

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**La médiathèque de l'Institut français de Prague a-t-elle les moyens  
de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?**

**Cyrille FIEROBE**

**Sous la direction de  
Françoise LEROUGE  
ENSSIB**

**1998**

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE**

**La médiathèque de l'Institut français de Prague a-t-elle les moyens  
de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?**

**Cyrille FIEROBE**

**Sous la direction de  
Françoise LEROUGE  
ENNSSIB**

Stage effectué sous la responsabilité de Jean-Marc Chalon, directeur de la médiathèque de l'Institut français  
de Prague

**1998**

### **Résumé :**

#### **La médiathèque de l'Institut français de Prague a-t-elle les moyens de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?**

La médiathèque de l'institut français de Prague évolue dans un environnement à bien des égards mal connu. Il lui est donc très difficile de définir et de formaliser sa politique d'acquisition en ayant recours aux outils et pratiques bibliothéconomiques "traditionnels". Elle ne peut par ailleurs s'en remettre à une ligne politique claire : le concept de "centre de ressources" élaboré par le Ministère des Affaires Étrangères n'est qu'un cadre très général que chaque bibliothèque à l'étranger doit adapter en fonction de son terrain d'action.

Elle doit alors se contenter de principes très généraux, censés éclairer le processus de constitution des collections, mais les acquisitions n'en demeurent pas moins soumises à l'imprécision et à la subjectivité.

### **Descripteurs**

Acquisitions (bibliothèques) \*\* République Tchèque \*\* Prague (République Tchèque)

Médiathèques \*\* République Tchèque \*\* Prague (République Tchèque)

Institut français (Prague)

### **Abstract**

Is the library of the Prague French Institute endowed with the means to define and set in form an acquisition policy ?

The library of the Prague French Institute can hardly know the context in which its activities take place and sense. Then, it is difficult for such an institution to define and set in form an acquisition policy resorting to ordinary tools and practices of librarianship. Neither can it resort to follow a clearly defined political aim : the concept of "information center" developed by the Foreign Office is just a general frame each french library abroad has to adapt to its own situation.

Then, this library has no other choice but to rely on very general principles supposed to bear light on the way how a collection is to be built. Nevertheless, acquisitions do remain submitted to vague and individual choice criterians.

### **Keywords**

Acquisition policy (libraries) \*\* Czech Republic \*\* Prague (Czech Republic)

Libraries \*\* Czech Republic \*\* Prague (Czech Republic)

French Institute (Prague)

Je remercie l'ensemble de l'équipe de la médiathèque de l'Institut français de Prague pour l'accueil qui m'a été fait.

Je tiens par ailleurs à exprimer ma gratitude à Mme Anna Machova, du département Bibliothéconomie de la Bibliothèque Nationale de République Tchèque, pour son accueil, sa disponibilité, et son extrême gentillesse.

# TABLE DES MATIÈRES

<b>PREAMBULE .....</b>	<b>11</b>
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>11</b>
<b>PREMIÈRE PARTIE : ÉTUDE DES PRÉALABLES A LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION</b>	<b>16</b>
<b>I. La médiathèque dans son environnement</b> .....	<b>16</b>
I.1.) La médiathèque dans l'Institut français .....	17
I.1.1. L'environnement matériel .....	17
I.1.2. Une politique culturelle en mutation .....	18
I.1.2.1.) Le décloisonnement du culturel .....	18
I.1.2.2.) « L'Europe et l'entreprise » .....	19
I.2.) Le paysage linguistique .....	19
I.2.1. Les « écoles fondamentales » et « écoles secondaires » .....	20
I.2.1.1.) Les écoles fondamentales .....	20
I.2.1.2.) Les écoles secondaires .....	22
I.2.1.3.) Les lycées bilingues, section française .....	22
I.2.2. L'enseignement supérieur .....	22

I.2.3. Les écoles de langue	23
.....	
I.3.) L'environnement documentaire	24
.....	
I.3.1. L'environnement français	24
.....	
I.3.1.1.) Le centre de documentation pédagogique	25
.....	
I.3.1.2.) La bibliothèque du Cefres.....	25
I.3.1.3.) Le fonds de l'IFTG	27
.....	
I.3.2. Les bibliothèques pragoises	27
.....	
I.3.2.1.) La Bibliothèque Nationale	29
.....	
I.3.2.2.) Le réseau des bibliothèques de l'Académie des Sciences	30
.....	
I.3.2.3.) La bibliothèque municipale	31
.....	
I.3.2.4.) Les bibliothèques universitaires	32
.....	
 <b>II. L'état des collections</b>	
.....	
.....	<b>34</b>
II.1. Présentation quantitative	34
.....	
II.1.1. Les livres	34
.....	
..	34
II.1.1.1.) Dépouillement des statistiques générales par indice	34
.....	
II.1.1.2.) Dépouillement des statistiques par cote	35
.....	
Vision d'ensemble	35
.....	

Les documentaires empruntables	37
II.1.2. Les périodiques	40
II.1.3. Les documents sonores	41
II.1.4. Les vidéo-cassettes	41
II.1.5. Les cédéroms	42
II.2. Évaluation qualitative	42
II.2.1. L'âge des collections	44
II.2.2. Évaluation par niveaux de complexité	45
II.2.2.1.) Les sciences et techniques	45
II.2.2.2.) Les sciences sociales	46
II.2.2.3.) L'histoire	46
II.2.2.4.) Musique, cinéma, théâtre	46
<b>III Le public</b>	<b>47</b>
III.1.) Données générales	47
III.2.) Analyse des statistiques de prêt	47
III.2.1. Vision d'ensemble	48
III.2.2. Présentation par supports	50
III.2.2.1) Les livres	50

Les romans	50
Les documentaires	51
III.2.2.2) Les disques compacts	54
III.2.2.3.) Les vidéos	54
III.2.2.4.) Les cédéroms	55
III.3.) L'enquête de public	56
III.3.1. La méthode	56
III.3.1.1.) Élaboration du questionnaire	56
III.3.1.2.) « Passage » des questionnaires	57
III.3.2. Les résultats	58
III.3.2.1) Missions générales de la médiathèque	58
III.3.2.2.) Dans quelle mesure le public réclame-t-il des documents en langue étrangère ?	59
III.3.2.3.) Le public trouve-t-il de la documentation française ailleurs qu'à la médiathèque de l'Institut ?	59
III.3.2.4) Quels sont les supports les plus demandés ?	59
III.3.2.5.) Quels sont les thèmes les plus demandés ?	60
Les livres	61

Les périodiques	62
.....	
Les disques compacts	62
.....	
Les vidéocassettes	63
.....	
Les cassettes audio	63
.....	

**DEUXIÈME PARTIE : LIMITES ET ENJEUX D'UNE POLITIQUE  
D'ACQUISITION A LA MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE  
PRAGUE 64**

**I. Les contraintes**  
.....  
..... **64**

I.1.) Le traitement des acquisitions	65
.....	
I.2.) La contrainte budgétaire	65
.....	
I.3.) La contrainte éditoriale	67
.....	
I.4.) Un environnement mal connu	68
.....	

**II. Les enjeux majeurs de le politique d'acquisition de la médiathèque**  
..... **69**

II.1.) La médiathèque doit-elle acquérir des documents en langue étrangère ? .....	71
II.2.) Domaines d'acquisition	72
.....	
II.2.1. Missions générales de la médiathèque	73
.....	
II.2.2. Les domaines prioritaires	74
.....	
II.2.2.1.) La fiction	75
.....	
II.2.2.2.) Les documentaires	76
.....	

La place des sciences techniques	76
.....	
Le cinéma	77
.....	
Économie, Droit, gestion	78
.....	
II.2.2.3.) Le « fonds Jeunesse »	78
.....	
II.2.2.4.) Le fonds « Bohémica »	79
.....	
II.3) Niveaux d'acquisition	79
.....	
II.3.1. Les manuels	79
.....	
II.3.2. Les ouvrages de « niveau intermédiaire »	81
.....	
II.4.) Supports	82
.....	
.....	
II.5.) Collaboration documentaire	83
.....	
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>85</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>87</b>

## **PREAMBULE**

Il était demandé à tous les élèves conservateurs de rendre, à l'issue de leur stage, un mémoire d'étude et un rapport de stage. Selon la « charte des mémoires », « le mémoire est un travail personnel d'analyse et de réflexion reposant sur un questionnement structuré », et dont l'objectif est « d'ordre méthodologique et analytique ». Quant au rapport de stage, il « décrit l'unité d'accueil et la place dans son environnement institutionnel et fonctionnel », et doit « rendre compte rapidement du séjour et du travail effectués dans l'établissement ».

Le travail qui nous avait été confié par le directeur de la médiathèque de l'Institut français de Prague consistait à évaluer le fonds de documentaires par « niveaux de complexité », et éventuellement à mettre en place une enquête de publics. Ces deux tâches avaient pour but de mieux cerner le profil des collections et les attentes et pratiques des publics.

Or, notre mémoire d'étude s'articulait autour d'une réflexion sur la politique d'acquisition de notre établissement d'accueil. Plus précisément, il s'agissait de mesurer la capacité de ce dernier à définir et formaliser sa politique d'acquisition. Comme on le sait, l'évaluation des collections et l'étude des publics sont essentielles à la définition d'une politique d'acquisition. Notre réflexion « d'ordre méthodologique et analytique » s'est donc appuyée, entre autre, sur « le travail effectué dans l'établissement », dont elle est indissociable.

C'est pourquoi notre rapport de stage est inscrit dans notre mémoire d'étude, notamment dans ses annexes, qui rendent compte du travail effectué. Quant à la « description de l'unité d'accueil » et de son « environnement institutionnel et fonctionnel », qui doit constituer le second aspect du rapport de stage, elle prend place en première partie de notre mémoire (dans la mesure où elle contribue également à orienter une politique d'acquisition), avec renvois éventuels aux annexes.

## **INTRODUCTION**

En introduction à son ouvrage sur les politiques d'acquisition, Bertrand Calenge soulignait qu'en ce domaine, « les choix formalisés restent rares et partiels ». Si les bibliothèques françaises, malgré leur formidable développement ces vingt dernières années, s'engagent donc à peine dans ce périlleux exercice que constitue la formalisation d'une politique d'acquisition, que dire des bibliothèques des instituts et centres culturels français à l'étranger ? On sait dans quelle situation d'abandon elles se sont débattues durant des décennies, avant de devenir l'objet d'un intérêt politique certain mais tout récent.

Le processus de rénovation s'engage en effet dans les années 1992 - 1993 : création d'un fonds d'intervention pour les bibliothèques (FIB), politique de recrutement de bibliothécaires détachés dans certains établissements, création d'un bulletin de liaison inter - bibliothèques (*Les bibliothèques de France à l'étranger*). Par ailleurs, un poste de conservateur est créé au niveau des services centraux du Ministère des Affaires Etrangères, afin de développer un plan d'action pour les bibliothèques. Ce sera le fameux concept de « Centre de ressource sur la France contemporaine », visant à restructurer l'ensemble du dispositif français à l'étranger dans un but de rationalisation, de renforcement et d'enrichissement de l'offre documentaire, afin de présenter une image contemporaine de la France ou soient valorisés ses domaines d'excellence (qui ne doivent pas se limiter à la littérature et aux sciences humaines). Sachant que le centre de ressources se définit avant tout par sa fonction (valorisation de la France contemporaine), plus que par son identification physique, et qu'il mobilise donc l'ensemble des ressources de la bibliothèque.

La médiathèque de l'Institut français de Prague constitue l'un des fers de lance de cette nouvelle politique, et a bénéficié à ce titre d'importants crédits de rénovation, ainsi que du FICRE (Fonds d'Intervention pour les Centres de Ressources). Il faut dire qu'au moment de l'ouverture des pays de l'Est, il était important pour la France de redéployer sa présence, particulièrement à Prague où, selon les mots d'Olivier Poivre d'Arvor, ancien directeur de l'Institut, « il est difficile d'imaginer ce que représente dans la ville, dans la conscience et dans l'imaginaire collectif ou individuel des tchèques l'Institut français, et quelle part est tenue dans sa réputation par la mémoire de l'ancien Institut Ernest Denis »<sup>1</sup>. Cet établissement, directement rattaché à la Sorbonne, disposant d'un corps enseignant très réputé (Jankélévitch, Hubert Beuve-Mery), était en effet le plus important institut français d'Europe centrale entre les deux guerres, avant d'être fermé en 1951 pour les raisons dont on se doute. Il rouvra officiellement ses portes en Octobre 1990. « Nous étions alors quelques-uns, embarqués dans l'aventure, et désireux de faire

---

<sup>1</sup> Cf *Une histoire de l'Institut français de Prague*, Les cahiers de la stepanska, 1993, p. 5.

revivre cette mémoire sans laquelle la nature très spécifique de notre présence à Prague ne peut aujourd'hui s'expliquer » écrit Olivier Poivre d'Arvor<sup>2</sup>.

On mesure donc la position très délicate de la bibliothèque : porteuse de cette « mémoire » officiellement réinstaurée, mais soucieuse d'envisager la mutation qu'implique le concept même de centre de ressources. Ainsi, le "désherbage" conséquent qui fut effectué en 1990 donna lieu à de vives protestations de la part des lecteurs. Cette petite « affaire », dont la presse s'était faite l'écho, est révélatrice des tensions qui rendent difficile l'élaboration d'une politique d'acquisition. Le centre de ressource n'a certes jamais été considéré par ses initiateurs comme une réalité unique, indifféremment applicable à tout type de contexte, mais il implique un certain changement de cap, un rééquilibrage des collections, généralement fortement teintées de littérature et sciences humaines comme c'est le cas à Prague, au profit des sciences et techniques. Ce rééquilibrage doit donc être bien calibré.

Cela étant dit, le problème de l'ancrage des collections dans une histoire et de leur ouverture simultanée vers l'avenir, même s'il est particulièrement sensible à Prague, concerne toute bibliothèque. Mais il est d'autres contraintes, spécifiques à un contexte étranger, qui freinent l'élaboration d'une politique d'acquisition : l'éloignement bien entendu (qui empêche toute appréhension « de visu », donc critique, des documents acquis), le double public desservi (étrangers et français), le manque traditionnel de moyens. Ce dernier aspect est moins marqué à Prague que dans d'autres centres culturels : la bibliothèque est dirigée par un conservateur détaché, assisté de quatre bibliothécaires et d'une documentaliste (plus une petite équipe de vacataires), et on lui a donné les moyens d'aborder sa mutation. Elle a ainsi mis en place un centre de ressources (c'est à dire, très concrètement, une petite cellule chargée de répondre aux questions que posent les lecteurs sur la France contemporaine), un « Espace Actualité » (espace distinct de la médiathèque, où l'on trouve les quotidiens, deux postes d'écoute de disques, des prospectus touristiques...) et s'est ouverte aux autres supports que l'imprimé : en plus d'un fonds encyclopédique de quarante mille volumes, les collections comptent également des disques compacts (plus de mille cinq-cents), des vidéocassettes (mille six-cents) et quelques cédéroms (fonds en cours de constitution).

Mais d'autres obstacles se présentent, qui sont dus au caractère très spécifique d'une implantation en Europe de l'Est : contexte de transition politique, économique et social, qui ne va pas sans une certaine confusion. Ainsi, comme nous le verrons, il est très difficile, à Prague, de recueillir les informations de base qui doivent servir à la définition d'une politique d'acquisition : quel est le nombre de francophones, quelle est

---

<sup>2</sup> Op. cit., p. 5.

l'importance des fonds français dans les bibliothèques... ? Disons pour le moment que la médiathèque de l'Institut français apparaît de prime abord dans une situation quasi autarcique, au sein d'un environnement qui demeure très mal connu.

Enfin, l'identité de l'Institut elle-même est en mutation. Jusqu'alors, l'Institut français était la structure proprement culturelle des services de l'Ambassade. Il côtoyait le C.C.L.E. (Centre de Coopération Linguistique et Éducative), doté notamment de sa propre unité documentaire. S'ils occupaient les mêmes locaux, ces deux organes avaient cependant chacun leur autonomie administrative et financière. Les fonctions étaient par ailleurs clairement distinguées : d'un côté l'action culturelle, de l'autre la promotion linguistique. Or, en vertu des préconisations ministérielles, l'Institut français et le C.C.L.E. forment désormais une seule et même structure : le C.C.C.L. (Centre de Coopération Culturelle et Linguistique). Outre les répercussions proprement politiques qu'elle implique, cette réforme signifie, à l'échelle documentaire, l'intégration du centre de documentation pédagogique (la bibliothèque du C.C.L.E.) dans la médiathèque. Ce qui ne manque pas de faire naître des interrogations sur le rôle et les moyens de cette nouvelle structure.

Dans un pareil contexte de « mutation tous azimuts », la définition et la formalisation d'une politique d'acquisition ne peuvent que s'avérer délicates. En effet, l'exercice est déjà particulièrement hardu en situation « normale » (disons plutôt « en terre française ») car visant à clarifier le processus de constitution des collections, c'est à dire à démêler les divers éléments subjectifs qui y participent. Or, autant la décision subjective se suffit à elle-même, autant la formalisation d'objectifs documentaires doit nécessairement s'appuyer sur des données objectives : définition d'un public réel et potentiel, appréhension de l'environnement, confrontation à la production éditoriale... autant d'éléments qui s'enchevêtrent, qui sont susceptibles de se contredire, et dont il faut pourtant tirer des conclusions en forme d'objectifs hiérarchisés... en accord avec le budget alloué. Ce sont justement ces données objectives qui font défaut à la médiathèque de l'Institut français de Prague, ou qui ne recouvrent que très partiellement la réalité.

Il est donc permis de s'interroger : la formalisation d'une politique d'acquisition est-elle possible dans un contexte aussi particulier ? Et si oui, à quel stade l'envisager, sachant que notre travail ne se base sur aucune étude préexistante, et que la médiathèque, après notre passage, aura encore un large champ à défricher ? Nous n'avons pas mis longtemps à réaliser qu'un véritable « plan de développement des collections » était chose prématurée (et en tous les cas hors de notre portée) et que le premier pas à franchir

consistait en l'adoption de principes de base ayant vocation à s'inscrire dans le cadre plus général d'une « charte des collections »<sup>3</sup>.

Tel est donc l'objet de notre étude, au cours de laquelle nous avons tenté d'adopter une démarche « politique d'acquisition », en ayant recours à quelques « outils bibliothéconomiques », et en les appliquant à la médiathèque où nous nous trouvions. Notre première partie est ainsi toute consacrée à l'examen des préalables qui doivent intervenir avant toute réflexion sur une politique d'acquisition : appréhension de l'environnement politique, linguistique et documentaire, examen du public réel et potentiel, évaluation (partielle) des collections. Puis, dans un second temps, nous avons essayé de définir quelques principes qui doivent, selon nous, contribuer à clarifier la politique d'acquisition de la médiathèque de l'Institut français de Prague.

---

<sup>3</sup>Nous nous basons ici sur la distinction graduée opérée par Bertrand Calenge dans son ouvrage sur les politiques d'acquisition, entre « charte des collections », « plan de développement des collections », et « protocoles de sélection » (cf p.56) :

- « - La *Charte des collections* propose les objectifs documentaires généraux de l'établissement, établit les principes de constitution des collections, en apportant un soin particulier aux usages privilégiés qui guideront les bibliothécaires.
- Le *Plan de développement* des collections détermine chaque année les règles et objectifs d'application de la Charte des collections, se référant au budget essentiellement, mais établissant aussi échéanciers, responsabilités et complémentarités secteur par secteur pour l'année à venir.
- Les *Protocoles de sélection* établissent en détail les règles d'acquisition et d'élimination d'un domaine considéré du point de vue du contenu. »

# **PREMIÈRE PARTIE : ÉTUDE DES PRÉALABLES A LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION**

## ***I. La médiathèque dans son environnement***

Étudier l'environnement de la médiathèque de l'Institut français de Prague revient à considérer les deux aspects classiques du terrain d'action de toute bibliothèque, à savoir les dimensions politique et documentaire.

Il nous faut donc envisager d'une part le cadre tutélaire dans lequel elle évolue et qui peut, implicitement ou explicitement, dicter les grandes orientations d'une politique d'acquisition. D'autre part, doit être exposé l'environnement documentaire proprement dit, dont la configuration peut infléchir les acquisitions dans le sens d'une collaboration entre établissements.

Enfin, dans la mesure où la médiathèque a pour mission de présenter des documents français dans un pays étranger, il convient d'aborder la dimension proprement linguistique de l'environnement. En d'autres termes, il est utile d'avoir des chiffres sur le taux de pénétration de la langue française à Prague, chiffres qui peuvent contribuer à déterminer un public potentiel.

## **I.1.) La médiathèque dans l'Institut français**

Comme nous l'avons dit en introduction, l'« Institut français de Prague » recouvre désormais davantage un héritage historique qu'une réalité administrative et organique. En effet, depuis la réforme Juppé, l'ancien Institut français et le C.C.L.E. (Centre de Coopération Linguistique et Educative) ont fusionné en un même organisme : le Centre de Coopération Culturel et Linguistique (C.C.C.L.). Ce rapprochement, outre les réformes proprement documentaires qu'il induit (le centre de documentation pédagogique est appelé à intégrer la médiathèque), et dont nous parlerons par la suite, signifie, à l'échelle politique, une redéfinition certaine de l'action culturelle française à Prague, appelée à se déployer dans des sphères moins éprouvées et moins traditionnelles.

Mais avant d'explicitier cette évolution, il convient d'évoquer l'environnement matériel de la médiathèque dans l'Institut.

### ***I.1.1. L'environnement matériel***

L'institut français de Prague apparaît, de par sa structure matérielle même, comme un vaste complexe linguistique et culturel, qui en fait un véritable lieu de vie. Il n'y a qu'à se rendre au « café de l'Institut » pour avoir une image de ce nombreux public qu'on croise au « Stepanska 35 » : employés de l'institut bien sûr, mais aussi lycéens de l'établissement d'en face, français en vacance, habitués de la médiathèque, et surtout élèves des cours de français.

Car, doté de nombreuses « salles de classe », l'Institut est connu pour être l'endroit où les leçons de français sont les moins chères. En effet, ce ne sont pas moins de mille cinq-cents personnes en moyenne qui s'inscrivent à chaque session ( il y en a deux dans l'année), dont les deux tiers environ sont des débutants. On compte en outre quatre classes de français spécialisé : français juridique, médical, bancaire, commercial.

Si l'Institut français peut donc s'apparenter à une véritable école de langue, il est aussi un prestigieux espace de diffusion culturelle : séance de cinéma tous les soirs dans la magnifique salle de projection au sous-sol, expositions mensuelles dans une vaste pièce rectangulaire spécialement prévue à cet effet... l'infrastructure à elle seule est révélatrice du rôle qu'entend jouer l'Institut français de Prague, dont la politique culturelle fait néanmoins l'objet d'une redéfinition.

### *1.1.2. Une politique culturelle en mutation*

#### I.1.2.1.) Le décloisonnement du culturel

Dans une courte note où il tente de définir la politique culturelle française en République Tchèque, le conseiller culturel adjoint Norbert Dodille établit clairement la nécessité d'une réorientation, dictée tant par les réductions budgétaires que par la volonté de s'adapter à un nouveau contexte.

En effet, durant les années qui ont succédé à la révolution de velours, il s'agissait de « rattraper le temps perdu, de combler l'ignorance que l'on pouvait supposer du public tchèque à l'égard de créations les plus récentes, en particulier dans le domaine de la danse et du théâtre ». Il était particulièrement urgent de faire revivre, avec force manifestations démonstratives et coûteuses, ce grand établissement qu'était l'Institut français Ernest Denis, et dont l'âge d'or remontait à l'entre-deux guerres. « De manière plus ou moins consciente, poursuit Norbert Dodille, notre action culturelle dans ces années quatre vingt dix renouait avec la tradition de notre propagande culturelle d'avant guerre ».

Esquissant un bilan de ces années qui « portaient assez clairement la marque d'une nostalgie cultivée avec ostentation », le conseiller culturel adjoint conclut qu'« on ne ne qu'applaudir à la qualité du travail accompli... », mais ajoute qu'« il n'est pas certain cependant qu'il soit nécessaire de poursuivre dans la direction qui avait été prise ».

En effet, l'influence française n'est plus ce qu'elle était durant « l'âge d'or », et a même été largement détrônée par la présence allemande et anglo-saxonne. Dans ce contexte devenu très concurrentiel, c'est la collaboration avec les autres centres culturels européens qui est à l'ordre du jour (plutôt qu'un messianisme dépassé), et qui doit s'accompagner d'un redéploiement de l'action culturelle. Car celle-ci « n'est pas nécessairement l'affichage de la dépense somptuaire, dans une conception qui elle aussi devrait avoir fait son temps, d'une culture antiéconomique, d'une action culturelle coupée de l'action politique et commerciale ».

Ainsi, il s'agit finalement d'infléchir l'image traditionnelle (et tronquée) de la France « patrie des Lettres et des Arts », pour lui donner un visage plus actuel et plus fidèle. La mise en place du centre de ressources est un bel exemple de cette nouvelle donne.

### I.1.2.2.) « L'Europe et l'entreprise »

Une nouvelle logique guide donc l'action culturelle de la France à Prague et en République Tchèque. En conclusion d'un séminaire interne de deux jours, marquée notamment par la présence d'un haut responsable du Ministère des Affaires Étrangères<sup>4</sup> venu constater l'état d'avancement de la « fusion », le conseiller culturel, scientifique et de coopération a réaffirmé avec force les deux priorités de son action : l'Europe et l'entreprise.

L'Europe, c'est bien sur, concrètement, la collaboration avec les autres centres culturels. C'est aussi, par exemple, en matière de politique du livre, la mise en place d'un programme de plusieurs années visant à donner des ouvrages sur l'Europe aux bibliothèques tchèques.

L'« entreprise », c'est la volonté de ne pas couper l'action culturelle de l'action économique. Car, comme le rappelait l'ambassadeur en clôture du séminaire en question, « il existe, entre les commerciaux et les culturels, une zone grise ». Des efforts sont donc apparemment entrepris afin d'établir une « passerelle » entre les services culturels français et le Poste d'Expansion Économique, qui a notamment pour mission d'aider à la création et à l'installation d'entreprises françaises en République Tchèque.

On l'aura compris, le maître mot de cette nouvelle politique c'est « la collaboration », qui implique « l'efficacité » (et accessoirement... les économies budgétaires). Or, c'est d'abord dans la production du discours, plus que dans les réalisations concrètes qui sont toujours longues à s'en faire l'écho, que se cristallise l'esprit d'une politique. Ainsi, durant le séminaire que nous avons évoqué, Mme Allaire, sous-directrice des moyens du réseau au Ministère des Affaires Étrangères, a longuement insisté sur la « force de frappe » que devait constituer le C.C.C.L.. Un terme qui illustre parfaitement la rénovation voulue de l'action culturelle, tant dans ses méthodes que dans l'image de la France qui doit être véhiculée.

## I.2.) Le paysage linguistique

---

<sup>4</sup> Il s'agissait de Mme Allaire, sous-directrice des moyens du réseau, Ministère des affaires étrangères.

Notre objectif était, on s'en doute, de déterminer approximativement le nombre de pragois qui parlent le français. Or, apparemment, les services linguistiques français eux-mêmes n'en ont pas la moindre idée. Ainsi, s'il est relativement aisé d'obtenir des statistiques concernant l'apprentissage du français dans l'enseignement primaire et secondaire, il est tout simplement impossible de savoir combien d'étudiants choisissent d'étudier notre langue à l'université. « Le ministère ne fait pas de statistiques... ».

Par ailleurs, selon Mme Salingerova, directrice-adjointe du CCLE, nombre de pragois fréquentent les « écoles de langue », distinctes de l'université et accessibles à tous. Nous avons pu recueillir des chiffres concernant les écoles publiques (et encore, Mme Salingerova émet des doutes quant à leur fiabilité), mais nous n'avons pas cherché à nous perdre dans la jungle des établissements privés.

Les indications et observations qui vont suivre reflètent donc très partiellement la réalité. En dernier recours, nous avons rencontré la directrice de la bibliothèque pédagogique d'état, avec l'espoir d'en apprendre un peu plus, mais en vain. Car, selon cette personne, les dernières années écoulées ont vu fleurir quantité d'écoles de toute sorte, sans que les autorités aient pu maîtriser la tendance.

### *1.2.1. Les « écoles fondamentales » et « écoles secondaires »*

Ces deux types d'institutions assurent l'équivalent de ce qu'on appelle en France l'enseignement primaire et secondaire. Les élèves sont en général astreints à un rythme de quatre heures hebdomadaires pour leur première langue, deux heures pour la seconde.

#### *1.2.1.1.) Les écoles fondamentales*

Elles prennent en charge les enfants de six à quinze ans. Ceux-ci étudient leur première langue dès neuf ans, et optent en majorité pour l'anglais ou l'allemand. L'enseignement de la seconde langue, dispensé à partir de l'âge de douze ans, suit la même tendance. Notons que, si les élèves optent pour le français en première langue, ils sont obligés de choisir l'anglais ou l'allemand en seconde langue. En revanche, une simple recommandation du Ministère indique que si la première langue choisie est l'anglais ou l'allemand, il est judicieux de proposer en priorité une seconde langue romane.

Les chiffres suivants traduisent la situation très inférieure de la langue française.



## Nombre d'élèves apprenant le français - Statistiques du 15/10/1996

	Anglais		Allemand		Français	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
République Tchèque	344 020	48.22	377 075	52.85	8 192	1.15
Prague	52 924	70.73	23 886	31.92	<b>2 420</b>	<b>3.23</b>

\* les pourcentages sont exprimés par rapport au total d'élèves pris en considération : 713 433 pour toute la république, 74 823 pour Prague.

### I.2.1.2.) Les écoles secondaires

On les fréquente de quinze à dix-neuf ans. Comme on peut le voir dans le tableau qui suit, les chiffres sont plus éloquentes, puisque près de neuf pour cents des élèves à Prague étudient le français.

	Anglais		Allemand		Français	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Rép. tchèque	306 658	60.7	337 958	66.9	28 484	5.64
Prague	51 023	76.6	36 393	54.63	<b>5 912</b>	<b>8.67</b>

\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au total d'élèves pris en considération : 505 237 pour toute la république, 66 616 pour Prague.

### I.2.1.3.) Les lycées bilingues, section française

Il en existe cinq en République Tchèque, dont un seul à Prague, qui compte environ deux-cents élèves. Ceux-ci sont tenus de suivre cinq disciplines en français.

## *I.2.2. L'enseignement supérieur*

Comme nous l'avons déjà dit, nous ne disposons d'aucune donnée précise sur le nombre d'étudiants qui suivent des cours de français à l'Université. Néanmoins, selon Mme Salingerova, directrice-adjointe du CCLE, les services linguistiques de l'Institut auraient intuitivement avancé le chiffre de six mille étudiants dans un questionnaire récemment renvoyé au Ministère des Affaires Étrangères.

Il nous était bien évidemment impossible de contacter tous les établissements pour obtenir confirmation de cette indication. Néanmoins, nous savons, grâce à l'extrême gentillesse de Mme Machova (du département Bibliothéconomie de la Bibliothèque Nationale Tchèque) qui s'est chargée pour nous de contacter la chaire des langues étrangères de la faculté de Droit, que celle-ci compte cette année 300 élèves inscrits aux cours de français, soit 8.32 % des élèves de la faculté de Droit.

Au point où nous en sommes, nous pouvons nous permettre d'extrapoler et d'appliquer ce chiffre à l'ensemble de la communauté étudiante, soit 64 151 personnes au 31 Décembre 1995 : 5300 étudiants suivraient donc des cours de français à l'université (ou en École Supérieure).

On pourrait donc conclure qu'il y aurait, dans les établissements d'enseignement supérieur pragois, 5000 à 6000 étudiants suivant des cours de français.

### *1.2.3. Les écoles de langue*

On dénombre, à Prague, trois écoles publiques de ce type. Selon les statistiques officielles, 1050 personnes y suivent des cours de français, mais, on l'a déjà dit, Mme Salingerova accorde peu de crédits à cette indication.

Toujours par l'intermédiaire de Mme Machova, nous avons pu recueillir d'autres chiffres, concernant uniquement les effectifs de la plus grande école publique de langues à Prague, la « Statni Jazykova Skola ». On y recense 7500 étudiants, dont 798 apprennent le français. A titre de comparaison, 2800 personnes y suivent des cours d'anglais. La scolarité dure deux ou trois ans, selon le niveau (les deux tiers des élèves apprenant le français sont des débutants), à raison de quatre heures d'enseignement par semaine.

Il me semble donc que les statistiques officielles sont assez réalistes, car les deux autres écoles publiques sont plus petites. De toutes les façons, à défaut d'autres chiffres, nous nous en tiendrons à celui-là.

En ce qui concerne les écoles privées, nous ne disposons d'aucune indication.

### **I.3.) L'environnement documentaire**

Il convient ici de distinguer les unités françaises des établissements tchèques. Nous étudierons donc successivement ces deux « niveaux » de l'environnement documentaire de la médiathèque de l'Institut français de Prague. Mais précisons avant tout que l'offre de livres français en librairies est très limitée. Même une librairie baptisée « internationale » comme le « U Knihomola » présente en majorité des ouvrages en anglais. En outre, comme le souligne Norbert Dodille, conseiller culturel adjoint, « le livre est un produit de plus en plus cher<sup>5</sup>, et les lecteurs, d'ailleurs attirés par toutes sortes de nouveaux loisirs, n'ont pas un pouvoir d'achat élevé »

#### ***I.3.1. L'environnement français***

Outre la médiathèque proprement dite, trois autres établissements documentaires dépendent des services culturels, scientifiques et de coopération de l'Ambassade (cf annexe ...) : le centre de documentation pédagogique, la bibliothèque du Centre Français de Recherche en Science Sociales (CEFRES), et le CDI de l'École française de Prague. Il n'est pas utile d'insister sur cette dernière unité, dont les collections s'adressent exclusivement aux élèves de l'École, et qui n'a donc pas vocation (ni les moyens) à participer à une politique de collaboration.

En revanche, les deux autres structures, qui formaient jusqu'à présent des unités bien distinctes de la médiathèque, sont pour le moins appelées à s'en rapprocher, bien qu'à des degrés différents. L'intégration du centre de documentation pédagogique dans la médiathèque est clairement programmée, et doit refléter la récente fusion de l'Institut et du C.C.L.E. La bibliothèque du CEFRES, étant donné son caractère spécialisé, gardera vraisemblablement son autonomie, mais participera à un catalogue commun.

Il est clair que de nouvelles habitudes devront être prises, mais la volonté est clairement affichée de former un « front documentaire commun ». C'est du moins l'impression

---

<sup>5</sup> Selon le directeur de la médiathèque, le prix de vente moyen d'un livre aurait triplé entre 1989 et 1996

qu'a pu avoir Mme Allairé lors du récent séminaire, ou l'on a pu assister à une « présentation à trois » des ressources documentaires françaises en République Tchèque.

#### I.3.1.1.) Le centre de documentation pédagogique

Jusqu'à présent, le centre, dont le fonds s'élève à trois mille volumes, était destiné aux professeurs de l'Institut, aux attachés linguistiques et conseillers pédagogiques français de toute la République Tchèque, ainsi qu'aux étudiants de la faculté de Lettres et de la faculté pédagogique. On dénombrait ainsi entre 250 et 300 inscrits, pour une moyenne de 150 à 200 prêts par mois.

Or, ce centre de documentation est appelé à être intégré au sein de la médiathèque. Intégration physique tout d'abord, puisqu'il s'installera un étage au dessus, et sera relié à la médiathèque actuelle par un escalier. En outre, les collections font l'objet d'une rétroconversion informatique, afin de permettre l'insertion des notices dans le catalogue informatisé de la médiathèque.

Cette fusion des deux structures devrait aboutir à la constitution d'une authentique section pédagogique spécialisée. Car pour l'instant, le fonds est assez hétéroclite et manque de définition : on y trouve naturellement des ouvrages de linguistique, psychopédagogie, méthodologie, grammaire, mais également des fonds importants en histoire et civilisation, littérature, cinéma, poésie. Quant aux vidéos, selon les mots de la responsable elle-même, « on ne sait pas combien il y en a et dans quels domaines ».

Ce caractère « encyclopédique » des collections, inévitable pour la cellule indépendante qu'était le centre jusqu'à présent, devrait disparaître avec la fusion : les collections non spécialisées intégreront en effet les rayons de la médiathèque actuelle. Les acquisitions futures, qui continueront vraisemblablement d'être soumises aux demandes des attachés linguistiques et conseillers pédagogiques comme ce fut le cas jusqu'à présent, pourront donc être davantage ciblées.

#### I.3.1.2.) La bibliothèque du Cefres

Créé en 1991 à Prague, le Centre français de recherche en sciences sociales a pour mission de développer des réseaux scientifiques en servant de médiateur intellectuel entre

---

<sup>6</sup> Sous-directrice des moyens du réseau au Ministère des Affaires Etrangères.

les milieux universitaires et de recherche français, tchèques, slovaques et centre-européens. Il est aussi un point d'appui scientifique pour les chercheurs qu'il accueille (dix à quinze par an).

Dans le dernier rapport d'activité , on peut lire que « le Centre... a un caractère résolument pluridisciplinaire et les thèmes développés (en science politique, géographie, économie, anthropologie sociale et histoire) correspondent à sa mission scientifique "identités européennes et transitions" ».

Bien que gratuite et ouverte à tous, la bibliothèque accueille donc un public « composé à 80 % de chercheurs, professeurs et étudiants », comme le souligne la documentaliste et responsable des lieux, Claire Madli. On recense 580 inscrits (pas tous actifs), pour environ mille prêts annuels.

Les collections, qui comprennent environ trois mille volumes en libre accès et cent trente abonnements, sont d'un niveau universitaire élevé et reflètent les thèmes développés par le Centre. Il n'est pas inutile d'en esquisser ici une petite cartographie, que nous avons dressé à vue d'oeil à défaut d'avoir trouvé sur place un logiciel apte à ce type d'opérations. Mais il convient de préciser tout d'abord que les différentes disciplines représentées obéissent globalement à la même règle qui veut que la bibliothèque propose avant tout les domaines et tendances les plus "en pointe" de la pensée française. Par exemple, on ne trouvera pas beaucoup d'Histoire ancienne, on met l'accent sur les penseurs contemporains en philosophie ...

#### Etat quantitatif des collections à la bibliothèque du Cefres

<b>Grands domaines</b>	<b>Sous classes</b>	<b>Quantité (en mètres linéaires)</b>	<b>Observations</b>
Philosophie	Philosophie française	5	Surtout les penseurs contemporains
	Autre	5	
Sciences sociales	Sociologie	9	Un tiers d'anthropologie sociale
	Politologie	6	
	Droit	2	Manuels de base
	Économie	7	Fonds non renouvelé
Langues		4	En majorité des livres de théorie et philosophie du langage, et de linguistique
Arts		4	Exclusivement des

		ouvrages théoriques (sociologie, esthétique)
Littérature		4
Histoire	Histoire de France	10
	Autre	22
TOTAL		78

On s'en doute, ce sont les fonds de philosophie, sociologie et politologie, et histoire qui constituent le gros des collections. A noter que l'anthropologie sociale est particulièrement bien représentée (le tiers de la sociologie), car c'est une discipline nouvelle en république tchèque. Les autres secteurs bénéficient d'une couverture "minimale" (nécessaire à la cohérence globale du fonds) et rarement hasardeuse.

La situation du fonds d'économie est un peu particulière : le domaine se voit allouer sept mètres linéaires, ce qui n'est pas négligeable au regard de la taille de la bibliothèque, mais n'est plus l'objet d'une préoccupation particulière, en raison du faible intérêt qu'il suscite. « C'est un domaine surtout apprécié des milieux anglophones », explique la documentaliste. En conséquence, tous les abonnements aux revues spécialisées ont été interrompus.

#### I.3.1.3.) Le fonds de l'IFTG

Il convient d'évoquer brièvement l'existence d'une structure binationale : l'Institut Franco-Tchèque de Gestion (IFTG). Cette cellule est en effet dotée d'un fonds spécialisé (économie et gestion) qui compte mille volumes au plus, mais ce n'est là ni une bibliothèque, ni un centre de documentation à proprement parler. En effet, il n'y a pas de bibliothécaire, ni même personne pour s'en occuper officiellement.

#### *I.3.2. Les bibliothèques pragoises*

On dénombre, à Prague, plus de huit-cents bibliothèques ou centres documentaires, sans compter la centaine d'annexes que compte la bibliothèque municipale. Une véritable étude de la configuration documentaire de la ville était donc naturellement hors de notre portée.

Elle n'a d'ailleurs pas lieu d'être dans le cadre d'un mémoire sur « la politique d'acquisition », car pouvant constituer un mémoire à part entière.

Il n'empêche que, comme l'énonce Bertrand Calenge, « une collection côtoie d'autres collections, elle vit comme individus au milieu d'autres individus... »<sup>7</sup>. Il nous est donc indispensable de présenter les « autres individus », bien que nous n'ayons pu converser avec chacun d'eux, loin de là.

En effet, si toutes les bibliothèques que nous avons visité sont pourvues d'un catalogue informatisé, seule la part la plus récente des collections y est intégrée. Dans tous les cas, il semble que les fonds soient globalement mal connus, car jamais nous n'avons pu obtenir de réponse à la question tant de fois formulée : « quelle est la part des des fonds en français au sein de vos collections ? ».

Des obstacles matériels d'ampleur non négligeable ont par ailleurs gêné nos investigations. Passons sur le barrage de la langue et sur les difficultés pour obtenir le moindre renseignement... D'autres problèmes se sont en effet présentés, dont le plus embarrassant me semble être la fermeture provisoire de la bibliothèque municipale centrale, pour cause de travaux. Citons ensuite l'extrême complexité du tissu documentaire universitaire, dont la dissémination et la non hiérarchisation désorientent facilement le nouvel arrivant.

Dans ces conditions, il est presque superflu de préciser qu'il n'y a absolument aucune coopération en matière d'acquisitions, non seulement en milieu universitaire, mais également entre ces mêmes structures, le réseau de lecture publique, et la Bibliothèque Nationale.

Cela étant dit, nous avons tout de même pu recueillir des informations intéressantes, concernant le volume des acquisitions étrangères et françaises dans un échantillon de bibliothèques que nous espérons représentatif. On se rendra compte du peu d'intérêt accordé à la production française.

Pour la clarté de l'exposé, nous nous intéresseront successivement aux trois institutions les plus importantes de la ville, dont le point commun est d'être accessibles à tout lecteur : la bibliothèque nationale, le réseau des bibliothèques de l'Académie des sciences, et le réseau municipal. Après quoi nous évoquerons rapidement la situation en milieu universitaire.

---

<sup>7</sup> Op. cit., p. 401

### I.3.2.1.) La Bibliothèque Nationale

Ayant bien sûr vocation à l'encyclopédisme et à l'universalité, la Bibliothèque Nationale de la République Tchèque constitue également une antenne universitaire, car il n'y a pas de bibliothèque universitaire centrale à Prague. Sur les six millions de volumes dont elle a la charge, 290 000 notices sont accessibles sur le catalogue informatisé, soit la quasi totalité des acquisitions effectuées depuis cinq ans.

Nous avons donc pu obtenir des chiffres concernant les acquisitions de monographies étrangères ces dernières années. Ils nous ont été communiqués par Mme Gretlana Knollova, chef du département des acquisitions étrangères.

	Allem.	E. U.	G. B.	Russie	France	Autres	Total
1995	4 319	1 507	1 234	613	<b>415</b>	3 276	11 364
1996	2 439	1 044	582	526	<b>1 023</b>	2 625	8 239
Total	6 758	2 551	1 816	1 139	<b>1 438</b>	5 901	19 603
%	34.47	13.02	9.26	5.81	<b>7.34</b>	30.10	100

\* Les nombres inscrits dans le tableau représentent des unités bibliographiques

Les statistiques cumulées des deux dernières années placent donc la France en quatrième position, derrière l'Allemagne, les Etats-Unis et la Grande Bretagne. On peut s'étonner du « saut quantitatif » des acquisitions françaises en 1996 (plus de deux fois plus que l'année précédente), mais ne nous leurrions pas, la différence est uniquement imputable aux dons. Un éclaircissement sur la structure des acquisitions françaises n'est pas inutile, car Mme Knollova souligne que la politique des dons n'est pas maîtrisée par la Bibliothèque. Sa collègue, Mme Saxlova, responsable des échanges avec les pays de langue romane, fait d'ailleurs le même constat pour son domaine.

### Structure des acquisitions à la Bibliothèque Nationale

	<b>achats</b>	échanges	dons	Total
1995	<b>98</b>	100	217	415
1996	<b>71</b>	63	889	1 023
Total	<b>169</b>	163	1 106	1 438
%	<b>11.75</b>	11.34	79.91	100

A la lecture du tableau, on observe que les achats de monographies françaises, soit la part des acquisitions réellement maîtrisée et souhaitée par la Bibliothèque Nationale, sont plus que minimes.

#### I.3.2.2.) Le réseau des bibliothèques de l'Académie des Sciences

L'Académie des sciences a été fondée en 1952, avec la tâche d'assurer la « recherche fondamentale » (par opposition à la recherche appliquée). Elle rassemble soixante instituts dans toute la république tchèque, tous pourvus d'une bibliothèque spécialisée. On en dénombre ainsi quarante et une à Prague, en principe destinées aux étudiants et chercheurs, avec à leur tête, la bibliothèque centrale. Cette dernière est quant à elle ouverte à tous les publics (bien que le niveau des collections demeure élevé), et a vocation à être générale et universelle. Elle possède 975 000 volumes, compte 7 000 inscrits et reçoit 30 000 visiteurs chaque année.

Le rythme des acquisitions est en moyenne de 7 000 à 10 000 documents par an. Nous avons pu obtenir les chiffres suivants, qui rendent compte des acquisitions de monographies par langue de publication depuis 1991.

	Exemplaires	%
Français	1 726	<b>6.33</b>
Anglais	5 286	<b>19.39</b>
Allemand	2 878	<b>10.56</b>
Russe	1 612	<b>5.91</b>
Tchèque	13 754	<b>50.46</b>
Autres	2 002	<b>7.35</b>
Total	27 258	<b>100</b>

On peut en déduire que la bibliothèque centrale a acquis en moyenne quelques trois cents monographies françaises chaque année. Cependant, la tendance est à la baisse (167 monographies françaises acquises en 1996), et reflète les sévères réductions budgétaires qui frappent la majorité des bibliothèques tchèques.

En ce qui concerne les abonnements (au nombre de 1 384, dont 886 titres étrangers), il n'a pas été possible d'obtenir une ventilation par langue. Mais madame Bourgetova, qui fait partie de l'équipe de direction (et est par ailleurs présidente de l'association des bibliothécaires tchèques), souligne que la compression budgétaire imposera à l'avenir de n'acquérir plus que des revues en langue anglaise.

#### I.3.2.3.) La bibliothèque municipale

Si les acquisitions françaises sont quasi inexistantes dans la politique actuelle de la bibliothèque municipale (255 titres achetés depuis 1990), les collections (plus de deux millions de volumes) comportent vraisemblablement un fonds important de littérature étrangère. On peut donc supposer que les classiques de la littérature française sont accessibles à la bibliothèque centrale, sachant que « les livres sont vieux », comme le souligne madame Kondraticka, bibliothécaire à la médiathèque de l'Institut français.

#### I.3.2.4.) Les bibliothèques universitaires

Il est très difficile de s'orienter dans le vaste labyrinthe des bibliothèques universitaires pragoises, qui sont extrêmement disséminées dans la mesure où chaque chaire possède sa propre bibliothèque. Il en résulte une multitude de petites unités, aux moyens souvent limités.

Néanmoins, nous avons pu visiter la bibliothèque de la faculté de Droit, récemment rénovée, et qui contrairement à la majorité des autres établissements, dispose de moyens appréciables. Mais selon Mme Deverova, responsable des acquisitions, « les acquisitions en langue française restent très minimales ». Nous n'avons pu obtenir de précisions supplémentaires.

Par ailleurs, nous avons également visité la bibliothèque de la chaire des langues romanes, où l'on pensait trouver des collections importantes en langue française. C'est manifestement le cas, bien qu'il ne soit pas possible d'en mesurer le volume exact (sur les 60 000 volumes que compte la bibliothèque), tous les ouvrages étant classés par domaine (Littérature, civilisation, linguistique), et non par langue de publication. Cependant, la littérature française (romans, poésie, théâtre) constitue un domaine à part entière : les livres sont rangés par ordre d'entrée, et le dernier arrivé porte le numéro 12 015, ce qui porte à croire que la bibliothèque possède un fonds significatif de classiques littéraires français. Classiques exclusivement pensons - nous, car l'état physique des livres permet de dire que dans l'ensemble, ils ne sont pas récents. D'autre part, les acquisitions annuelles de la bibliothèque ne sont pas importantes : 420 volumes en 1994, pour toutes les langues romanes.

En conclusion de cette présentation sommaire et sélective de l'environnement documentaire pragois, on ne peut que constater le faible intérêt dont la production française fait l'objet. Ce phénomène, qui découle directement de la prépondérance des langues allemandes et anglaises, est encore amplifié par les réductions budgétaires drastiques qui frappent globalement les bibliothèques. A titre d'exemple, il est prévu une baisse de quarante pour cents des abonnements à la bibliothèque nationale pour 1998.

Or, selon Bertrand Calenge, "la coopération dans les acquisitions nécessite une relative aisance des bibliothèques participantes, aisance qui leur permet de développer des points forts au-delà d'une stricte satisfaction des besoins documentaires les plus immédiats de leur public le plus large"<sup>8</sup>. Il est évident que ce préalable n'est pas respecté dans la

---

<sup>8</sup> Op. cit., p.365

majorité des bibliothèques que nous avons visité. Et encore ne constitue-t-il qu'une seule des "sept propositions élémentaires " établies par Bertrand Calenge en vue d'une coopération autour des acquisitions. Il en est une autre qui me paraît particulièrement en décalage par rapport au contexte pragois : "La coopération dans les acquisitions, écrit Bertrand Calenge, est indissociable d'une coopération pour l'accès aux collections concernées et pour leur communication ; catalogues collectifs et prêt entre bibliothèques font partie intégrante de tout protocole de coopération documentaire concernant les acquisitions". Or, les bibliothèques tchèques sont actuellement en proie à un repli isolationniste. Mme Burgetova, présidente de l'Association des bibliothécaires tchèques, n'hésite pas à parler d'un « morcellement des tentations des bibliothécaires tchèques, quand chaque type de bibliothèques ou chaque réseau s'occupe de ses propres problèmes et ne s'intéresse pas aux questions globales, générales, communes ». « A titre d'exemple, poursuit-elle, les problèmes financiers causent un effondrement des services interbibliothèques qui fonctionnaient bien...»<sup>9</sup>.

Comme on peut s'en apercevoir, le contexte n'est pas des plus favorables... La médiathèque de l'Institut français apparaît donc bien isolée, et nous verrons que cette situation quasi autarcique est un obstacle majeur à l'élaboration d'une politique d'acquisition.

---

<sup>9</sup> Texte de l'allocation préparé pour le colloque de recherche de l'Association Internationale de Bibliologie. Sera publié aux Actes du colloque.

## ***II. L'état des collections***

### **II.1. Présentation quantitative**

Le logiciel documentaire de la Médiathèque permet d'éditer des statistiques selon différents critères de sélection (cote, indice...). Nous avons donc pu facilement établir une carte documentaire de l'établissement. Cependant, il ne s'agit pas ici d'aborder les collections de façon très détaillée, mais plutôt d'en avoir une vision générale. Nous renvoyons aux annexes pour une vision plus détaillée (cf annexe II.A, p. 13).

Globalement, les fonds de la médiathèque sont encore fortement dominés par l'Art et la Littérature, et les sciences humaines et sociales. La place des sciences et techniques, notamment, est très réduite.

Nous nous contentons ici de mettre en valeur les grandes tendances des différents fonds, et renvoyons aux annexes pour une présentation systématique par classes et supports.

#### ***II.1.1. Les livres***

II.1.1.1.) Dépouillement des statistiques générales par indice (cf annexe II.A.1.a, p. 15-16)

Les statistiques par indice sont utiles en ce qu'ils donnent une répartition globale du fonds, sans distinguer entre les différents usages (prêt / consultation) et secteurs d'usage (fonds général, fonds spécialisé, secteur enfants...).

Les collections de livres de la médiathèques sont ainsi marquées par une forte proportion de documentaires (70 %). On peut voir là un héritage diffus de l'époque où la bibliothèque avait un profil fortement universitaire.

Au sein même des documentaires, les fonds les plus importants sont, par ordre d'importance : la littérature (un quart du fond), les collections d'art (un cinquième), l'histoire et la géographie (un septième), et les sciences sociales (un huitième). Les sciences et techniques représentent moins d'un dixième du fonds.

### II.1.1.2.) Dépouillement des statistiques par cote

Ils permettent d'identifier quantitativement tous les fonds en fonction de leur usage (usuels à consulter sur place), ou de leur nature propre qui leur a valu une cote spécifique, donc une localisation particulière.

#### *Vision d'ensemble*

Le tableau suivant dresse un état quantitatif sommaire de ces différents fonds, qui font tous l'objet d'une présentation détaillée en annexe (cf annexe II.A., p.14-26).

	Nombre de volumes	Observations
Fonds bohémica	1 175	
Salle d'étude	1 095	- Arts : un tiers du fonds
Service information / orientation	317	- Géographie de l'Europe : la moitié du fonds - Autres classes significativement représentées : généralités, sciences sociales, arts
Secteur « Livres débutants » (ou « secteur jeunesse »)	1 477	Fonds hétéroclite : documentaires, contes, livres « faciles » pour personnes qui apprennent le français...
« Que-sais-je ? »	2 398	
Documentaires adultes empruntables	18 457	
TOTAL	24 919	

- Le fonds Bohemica (cf annexe II.A.6., p. 26)

Développé depuis quelques années, le fonds Bohemica est un fonds spécialisé qui vise à présenter un ensemble d'ouvrages ayant trait à l'histoire, l'art et la civilisation d'Europe centrale.

Les documentaires Bohemica suivent la même tendance que l'ensemble décrit plus haut : prédominance de la Littérature et de l'Art, des sciences humaines et sociales.

On compte par ailleurs 277 romans, traductions d'oeuvres d'écrivains tchèques et d'Europe centrale.

- La salle d'information-orientation :

Elle est conçue comme devant être le « front » du centre de ressources : c'est l'endroit où les usagers posent leurs questions sur la « France contemporaine ». La salle est ainsi dotée d'un petit fonds de répertoires, annuaires, encyclopédies, dont la moitié portent sur la géographie de l'Europe et de la France... sachant que l'ensemble des ressources de la bibliothèque est également mobilisé.

- Le « secteur Jeunesse » (cf annexe II.A.5., p. 26)

Il n'y a pas, à la médiathèque de secteur jeunesse à proprement parler, mais un fonds réduit d'ouvrages, s'adressant aussi bien aux enfants des français locaux, qu'aux tchèques apprenant le français. La destination de ce fonds, n'est pas très claire, et fait d'ailleurs l'objet d'une certaine polémique. Nous en reparlerons.

Pour ce qui concerne les documentaires empruntables, il est nécessaire d'en faire une présentation plus détaillée.

*Les documentaires empruntables (cf annexe II.A.2., p. 18-23)*

Dans la mesure où ils constituent l'essentiel du fonds des documentaires, ces documents ont le même profil que celui dégagé plus haut au vu des statistiques par indice (qui appréhendent les documentaires dans leur ensemble, y compris les ouvrages « débutants » et « à consulter sur place »). A savoir : prédominance des Lettres et des Arts, des sciences humaines et sociales.

### Ventilation par grands domaines

<b>Classes</b>	<b>Exemplaires</b>	<b>%</b>	<b>Observations</b>
0 Généralités	330	1.79	
1 Philosophie et disciplines connexes	1073	5.81	- philosophie française : 358 ex. - psychologie : 239 ex.
2 Religion	650	3.52	
3 Sciences sociales	2319	12.56	
4 Langues	522	2.82	- Langues romanes, français : 340 ex.
5 Sciences pures	680	3.68	- Sciences de la vie : 203 ex.
6 Techniques	819	4.44	- Médecine : 327 ex.
7 Les arts	4229	22.91	
8 Littérature	4586	24.85	
9 Histoire / Géo.	3249	17.60	
TOTAL	18457	100	

Il convient ici d'apporter quelques précisions, classe par classe, sachant que le lecteur peut se référer à l'annexe II.A.2 (p. 18-23) pour plus de détails (ou aux tableaux des statistiques de prêt, annexe III.B.1., p. 61-70), où figurent également les indications quantitatives pour les classes à trois chiffres).

- Généralités (cf annexe II.A.2.a., p. 18)

Les domaines les plus représentés sont, par ordre d'importance : journalisme et édition, bibliothéconomie et sciences de l'information , traitement des données et informatique.

- Philosophie et psychologie (cf annexe II.A.2.b., p.18)

La philosophie française représente un tiers du fonds. Les ouvrages de psychologie sont au nombre de deux-cents trente neuf, soit environ un cinquième du fonds. Les autres sous-domaines sont relativement équilibrés, si l'on excepte la Logique, quasiment absente (huit volumes).

- Religion (cf annexe II.A.2.c., p. 19)

Le fonds est relativement équilibré : il n'y a pas d'écarts particulièrement significatifs entre les différents domaines représentés.

- Les sciences sociales (cf annexe II.A.2.d., p. 19)

Les collections en sciences sociales peuvent se répartir en gros de la manière suivante :

- un quart de sociologie

- un quart de science politique

- un quart de Droit / Économie

- le dernier quart, fortement déterminé par le domaines de l'éducation d'une part, celui des coutumes, savoir-vivre et folklore d'autre part.

- Langues

Les livres concernant la langue française sont logiquement majoritaires (65 % du fonds). Le reste est constitué d'ouvrages de linguistique générale, les langues autres que le français n'étant quasiment pas représentées. Les chiffres n'apparaissent cependant pas en annexe, car le fonds du centre de documentation pédagogique, comme on le sait, était en cours d'intégration dans la catalogue. Il ne nous a pas semblé utile de faire figurer des chiffres qui, de toutes les façons, changeaient quotidiennement au fur et à mesure de l'insertion progressive des notices des ouvrages dudit centre.

- Sciences et Techniques (cf annexes II.A.2.e et II.A.2.f, p. 19-20)

D'un point de vue strictement quantitatif, remarquons que le fonds « sciences dures » est équilibré, même si les sciences de la vie sont particulièrement représentées (30 % du fonds).

Le profil des sciences appliquées est radicalement différent : la médecine (40 %), les arts de l'ingénieur, le secteur « économie domestique, vie à la maison » et la gestion constituent la quasi intégralité du fonds. L'agriculture, la chimie appliquée, le bâtiment, la fabrication industrielle sont autant de domaines qui sont peu ou pas représentés.

- Les Arts (cf annexe II.A.2.g., p. 21)

Le fonds Arts est dominé par les collections ayant trait à la peinture, la musique, le cinéma. L'architecture, la photographie et le dessin sont également bien représentés. On compte très peu d'ouvrages sur le sport.

- La littérature (cf annexe II.A.2.h., p. 22)

On devine aisément que les collections de littérature sont fortement imprégnées de littérature française. Celle-ci représente en effet plus de 80 % du fonds. Mais remarquons tout de même que la littérature étrangère dans son ensemble (excepté les littératures grecques et latines) représente un corps de cinq-cents dix-huit ouvrages, soit environ douze pour cents des collections de littérature..

Le fonds littéraire français est fortement dominé par la critique littéraire, la poésie et le théâtre. En ce qui concerne ces deux derniers domaines, il n'est pas possible d'affiner les chiffres : quasiment tous les ouvrages sont cotés 841 (ou 842) + trois premières lettres du nom de l'auteur. Les genres et les époques ne peuvent donc se distinguer par la cote.

- L'Histoire et la géographie (cf annexe II.A.2.j., p. 22)

En toute logique, l'histoire et la géographie de la France tiennent le tout premier rang. En effet, les livres de géographie ayant trait à la France représentent 46.09 % du fonds de géographie.

Quant à l'histoire de France, avec plus de mille ouvrages, elle occupe quasiment la moitié des collections d'Histoire (47.86 %). Et encore faut-il ajouter à ce chiffre un certain nombre de livres cotés 909, car le fonds « Histoire du monde. Civilisation » apparaît peu homogène. On y trouve aussi bien des livres sur l'histoire universelle, des ouvrages sur les civilisations indienne, égyptienne, islamique... que des documents sur « La vie quotidienne à Marseille de Louis XIV à Louis Philippe » et autres histoires culturelles.

Remarquons enfin que les livres traitant de l'histoire des continents non européens constituent un fonds de plus de deux-cents cinquante livres, soit plus de 10 % des fonds d'Histoire (géographie exclue).

### ***II.1.2. Les périodiques*** (cf annexe II.A.7., p. 27-31)

La médiathèque est abonnée à cent vingt-neuf titres de périodiques, dont moins d'un cinquième sont consacrés aux journaux d'« information-loisirs » (Elle, Paris-Match...).

Sinon, ce sont globalement les revues ayant trait à l'art, à la musique, au cinéma ... qui sont majoritaires (un tiers des abonnements). La littérature est somme toute assez peu représentée (5 %) par rapport à la place qu'elle occupe pour les monographies. Il est d'ailleurs intéressant de comparer les chiffres relatifs à l'importance respective des grands domaines de la classification Dewey au niveau des abonnements et au sein des collections de livres (cf annexe II.A.7.c., p. 31). Outre cette "représentation minimale" de la Littérature au sein des abonnements, on constate une couverture proportionnellement plus large de la musique et du cinéma.

### ***II.1.3. Les documents sonores*** (cf annexe II. A.3., p. 24)

On entend par là le fonds de disques compacts (environ 1500), et les cassettes audio (220 titres, principalement des phonogrammes non musicaux).

Au niveau des phonogrammes musicaux, on constate une nette prédominance de la chanson française (511 titres), qui représente plus du tiers du fonds. Puis viennent la musique classique (290 titres), le rock (236 titres), et le jazz-blues (136 titres). Les catégories les moins représentées sont donc : la chanson régionale (128 titres), la musique contemporaine (95), les musiques dites «fonctionnelles» (74 titres, en majorité des musiques de film), et les phonogrammes pour enfants (62 titres).

### ***II.1.4. Les vidéo-cassettes*** (cf annexe II.A.4., p.25)

Développé récemment, le fonds vidéo compte 1600 cassettes et se partage entre documentaires (un tiers) et films de fiction.

Au niveau des documentaires, on retrouve la prépondérance des Arts et de l'Histoire-Géographie (respectivement 144 et 133 titres). Cependant, la littérature ne fait pas partie de ce « bloc de tête », puisqu'elle n'est représentée que par 63 titres.

En revanche, les sciences et techniques, et particulièrement les sciences exactes, sont nettement plus présentes que pour les documentaires écrits : 112 titres sur 505, soit 22.2 % .

Quant aux films de fiction, ils sont dominés par le genre dramatique et la Comédie (plus de 50 % du fonds). Le cinéma d'aventure, ainsi que les films fantastiques, ou encore les films musicaux, sont très peu représentés.

Entre les deux extrêmes, on trouve les films jeune public (140 titres), les comédies dramatiques, et les films policiers (chaque genre comptant entre 120 et 140 titres).

#### ***II.1.5. Les cédéroms*** (cf annexe II.A.8., p. 32)

Le fonds de cédéroms est actuellement en cours de constitution. Pour l'instant, la médiathèque en a acquis cinquante-quatre (cf liste en annexe), dont un tiers ayant trait aux arts (*Musée du Louvre, Musée d'Orsay...*). Sinon, outre les répertoires professionnels (Electre, BNF, Index Presse), et les quelques cédéroms d'actualité ("Le Monde", le journal officiel...), l'Histoire (4 cd), la géographie (7 cd) et la Littérature (2 cd) ont fait l'objet d'une préoccupation particulière. En matière de sciences et techniques, on ne trouve qu'un seul cédérom : *La recherche*.

En conclusion de cette présentation quantitative des collections, on peut dire que, globalement, les fonds conservent un profil très traditionnel, basé sur les « humanités ». Le concept de « centre de ressources » ne se traduirait donc pas par une réorientation significative des collections. Nous n'avons cependant pas pu dresser un état quantitatif de la part la plus récente des collections, car au moment où il était opportun de le faire, c'est-à-dire à la fin de notre stage (pour prendre en compte le maximum d'acquisitions réalisées dans l'année), le logiciel documentaire donnait des signes de faiblesse et l'édition de statistiques n'était plus possible.

## **II.2. Évaluation qualitative**

L'évaluation qualitative du fonds des documentaires, travail qui nous a été confié dans le cadre du stage, visait à en avoir une photographie « par niveaux de complexité ».

L'élaboration d'une grille - qui devait être assez générale pour pouvoir être applicable à tous les domaines analysés - s'est faite de manière très pragmatique, au cours d'une première phase où nous avons traité le fonds « sciences exactes », livre en main.

La grille comportait initialement trois niveaux de complexité (elle commence au niveau 2, le niveau 1 étant par hypothèse affecté aux « livres débutants »), que l'on peut grossièrement décrire comme suit :

- niveau 2 : lecture « facile » (vulgarisation, langue claire, présence d'illustrations...)
- niveau 3 : lecture plus difficile, essais dont le style n'est cependant pas hermétique (pas d'utilisation de termes spécialisés), bonne vulgarisation scientifique.
- niveau 4 : ouvrages de type universitaire, sans distinction entre les manuels et les grands ouvrages théoriques

Or, nous nous sommes rapidement aperçus qu'un niveau intermédiaire « 2.5 » était nécessaire afin de distinguer notamment les encyclopédies « faciles », voire simplistes (type « guides de la Nature ») de celles qui sont beaucoup plus complètes et parfois hardues, mais dont l'accès séquentiel et les illustrations justifiaient un niveau inférieur à trois. Ce niveau a été particulièrement utilisé par la suite, lors de l'examen des autres classes, pour qualifier les biographies et les ouvrages journalistiques.

Nous avons en outre fixé un niveau « 3.5 », qui se justifiait pour un examen détaillé de chaque livre, mais qui n'avait plus lieu d'être dans le cadre d'une analyse plus massive et plus rapide, donc plus sommaire.

Globalement, nous nous sommes penchés sur les fonds scientifiques (500 et 600), dont l'évaluation était considérée comme prioritaire par le directeur de la médiathèque, puis sur les sciences sociales et l'histoire, en raison de leur importance numérique. Sachant qu'il ne nous était pas possible de tout traiter, nous avons délibérément choisi de faire l'impasse sur la philosophie (dont l'évaluation nous paraissait trop délicate) sur la Littérature (dont l'examen nécessitait l'adoption d'une grille distincte), et sur la majeure partie des collections d'Art, en raison du caractère très particulier du « livre d'Art ». Seuls les fonds de Musique, de Cinéma, et de Théâtre ont été examinés. Les autres domaines (Langues et Religion) n'ont pas été abordés, faute de temps.

On nous reprochera peut-être d'avoir sacrifié à l'illusion d'une grille unique et applicable à plusieurs domaines. Il est évident que des adaptations sont intervenues à l'examen de chaque domaine, et que des éclaircissements par secteur sont nécessaires, surtout d'un point de vue pratique (quels éditeurs, quelles collections, quels genres d'ouvrages correspondent à chaque niveau ?). Nous renvoyons pour cela le lecteur à l'annexe II.B.2 (cf annexes, p. 38-54), où il trouvera également les tableaux consignant les résultats,

sous-classe par sous-classe. Car nous nous contentons ici de mettre en valeur les grandes tendances des fonds considérés.

Mais il convient tout d'abord d'évoquer brièvement l'âge des collections.

### *II.2.1. L'âge des collections*

Nous nous préoccupons ici uniquement des fonds documentaires, pour lesquels l'indication de « fraîcheur » est beaucoup plus importante que pour la fiction. Le tableau suivant indique les tendances globales du fonds. Pour une présentation par domaines, nous renvoyons à l'annexe II.B.1. (cf annexes p. 34-37).

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	6 977	3 837	3 378	5 052	19 244
%	<b>36.26</b>	<b>19.94</b>	<b>17.55</b>	<b>26.25</b>	<b>100</b>

Remarquons de prime abord que les fonds « Religion » et « Arts » suivent la tendance générale ; les collections de littérature, de philosophie, et d'histoire sont les plus vieilles, et comptent quasiment une moitié d'ouvrages édités il y a plus de vingt ans (un tiers pour l'histoire). Ce sont là des caractéristiques classiques des bibliothèques de lecture publique, et elles ne portent pas trop à conséquence.

En revanche, s'il est un domaine où l'âge des documents est d'un intérêt capital, c'est bien celui des sciences. Or, à peine plus de dix pour cents du fonds « sciences dures » date d'il y a moins de cinq ans, un tiers des ouvrages ayant été édités il y a plus de vingt ans. Les « sciences appliquées » ne souffrent pas du même handicap puisque, à l'image du fonds « Médecine », elles comportent plus d'un tiers d'ouvrages édités après 1990, pour un quart datant d'il y a plus de vingt ans. Le fonds de gestion est quant à lui particulièrement jeune, et mérite d'être rapproché en ce sens des collections de Droit et d'économie.

En effet ces deux fonds sont au moins composés pour moitié de livres datant d'après 1990 (les deux tiers pour le Droit seul). Les sciences sociales dans leur ensemble affichent d'ailleurs la même tendance, bien qu'amointrie par la vieillesse relative des fonds « Éducation » et « Arts et Sciences militaires ».

Il nous reste à évoquer brièvement les fonds « musique », « le cinéma » et « théâtre », en raison de leur situation particulière au sein du fonds « Arts ». Les deux premiers sont un peu plus récents que la moyenne, alors que les collections sur le théâtre sont parmi les plus vieilles de la médiathèque.

## ***II.2.2. Évaluation par niveaux de complexité*** (cf annexe II.B.2., p. 38-54)

Nous évoquerons successivement l'état des sciences et techniques, des sciences sociales, et des fonds d'histoire.

### II.2.2.1.) Les sciences et techniques (cf annexes II.B.2.b. et II.B.2.c., p. 45-48)

Si l'on considère tout d'abord le fonds « sciences exactes », on trouve une situation assez contrastée. En effet, si plus de la moitié des ouvrages de mathématiques sont clairement de niveau universitaire, les autres domaines s'adressent plutôt au « très grand public » : physique, sciences de la terre, paléontologie, et surtout la botanique et la zoologie. Quant aux disciplines restantes (astronomie, chimie, sciences de la vie), elles comportent une bonne moitié d'ouvrages « intermédiaires ». Nous serons par la suite amenés à constater que ce sont ces mêmes disciplines qui, au regard des taux de rotation, sont souvent boudées par le public.

En ce qui concerne les « sciences appliquées », nous n'avons traité que les fonds de médecine, « arts de l'ingénieur » et gestion, qui obéissent à des caractéristiques bien différentes. En effet, autant la gestion est plutôt un fonds à destination des étudiants (50 % d'ouvrages de niveau 4), autant les « arts de l'ingénieur » comportent en grande majorité des livres pratiques et de vulgarisation. Le fonds de médecine est quant à lui partagé entre ces deux tendances.

#### II.2.2.2.) Les sciences sociales (cf annexe II.B.2.a., p. 39-44)

Les collections de sciences sociales sont globalement de haut niveau (plus de la moitié des ouvrages ont été qualifiés « niveau 4 »), si l'on excepte les ouvrages dédiés aux « coutumes, savoir-vivre, folklore » (classe 390). En outre, du moins pour le fonds de sociologie - politologie, la distinction entre niveaux « grand public » et « universitaire » était quasiment sans ambiguïté et stigmatisait principalement le décalage entre les ouvrages journalistiques et les biographies, et les livres écrits par des universitaires. Mais même prise dans son ensemble, la classe des « 300 » compte peu d'ouvrages de « niveau 3 » (environ un cinquième) ; seuls ceux que la classification Dewey regroupe - non sans ambiguïté - sous l'étiquette « commerce, communication, transports », échappent à cette tendance.

L'orientation des collections de Droit et d'économie est encore plus claire, les deux tiers des ouvrages étant manifestement destinés aux étudiants.

#### II.2.2.3.) L'histoire (cf annexe II.B.2.e., p. 50-54)

Étant donnée l'importance du fonds, nous avons procédé à une évaluation par sondages en examinant un livre sur trois.

Il convient tout d'abord d'évoquer le fonds d'histoire de France. L'intérêt essentiel de l'évaluation réside en la distinction entre les biographies (qui constituent la majorité des livres de niveau 2.5), récits, témoignages, mémoires... et les ouvrages d'histoire proprement dits, qui étudient une époque ou un phénomène plutôt qu'ils ne racontent des événements ou la vie d'un personnage (et qui sont donc qualifiés « niveau 4 »). En ce sens, le fonds d'histoire de France compte presque une moitié de ces derniers, et un tiers de biographies et apparentés.

En ce qui concerne l'histoire des autres pays européens, et des continents non européens, la proportion de livres de niveau 4 est plus élevée, dans la mesure où ces fonds sont moins développés, et accueillent donc en priorité des « ouvrages d'histoire proprement dits ».

#### II.2.2.4.) Musique, cinéma, théâtre (cf annexe II.B.2.d., p. 48-50)

Les trois fonds qui composent principalement la classe 78 ont un profil qualitatif assez semblable : ce ne sont pas des fonds spécialisés, notamment le rayon musique, où l'on trouve énormément de biographies sur les chanteurs français.

### **III Le public**

Pour l'analyse du public de la médiathèque, nous disposions des statistiques classiques mettant en valeur la répartition des inscrits par sexe, nationalité et catégorie socioprofessionnelle, ainsi que des statistiques de prêt. Ces données nous ont néanmoins paru insuffisantes, et nous avons donc mis en place une enquête, tant pour voir si les tendances des statistiques de prêt se confirmaient, que pour tenter de cerner les attentes du public potentiel d'importance que constituent les étudiants de l'Institut.

#### **III.1.) Données générales** (cf annexe III.A., p. 56-61)

La médiathèque comptait en 1996 plus de deux mille sept-cents inscrits actifs (cf annexe III.A.1., p. 56), dont plus de quarante pour cents d'étudiants et quasiment huit pour cents d'enseignants. Exceptés les retraités (neuf pour cents) et les « cadres supérieurs » (six pour cents), les autres catégories socioprofessionnelles sont peu représentées, notamment les chômeurs, les ouvriers, les commerçants... (cf annexe III.A.4., p. 59)

Par ailleurs, le public est composé pour trois quarts de tchèques, les français représentant douze pour cents des inscrits (cf annexe III.A.2., p. 57). A titre de comparaison, la situation est à peu près similaire à la médiathèque de l'Institut français de Budapest.

#### **III.2.) Analyse des statistiques de prêt**

L'analyse des statistiques de prêt, et particulièrement des taux de rotation, se révèle être un outil très utile pour mesurer l'adaptation de l'offre documentaire à la demande du

public. Néanmoins, dans le cas présent, il convient de manipuler ces données avec prudence. En effet, nous disposons seulement de chiffres répercutant les prêts depuis le mois de février 1997, date à laquelle a été installé le logiciel Paprika.

Pour les années précédentes, il existe quelques statistiques très générales, indiquant le nombre de prêts par médias pour les années 1994, 1995, et 1996 (cf annexe I.B., p. 9).

On remarque que pour chaque support, les prêts ont nettement augmenté de 1994 à 1995 (augmentation globale de 30 %, alors que le nombre d'inscrits actifs demeurerait stable).

Pour l'année 1996, les statistiques par média sont incomplètes puisqu'elles ne prennent en compte que la période de février à novembre.

Il n'est pas question de décliner ici toutes les classes et sous classes au regard de leur taux de rotation respectifs. Le lecteur pourra se référer à l'annexe III.B. (p. 61-74) qui présente plusieurs tableaux détaillés<sup>10</sup>. En effet, tant pour des contraintes matérielles que pour la lisibilité de l'exposé, nous nous en tenons ici aux phénomènes marquants qui, nous semble-t-il, orientent fortement les taux de rotation.

Ces phénomènes diffèrent cependant selon les supports (livres, disques...) et les domaines (fiction / documentaires) considérés. C'est pourquoi, après avoir succinctement commenté la valeur moyenne des taux de rotation, nous nous préoccuperons successivement des différents supports et domaines qui composent les collections de la médiathèque

### *III.2.1. Vision d'ensemble*

Le tableau suivant donne une indication globale de la rotation des collections à la médiathèque de l'Institut français de Prague.

	Exemplaires	Prêts	Prêts X 2	Tx de rotation
Documentaires	19546	9454	18908	0.97
Bohémica (documentaires)	901	686	1372	1.52
romans	9683	5331	10662	1.10*
Biographies	514	250	500	0.97
B.D.	484	1607	3214	6.64
« Que sais-je ? »	2398	503	1006	0.42

<sup>10</sup> Tous les chiffres relatifs à l'état quantitatif des collections et aux prêts proviennent de statistiques par cotes en date du 19 septembre 1997.

Livres débutants	1538	1305	2610	1.70
<b>TOTAL</b>	<b>35064</b>	<b>19136</b>	<b>38272</b>	<b>1.09</b>
Documents sonores	1966	5517	11034	5.61
Vidéos	1613	3079	6158	3.82

Au premier abord, on peut être frappé par la faiblesse du taux de rotation, surtout si on le compare aux normes des bibliothèques publiques « classiques ». Ainsi, Emmanuel Doucet et François Larbre affirment que « d’après notre expérience et les informations collectées dans les bibliothèques publiques anglo-saxonnes, il apparaît que, pour un fonds en libre accès de 10 000 à 30 000 volumes, un taux de rotation annuel moyen de 6 est satisfaisant (8 pour la fiction, 4 pour les documentaires) »<sup>11</sup>.

Les chiffres relatifs aux documents écrits traduiraient donc une grave inadéquation à la demande. Mais comparons ce qui est comparable. Considérons donc le tableau suivant, qui met en valeur les taux de rotation de la médiathèque de l’Institut français de Budapest<sup>12</sup>.

	Exemplaires	Taux de rotation
Documentaires empruntables	20 000	0.6
Romans	5200	0.85
Romans policiers	650	1.86
Romans science-fiction	140	0.75
Bandes dessinées	1500	2.43
Secteur Jeunesse	5500	2.55
<b>TOTAL</b>	<b>32 990</b>	
disques	2100	1.11
cassettes audio	1300	0.7

<sup>11</sup> Cf F. Larbre et E. Dousset, « La gestion des fonds est-elle une science exacte ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1988.

<sup>12</sup> Les chiffres nous ont été communiqués par M. Richard Roy, directeur de la médiathèque de l’Institut français de Budapest.

vidéos	2100	5

On constate que pour des collections assez semblables en volume (exceptés les fonds de romans et les secteurs Jeunesse), les taux de rotation à Budapest ne sont pas plus élevés qu'à Prague. Ils sont même nettement inférieurs en ce qui concerne les documentaires (dont le profil est également dominé par la littérature, les arts, les sciences humaines et sociales).

Il est donc assez certain que les collections de la médiathèque de Prague ne souffrent pas d'une pathologie de l'inadaptation à la demande. Les taux de rotation peuvent sûrement être relevés, mais disons qu'ils ne sont pas anormalement bas étant donné l'environnement de la médiathèque. Cela étant dit, il convient maintenant de pénétrer les collections plus en détail, afin d'en dégager des tendances « par domaines ».

### ***III.2.2. Présentation par supports***

#### III.2.2.1) Les livres

##### *Les romans*

Les statistiques par indice nous permettent d'affiner l'analyse en distinguant du fonds général les romans policiers, historiques, et de science fiction. Il est également possible d'isoler les romans « Bohémica », en recourant cette fois aux statistiques par cote.

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	<b>Taux de rotation</b>
R. historiques	297	144	288	<b>0.97</b>
R. policiers	1 338	798	1 596	<b>1.19</b>
R. science fiction	446	169	338	<b>0.76</b>
R. « Bohémica »	277	260	520	<b>1.8</b>
Autres romans	7 325	4 220	8 440	<b>1.15</b>

Total	9 683	5 331	10 662	<b>1.10</b>
-------	-------	-------	--------	-------------

A la lecture de ce tableau, on constate une certaine désaffection pour la science fiction. En outre, les romans policiers ne sont pas l'objet d'un engouement supérieur aux autres romans (à propos desquels nous n'avons aucun moyen de distinguer les « classiques » et les « romans d'aujourd'hui »).

Remarquons enfin que ce sont les romans « bohémica » qui sortent le plus, sachant que l'offre est quantitativement sans commune mesure avec celle des « autres romans ».

*Les documentaires (cf annexe III.B.1., p. 61-70)*

Il est délicat de faire un commentaire d'ensemble concernant les taux de rotation des documentaires. Certains domaines sortent beaucoup, d'autres moins, et il n'est pas toujours facile de savoir pourquoi. A ce niveau, seuls les chiffres sont parlants. Mais il nous semble cependant que l'on peut dégager quelques tendances générales qui peuvent contribuer à éclairer une politique d'acquisition.

- Quelques caractéristiques d'une bibliothèque publique « classique »... et quelques « contre-indications ».

La médiathèque de l'Institut français de Prague n'échappe pas à certaines tendances habituelles qui marquent la rotation des collections. On ne s'étonnera donc pas du succès des guides de voyage et autres ouvrages de « tourisme », particulièrement dans un pays longtemps fermé aux échanges extérieurs.

Dans la série des « classiques », citons également : le succès des « phénomènes paranormaux », des livres de cuisine, des ouvrages sur la mode... Encore une fois, pour ces deux derniers domaines, il semble que la tendance soit encore amplifiée par l'existence à l'étranger d'une image stéréotypée de la culture française, basée sur l'élégance, les « bonnes manières », la gastronomie...

Toutefois, certains domaines, traditionnellement un peu abandonnés dans les bibliothèques publiques classiques, ne souffrent pas de la même désaffection à la médiathèque de l'Institut français. Il en est ainsi du fonds de théâtre français, dont le taux de rotation se situe dans la moyenne (0.96), et des ouvrages de poésie qui, finalement, sortent plutôt bien étant donné leur importance numérique (0.79 pour un fonds de 1098 volumes).

- Le « phénomène linguistique »

Si l'on s'en tient aux taux de rotation, la France, c'est tout d'abord la langue française. Le public vient à la médiathèque pour y trouver des dictionnaires, livres de grammaire...

- Le double succès des fonds « de haut niveau » et des livres pratiques

On sait que la médiathèque est très fréquentée par les étudiants. Il est manifeste que ceux-ci viennent y emprunter des ouvrages pour le besoins de leurs études.

Ainsi, les fonds d'économie, de Droit et de gestion, dont les deux tiers peuvent être considérés « de niveau universitaire », sont fortement demandés, avec des taux de rotation qui s'élèvent à 1.5 en moyenne. Mais si l'on détaille, les taux atteignent 2 et plus pour l'économie financière (2.08), le droit privé (1.89), le droit international (2.24).

On observe la même tendance pour les domaines scientifiques. Ce sont par exemple les mathématiques, avec un fonds constitué pour plus de moitié d'ouvrages « universitaires », qui affichent le taux de rotation le plus élevé des collections scientifiques (1.82). En revanche, un domaine comme l'astronomie, qui ne compte quasiment pas d'ouvrages « spécialisés », souffre d'une désaffection manifeste.

Il faut cependant nuancer : le succès des fonds de « haut niveau » ne signifie pas que les livres de vulgarisation, « faciles », « grand public » ne soient pas empruntés, bien au contraire. Ainsi, pour prendre l'exemple de la Médecine, les fonds les plus empruntés sont ceux qui comportent le moins d'ouvrages spécialisés, à savoir « hygiène » et « pharmacologie et thérapeutique ». Cela dit, nous avons pu constater, par le biais d'une édition bibliographique qui indique le nombre de prêts enregistrés pour chaque livre, que les ouvrages manifestement destinés aux étudiants sortaient beaucoup.

D'où l'hypothèse suivante, qui nous semble assez juste : les ouvrages qui sortent beaucoup sont soit les livres très pratiques (ou illustrés), soit ceux qui s'adressent à un public universitaire. Entre les deux, la masse des essais sur les « problèmes de société », les ouvrages de bonne vulgarisation scientifique, les ouvrages « politiques », seraient les moins demandés. Ainsi, dans la classe médecine, ce sont les ouvrages cotés 610 qui sortent le moins (TR = 0.65). Or plus de la moitié du fonds est de niveau 2.5 ou 3.

Naturellement, une telle « loi », qui semble vouloir s'appliquer à l'ensemble des documentaires, doit souffrir des exceptions. Mais nous sommes convaincus qu'elle s'applique quasiment sans exception dans le domaine des sciences (500 et 600), et souvent en sciences sociales.

#### - Le poids des publics particuliers

Les bibliothécaires de la médiathèque nous ont souligné l'importance du public maghrébin, et notamment algérien, pour qui l'Institut français semble constituer un « repère » important à Prague. Les statistiques de prêt confirment cette impression. Ainsi, le taux de rotation du fonds « Histoire générale de l'Afrique » est particulièrement élevé par rapport à la moyenne (1.9), et il augmente encore si l'on considère les seuls ouvrages sur l'Algérie (2.71).

Cela nous semble être la seule « particularité nationale » qui s'exprime significativement dans les taux de rotation (mais remarquons toutefois qu'à l'inverse, l'histoire de l'URSS et de la CEI n'intéresse personne...). Sinon, les ouvrages sur la France, que ce soit en Histoire, en Littérature, en philosophie, recueillent bien heureusement les préférences du public. Sachant que ce constat n'est vrai que si l'on compare les taux de rotation à l'importance numérique respective des différents fonds considérés.

#### - Le succès des « domaines nouveaux »

Par « domaines nouveaux », on entend les nouveaux champs de la connaissance qui se sont ouverts récemment. On constate ainsi que des thèmes comme Internet, le multimédia sont très prisés du public de la médiathèque (même si le fonds est encore peu développé), ce qui se comprend si l'on suppose que ce sont là des domaines encore mal représentés dans la production éditoriale tchèque. On retrouve la même tendance en sociologie : les ouvrages cotés 302 (« interaction sociale ») ont le taux de rotation le plus élevé du fonds, et l'édition bibliographique permet d'affirmer que ce sont les ouvrages de niveau universitaire en sciences de l'information et de la communication qui guident cette tendance.

Les « domaines nouveaux », ce sont également ceux qui, sans constituer de nouvelles disciplines en elles-mêmes, ont maintenant vocation à s'intégrer dans le champs politique, économique et culturel de la République Tchèque libéralisée. Il en est ainsi, par exemple de la gestion des entreprises privées, ou mieux encore, de la publicité : le fonds, certes peu développé (11 ouvrages cotés 659), n'en a pas moins un taux de rotation de plus de quatre.

*Les « livres débutants » (cf annexe III.B.2., p. 71)*

Au sein de ce fonds hétéroclite, deux types de documents ont un taux de rotation qui s'écarte significativement de la moyenne :

- les ouvrages pour les personnes qui apprennent le français : ils sont particulièrement demandés (TR = 4.40)
- les « romans », pour la plupart assez vieux, (type bibliothèques rose et verte) ne sortent pas beaucoup (TR = 0.73)

A travers les différentes observations que l'on a pu faire, il nous semble avoir dégagé quelques unes des tendances principales qui conditionnent les taux de rotation des livres. Mais elles sont naturellement plus ou moins imbriquées les unes dans les autres, ce qui rend difficile toute extrapolation d'une classe à une autre, et toute affirmation sur les causes de l'engouement du public. Ainsi nous n'avons pas évoqué l'importance de l'âge des collections comme facteur de détermination des taux de rotation. Il est évident que certains fonds sont particulièrement soumis à cette contrainte, et le fait que quasiment la moitié des collections de Droit ou d'économie datent d'après 1990 n'est certainement pas étranger à leur succès. L'évaluation qualitative apporte des indications sur la « fraîcheur » de certains fonds, mais on se doute qu'une évaluation détaillée était hors de notre portée.

#### III.2.2.2) Les disques compacts (cf annexe III.B.4., p. 72)

Comme on pouvait s'y attendre, le taux de rotation des disques est globalement très élevé (plus de six). Il atteint plus de sept pour la chanson française et les musiques de film. Ce sont le jazz, le blues, et la musique contemporaine qui sont les moins demandés (avec un taux de rotation qui tend tout de même vers quatre). Ceci dit, il nous paraît difficile de tirer des enseignements de ces chiffres, tant le fonds de disques est réduit par rapport à la demande.

#### III.2.2.3.) Les vidéos (cf annexe III.B.5., p. 73)

La fiction est naturellement cinq fois plus empruntée que les documentaires. Pour ces derniers, le taux de rotation global est de 1.21, soit guère plus que pour les documentaires sous forme de supports imprimés. Là encore, vu la taille du fonds, une analyse détaillée par genres et domaines ne paraît pas utile, d'autant plus qu'il n'y a pas d'écarts significatifs entre les taux de rotation si l'on considère leur importance numérique. Il y a globalement une pression du public en faveur des films de fiction, et elle s'exerce sur tous

les genres. Tout au plus peut-on dire que les films policiers semblent être parmi les moins appréciés, surtout par rapport aux films "jeune public" pour lesquelles la demande paraît être la plus forte en l'état actuel du fonds.

#### III.2.2.4.) Les cédéroms

Jusqu'à très récemment, la médiathèque ne prêtait pas de cédéroms.

### **III.3.) L'enquête de public**

Étant données le peu d'indications objectives sur les publics dont nous disposions, il nous a paru nécessaire de recourir à une enquête, d'une part pour compléter les statistiques de prêt dont la période appréhendée nous semblait trop courte, d'autre part afin de mieux connaître ce public potentiel de proximité que constituent les élèves des cours de français de l'Institut. Car, selon les chiffres de 1996, ceux-ci ne composent que cinq pour cents des inscrits<sup>13</sup> (c'est-à-dire qu'au plus 300 étudiants sur 1 500 seraient répertoriés comme inscrits).

Avant de présenter les résultats de cette enquête, il convient d'explicitier la démarche qui fut la nôtre pour l'élaboration et le « passage » des questionnaires.

#### ***III.3.1. La méthode***

##### III.3.1.1.) Élaboration du questionnaire (cf annexe III.C.1., p. 74)

Il nous faut tout d'abord souligner la forte contrainte de temps qui a accompagné l'élaboration du questionnaire. En effet, les questions devaient être mises au point très rapidement, afin que l'on puisse soumettre l'enquête aux élèves de français inscrits en session intensive, session qui avait commencé début septembre et qui ne durait que trois semaines. Sans compter que le questionnaire, une fois fixé, devait encore être traduit par une bibliothécaire, puis testé, puis éventuellement modifié...

Nous n'avons donc pas cherché à mettre au point un questionnaire « sur mesure », qui nécessitait au préalable une étude approfondie des collections, statistiques... Par chance, nous disposions de l'enquête effectuée à la médiathèque de l'Institut français de Budapest en Juin 1993<sup>14</sup>. Étant données les caractéristiques communes de cet établissement et de la médiathèque de l'Institut de Prague (collections, contexte...), nous nous sommes

---

<sup>13</sup> Source : questionnaire envoyé en 1997 aux bibliothèques françaises à l'étranger par le Bureau des bibliothèques et des centres de ressources du Ministère des Affaires Etrangères.

<sup>14</sup> cf Jean-Jacques Donnard. « Connaître son lectorat ». *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 5/6, été-automne 1994, p. 19-21.

fortement inspirés de ce texte, en tenant compte naturellement des spécificités propres à cette dernière, et en supprimant quelques questions.

En effet, le questionnaire devait être court, afin que les élèves des classes de français puissent le remplir rapidement, et que cette « formalité » n’empiète pas trop sur le temps de la leçon. C’est également pour cette raison qu’à deux exceptions près, il ne comporte que des questions fermées. Ce qui a permis en outre un dépouillement relativement rapide.

Par conséquent, outre les questions types classiques (sexe, âge, CSP...), l’enquête comportait surtout des questions liées directement à la politique d’acquisition de la médiathèque. Quels supports, quels thèmes, quelles langues étaient particulièrement affectionnés par le public réel et potentiel ? Ce public avait-il les moyens de trouver de la documentation française ailleurs qu’à la médiathèque de l’Institut ? Telles étaient nos principales préoccupations.

### III.3.1.2.) « Passage » des questionnaires

Nous avons conscience de l’importance, à l’intérieur de la bibliothèque, du lieu où les usagers sont interrogés (salle d’étude, banque de prêt, inscription...). Mais les lecteurs n’ont pas été « interrogés », ce qui nous aurait pris beaucoup trop de temps (nous étions alors parallèlement en charge de l’évaluation qualitative des documentaires) ; plusieurs piles de questionnaires ont donc été réparties aux différents endroits stratégiques de la médiathèque, chaque bibliothécaire étant chargée de les proposer au public. Celui-ci n’a donc pas été « forcé », ou du moins « courtoisement invité », comme c’est le cas lors des « enquêtes-interrogatoires ». On comprend donc que notre enquête s’est déroulée de manière très souple, et qu’il ne nous était pas possible de maîtriser la quantité de questionnaires passés à tel endroit, à tel autre... Par conséquent, nous avons pris le parti de traiter l’espace médiathèque comme un espace unique, et de ne pas faire de distinction selon le lieu où les usagers se voyaient proposer le questionnaire. Sauf pour l’Espace Actualité, en raison de sa dissociation physique d’avec la médiathèque, et du public spécifique qu’il draine.

Nous sommes également conscients que l’échantillonnage doit faire l’objet d’une attention toute particulière dans le cadre d’une enquête. Pour les raisons déjà invoquées plus haut, la maîtrise progressive de l’échantillon n’était guère possible. Nous n’avons pas oublié de prendre en compte le public particulier du samedi matin, principalement composé de français, mais ce fut là notre seule tentative d’orientation du public interrogé. Fort

heureusement, malgré une légère surestimation des étudiants, la composition de ce dernier est assez semblable à celle du public réel. Quant au public potentiel considéré, il n'était naturellement composé que d'étudiants de l'Institut, dont la majorité a moins de vingt-cinq ans, sans que les autres classes d'âge soient trop marginales, mis à part les retraités.

### *III.3.2. Les résultats*

Nous nous en tenons ici à une présentation des résultats sous l'angle d'un rapport direct aux acquisitions, à savoir : quels sont les thèmes et les supports les plus demandés ?, le public considéré trouve-t-il ailleurs qu'à la médiathèque de l'Institut de la documentation en français ?, et dans quelle mesure demande-t-il des documents en une langue autre que le français ?

Les résultats "question par question" figurent en annexe (n° III.C.2., p. 79-93), et sont présentés dans des tableaux qui segmentent les réponses par "groupes spécifiques", ce qui permet de considérer isolément l'avis d'une population interrogée donnée : étudiants de l'Institut, étudiants de l'Institut qui ne fréquentent pas la médiathèque (et que l'on appellera ici "public potentiel"), tchèques, français<sup>15</sup>... Disons simplement ici que l'on a affaire à un public cultivé, polyglotte, et parlant bien le français. Par ailleurs, la grande majorité des gens qui fréquentent la médiathèque disent y être inscrits, et peu d'entre eux n'ont recours qu'à la consultation sur place. Pour les deux tiers du public, prêt et consultation constituent deux pratiques cumulatives.

#### III.3.2.1) Missions générales de la médiathèque (cf annexe III.C.2., p. 85-86, question 10)

Il convient ici de distinguer entre les étudiants de l'Institut et les autres. En effet, si les deux types de public attendent tout d'abord de la médiathèque qu'elle propose des documents d'information sur la culture, l'histoire et l'actualité française, leur deuxième choix est différent. Pour les élèves de français, la médiathèque doit, en second lieu, proposer des ouvrages d'apprentissage de la langue française, alors que « les autres » souhaitent disposer de documents d'information générale (c'est à dire n'ayant pas

---

<sup>15</sup> Les réponses émanant spécifiquement des français ou des tchèques ont été obtenues par croisement de données grâce aux ressources offertes par le logiciel Excel, qui a servi au dépouillement de l'enquête.

forcément trait à la France). On constate d'ailleurs que ce deuxième choix est quasiment autant mis en avant que le premier.

Par ailleurs, moins d'un tiers du public réclame en priorité des documents de distraction. Les français en sont apparemment les plus friands (40 % d'entre eux placent la distraction dans leur deux premiers choix, 30 % pour les tchèques).

Même constatation pour le fonds Bohémica : moins de dix pour cents des tchèques attendent de la médiathèque qu'elle propose en priorité des ouvrages sur l'Europe centrale, alors que les français placent cette mission sur le même plan que la présentation d'ouvrages sur la France. Si cette tendance n'est guère surprenante, elle peut susciter des interrogations sur la légitimité d'un tel fonds.

III.3.2.2.) Dans quelle mesure le public réclame-t-il des documents en langue étrangère ? (cf annexe III.C.2., p. 84-85, question 8)

Globalement, plus de la moitié des personnes interrogées ne veulent pas d'une autre langue. Mais, curieusement, ceux qui réclament de la documentation autre que française citent en priorité l'anglais, qui recueille deux fois plus de suffrages que le tchèque.

D'ailleurs, les tchèques eux-mêmes ne sont que vingt pour cents à demander de la documentation en tchèque.

III.3.2.3.) Le public trouve-t-il de la documentation française ailleurs qu'à la médiathèque de l'Institut ? (cf annexe III.C.2., p. 83-84, question 7)

Sans qu'il soit utile de distinguer entre publics réel et potentiel, soixante pour cents des sondés disent ne pas trouver de documentation française ailleurs qu'à la médiathèque de l'Institut français. Si l'on englobe les personnes qui ont uniquement cité les librairies, kiosques, tabacs, cafés, et bouquinistes (où l'offre, soit se réduit à des quotidiens, soit est de toute façon très limitée), ce chiffre s'élève à soixante dix pour cents.

Reste donc un éventail d'environ soixante personnes, qui citent des établissements on ne peut plus divers et variés. Seules la bibliothèque du Cefres (treize personnes) et la Bibliothèque Nationale (neuf personnes), semblent se dégager de la masse des sources hétéroclites.

III.3.2.4) Quels sont les supports les plus demandés ? (cf annexe III.C.2., p. 86-87, question 11)

Le questionnaire précisait, dans la question ayant trait aux supports, qu'il fallait indiquer un ordre de préférence relatif aux huit types de documents cités (livres, revues, disques compacts, cassettes audio, vidéocassettes, dossiers de presse, cédéroms, internet). Cette consigne n'a malheureusement pas été suivie dans un grand nombre de cas (les sondés se contentant d'entourer deux ou trois supports, d'indiquer un ordre d'importance partiel...), ce qui réduit naturellement la portée de la question. Nous avons donc exploité les réponses en prenant en considération les deux premiers choix (pour ceux qui avaient respecté la lettre de la question), où les choix tout court (au nombre de deux ou trois en majorité).

Les quatre cinquièmes des personnes interrogées placent les livres dans leurs deux premiers choix, les revues recueillant la moitié des suffrages. Notons cependant que pour un cinquième du public, l'offre en disques compacts est considérée comme prioritaire. Quant aux vidéocassettes, elles recueillent un peu plus de dix pour cents d'avis préférentiels. Il convient de noter ici qu'un tchèque sur dix donne sa préférence aux vidéos, alors que les français sont beaucoup plus enclins à préférer ce support (un tiers d'entre eux le citent dans leurs deux premiers choix). Indication intéressante, sans doute révélatrice du taux d'équipement des ménages, qu'il est pourtant nécessaire de manipuler avec prudence étant donné le faible nombre de français interrogés (vingt deux).

### III.3.2.5.) Quels sont les thèmes les plus demandés ? (cf annexe III.C.2., p 88-91, question 12)

Une question telle que celle-ci, outre qu'elle rassemble imparfaitement sous le même vocable (« thèmes ») tant des domaines de la connaissance (Histoire, Beaux Arts...) que des types de documents (manuels d'enseignement), soulève bien des difficultés. En effet, la détermination même des « thèmes » déclinés dans le questionnaire aurait du prendre appui sur une étude quantitative des collections, afin de mettre en concurrence des ensembles homogènes et comparables. Pourquoi l'économie est-elle citée en tant que telle, et non la médecine, ou la science militaire... ?

A défaut d'avoir disposé d'assez de temps pour mener à bien une étude préalable, nous sommes inspirés de la grille élaborée à la médiathèque de Budapest, dont les collections, nous l'avons déjà souligné, ont un profil comparable aux fonds de la médiathèque de l'Institut de Prague. Des « thèmes » comme les contes, l'Europe centrale... ont cependant été ajoutés afin de prendre en compte les spécificités de l'établissement où nous nous trouvions.

En tous les cas, toute énumération limitative, a fortiori dans le champ illimité de la connaissance, est en dernier ressort le résultat d'un choix arbitraire. Du moins pouvons nous dire que ce choix n'est pas hasardeux, puisqu'emprunté en partie à l'enquête effectuée à Budapest. Il n'en comporte pas moins des imperfections, qui imposent de traiter les données obtenues avec une certaine prudence.

*Les livres (cf annexes p. 88-89)*

Globalement, ce sont les sciences sociales et politiques, les romans, les Beaux Arts et les manuels d'enseignement qui recueillent le plus de suffrages (autour de 80 « voix »). L'Histoire, la géographie, la philosophie et la psychologie viennent un peu après, tout en constituant manifestement des domaines très demandés. Il est donc permis de penser que les préférences du public vont à la fiction, et aux sciences humaines et sociales, ce qui coïncide d'ailleurs avec l'orientation des collections de la médiathèque.

Il faut toutefois distinguer entre le public réel et ceux qui ne fréquentent pas la médiathèque. Pour ces derniers en effet, les romans et la philosophie ne constituent pas des « thèmes » prioritaires. En revanche, ce public potentiel semble orienter davantage ses goûts vers le cinéma, discipline la plus demandée après les Beaux-Arts, et la musique (chanson).

En ce qui concerne les sciences, elles recueillent peu de suffrages, tant de la part des usagers que du public potentiel. Ainsi, les « techniques et sciences appliquées », les « sciences de la nature » et les « mathématiques » font partie des domaines les moins demandés (moins de 15 « voix »). Ils subissent le même sort que les biographies, les mémoires, les contes et la science-fiction.

Pour ce qui est de la littérature - romans exceptés -, elle n'apparaît pas comme une discipline prioritaire. La poésie et le théâtre, et plus encore les « essais divers de langue française », sont parmi les domaines les moins affectionnés (moins de 20 voix). L'histoire et la critique littéraire semblent plus appréciées (32 voix).

Quant aux ouvrages que j'appellerai « de distraction », ils ne semblent pas susciter d'intérêt manifeste. C'est du moins ce qu'on observe sans équivoque pour la science fiction, les romans policiers et les bandes dessinées recueillant tout de même plus de voix que les sciences.

Il reste enfin à évoquer l'économie et le Droit, qui, comme nous l'avons vu, ont un profil qualitatif et quantitatif comparables. La tendance se confirme pour l'économie (43 voix), presque autant demandée que la géographie et la philosophie, mais elle est moins nette

pour le Droit (20 voix), qui ne recueille finalement guère plus de voix que le théâtre et la poésie.

*Les périodiques (cf annexes p. 90)*

Après les revues d'actualité, considérées comme prioritaires par plus de la moitié des personnes interrogées, ce sont les « revues professionnelles » qui recueillent globalement le plus de suffrages : 81 voix contre 68 pour les « magazines de détente ». Mais là encore, il faut nuancer : si cet ordre préférentiel est clairement affirmé par les lecteurs de la médiathèque, les non-usagers interrogés placent les « magazines de détente » en second choix. Les personnes interrogées dans l'enceinte de l'Espace Actualité, pris isolément, y accordent quant à eux autant d'importance qu'aux « revues professionnelles ».

*Les disques compacts (cf annexes p. 90)*

Ici, nulle ambiguïté : la chanson française est l'objet d'un engouement deux à trois fois supérieur aux autres genres de musique. Le « folklore français », globalement le moins demandé, suscite cependant chez les étudiants de l'Institut un intérêt comparable à la musique classique, alors que les personnes interrogées à la médiathèque n'y accordent qu'une importance minimale (six voix).

Entre ces deux extrêmes, l'ordre de préférence est le suivant : musique classique, rock, jazz.

*Les vidéocassettes (cf annexes p. 91)*

On constate une désaffection manifeste pour les courts-métrages, de la part de tous les genres de public. Sinon, c'est bien sûr la fiction qui fait l'unanimité (104 voix), mais les documentaires suscitent également un intérêt manifeste (75 voix), quoique nettement moindre chez le « public potentiel » que chez le public réel.

*Les cassettes audio (cf annexes p. 91)*

On n'observe guère de tendances significatives « par domaines ». Un seul enseignement se dégage : il y a une forte demande de « livres-cassettes ».

En conclusion de cette analyse du public de la médiathèque, on peut dire que, malgré les outils réquisitionnés, il est difficile de s'en faire une image fiable. Les statistiques de prêt donnent en effet des indications très relatives, en raison de la courte période couverte, mais aussi de la vieillesse de certains fonds qui rend difficile toute tentative d'interprétation. On observe en outre de curieux phénomènes : des manuels de science, de médecine ou d'économie seraient particulièrement prisés par un public étudiant, dont on voit mal (étant donné le peu d'indications dont on dispose sur l'environnement documentaire) pourquoi ils viendraient chercher ce type de documentation à la médiathèque de l'Institut français...

On a pu remarquer cependant que, du moins pour certaines disciplines, c'étaient les fonds au profil très marqué (soit pratique et facile, soit de niveau « universitaire ») qui avaient les taux de rotation les plus élevés. Ce qui donne à penser qu'il y a coexistence de deux demandes, l'une conditionnée par une démarche intellectuelle « sérieuse », l'autre très pratique. Entre les deux, un faible intérêt pour ce qu'on pourrait appeler « la culture à portée du grand public ».

Par ailleurs, l'enquête a permis de cerner les attentes générales du public actuel qui, globalement, sont assez traditionnelles et encore très portées sur les « Humanités ».

Finalement, c'est ainsi que la culture française continue d'être perçue et appréciée, du moins de la part de cette élite francophone et francophile qui semble encore constituer la majorité du public tchèque.

## DEUXIÈME PARTIE : LIMITES ET ENJEUX D'UNE POLITIQUE D'ACQUISITION A LA MÉDIATHÈQUE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DE PRAGUE

Tout au long de notre première partie, nous avons tenté de rassembler les éléments susceptibles de servir à l'établissement et à la formalisation d'une politique d'acquisition à la médiathèque de l'Institut français de Prague. On a pu se rendre compte que notre démarche et nos recherches étaient souvent assorties d'incertitudes. Il reste donc à savoir si les données recensées permettent de construire une politique d'acquisition qui ne soit pas intuitive (voire hasardeuse), et qui pourrait ainsi faire l'objet d'une formalisation. Pour ce faire, il convient tout d'abord d'ordonner les nombreuses contraintes que nous avons cru déceler, et d'évoquer celles dont nous n'avons pas encore parlé. Car c'est au regard de ces contraintes que nous pourrions envisager les enjeux majeurs de la politique d'acquisition de la médiathèque de l'Institut français de Prague.

### ***I. Les contraintes***

Il s'agit ici de voir précisément en quoi la position de la médiathèque fait obstacle à la construction d'une politique d'acquisition cohérente. Nous nous référerons souvent aux indications de Bertrand Calenge, dont l'ouvrage sur les politiques d'acquisition fait autorité en la matière. L'auteur propose une formalisation à trois niveaux de la politique d'acquisition (charte des collections, plan de développement des collections, protocoles de sélection<sup>16</sup>), formalisation qui doit comprendre des objectifs en quantités et en niveaux. Il conseille par ailleurs de scinder l'acte d'acquisition en deux étapes : la sélection des documents, exclusivement en fonction de leur contenu, puis la décision d'acquisition proprement dite, en fonction des besoins des différents secteurs d'usage. Cette approche permet en effet d'avoir une vision transversale des collections, et de construire une politique cohérente, en harmonisant les fonds des divers secteurs d'usage, et en

---

<sup>16</sup> Cf note en introduction

construisant une offre complémentaire par supports (une biographie de Jacques Brel intégrera le fonds en même temps que l'intégrale de son oeuvre sur disques compacts...).

Nous envisagerons successivement les problèmes suivants : fonctionnement interne de la médiathèque, contrainte budgétaire, contrainte éditoriale, environnement mal connu.

### **I.1.) Le traitement des acquisitions**

Six personnes se partagent les acquisitions à la médiathèque de l'Institut français de Prague, chacune étant également en charge du catalogage et de l'indexation des documents acquis. La répartition s'établit comme suit :

- périodiques
- salle d'information-orientation / cédéroms
- arts / vidéocassettes / disques
- romans / littérature / « livres débutants »
- documentaires : généralités et sciences et techniques
- documentaires : philosophie, religion, sciences sociales, langues, histoire - géographie

Comme on peut le remarquer, la répartition mêle domaines, supports, et secteurs d'usage. Le processus d'acquisition à la médiathèque de l'Institut français de Prague ne prend donc pas en compte les deux volets définis par Bertrand Calenge. La répartition des acquisitions n'ignore pourtant pas totalement les impératifs de contenu dans la mesure où la personne en charge du domaine « Arts » est également responsable des disques et des vidéos (ce qui lui permet de construire une cohérence avec les fonds Musique et Cinéma). Il n'empêche que, même si nous avons pu observer une cohérence globale des collections (due à un dialogue permanent entre les bibliothécaires), une première approche transversale par grands domaines de contenus permettrait certainement d'harmoniser plus étroitement les collections (livres / périodiques, documentaires livres / documentaires vidéos...).

### **I.2.) La contrainte budgétaire**

Toute politique d'acquisition étant étroitement soumise aux impératifs budgétaires, il convient de préciser les moyens dont dispose la médiathèque de l'Institut français de Prague. Celle-ci se voit allouer deux enveloppes distinctes, car l'une est spécifiquement réservée à l'achat de périodiques (environ 230 000 francs). La seconde (300 000 francs) est consacrée aux acquisitions de tout autre type de documents.

Remarquons de prime abord que cette distinction budgétaire, qui renvoie à des considérations administratives et financières dans lesquelles nous n'entrerons pas, n'encourage pas à une approche transversale des collections (telle qu'évoquée ci-dessus). Mais là n'est pas la contrainte principale, qui tient avant tout au montant des sommes dont la médiathèque dispose, et qui détermine la valeur du taux de renouvellement des collections. Le tableau suivant présente les pourcentages d'augmentation du nombre de livres, documents sonores et cassettes vidéo entre 1995 et 1996. Sachant qu'aucune élimination n'est intervenue durant cette période, ces pourcentages s'assimilent à des taux de renouvellement<sup>17</sup>.

---

<sup>17</sup> Source : questionnaire envoyé en 1997 aux bibliothèques françaises à l'étranger par le Bureau des bibliothèques et des centres de ressources du Ministère des Affaires Etrangères.

### Taux de renouvellement des collections entre 1995 et 1996 à la médiathèque de l'Institut français de Prague

<b>Supports</b>	<b>% augmentation</b>
Livres	4.31
Disques	15.73
Vidéos	15.54

En 1996, le taux de renouvellement des collections de livres était donc de moins de cinq pour cents. Or, selon Bertrand Calenge, "toute capacité de renouvellement inférieure à 7.5 % des fonds courants (en libre accès) doit alerter le bibliothécaire quant à la validité des collections proposées au public, quel que soit le type de bibliothèque publique concernée"<sup>18</sup>. Il est donc permis de s'interroger sur la capacité de la médiathèque à développer une authentique politique d'acquisition, même si les chiffres concernant les disques et les vidéos sont éloquentes. Car ces deux fonds sont en cours de constitution, et le fait que la médiathèque soit obligée de "sacrifier" le renouvellement du fonds de livres pour construire deux (modestes) collections de disques et vidéos est révélateur d'une certaine impuissance.

### **I.3.) La contrainte éditoriale**

Outre le fait que toute politique d'acquisition est dépendante des aléas de la production éditoriale, on repère deux phénomènes propres à la situation particulière d'une bibliothèque d'Institut français à l'étranger.

Le premier concerne spécifiquement le support vidéo, pour lequel les acquisitions sont soumises à un marché de l'offre très réduit. La médiathèque est en effet contrainte d'effectuer ses achats uniquement en format PAL, vu l'équipement des ménages en République Tchèque. Ce handicap est particulièrement gênant si l'on considère, avec Francis Agostini, responsable du développement des collections à la médiathèque de la Cité des sciences et de l'industrie, que l'audiovisuel est la «voie royale de la vulgarisation

---

<sup>18</sup> Op. Cit., p. 147

scientifique»<sup>19</sup>. Cela ne simplifie pas le problème de la place des sciences et techniques dans les collections de la médiathèque de l'Institut français de Prague.

La seconde contrainte concerne l'offre de livres. La médiathèque s'approvisionne auprès de distributeurs français, et il n'y a donc pas d'office. Par conséquent, les bibliothécaires n'ont aucun moyen d'évaluer leurs acquisitions d'un oeil critique. Or, une politique d'acquisition formalisée suppose l'établissement, par domaines, d'objectifs quantitatifs et par "niveaux de complexité". Mais sans appareil critique, il est plus difficile de respecter ces indications de "niveaux" : les indices de *Livre-Hebdo* (qui constitue le principal outil d'acquisition pour les livres à la médiathèque) sont en effet quelque peu suspects.

#### **I.4.) Un environnement mal connu**

On a pu s'apercevoir en première partie de notre travail que la médiathèque évoluait dans un environnement qui lui était très mal connu.

La première difficulté qui en découle concerne le nombre de documents optimal à posséder. Pour les bibliothèques publiques françaises, ce nombre est en général calculé par rapport à la population desservie. Bertrand Calenge note ainsi que « l'objectif retenu par un groupe de travail de la Direction du livre est de deux "documents-équivalents-livres" (DEL) par habitant desservi, 2,2 pour les communes de moins de 60 000 habitants"<sup>20</sup>. La médiathèque de l'Institut français de Prague devrait donc établir son volume idéal de documents par rapport au nombre de personnes qui parlent français à Prague. Or, cette indication n'est pas connue... Il semble donc difficile, dans le cadre d'une politique d'acquisition formalisée, de proposer des objectifs en quantité, du moins selon les normes en vigueur dans les bibliothèques "traditionnelles".

Arrivés à ce stade de notre étude, il convient de résumer la situation. On vient de voir que la médiathèque de l'Institut français de Prague ne dispose pas de certaines données objectives nécessaires pour construire une politique d'acquisition cohérente, et pour la formaliser. En outre, l'organisation du travail en matière d'acquisitions n'est pas adaptée à une approche par contenus. Notons par ailleurs que les bibliothécaires, malgré leur habitude professionnelle, ne sont pas des spécialistes de tous les domaines d'acquisition dont elles ont la charge. Quant au budget, il ne permet pas un taux de renouvellement des

---

<sup>19</sup> Cf Francis Agostini, « Développement d'un fonds d'information scientifique et technique », Les bibliothèques de France à l'étranger, le 1er dossier, Mars 1993.

collections satisfaisant, et la médiathèque ne peut guère se reposer sur les ressources documentaires disponibles dans les bibliothèques tchèques. Enfin, le public de la médiathèque demeure mal connu, malgré l'enquête - très générale - que nous avons mis en place. Les taux de rotation sont à manipuler avec prudence étant donnés la courte période couverte et l'état du fonds (un désherbage paraît indispensable). De toutes les façons, ils ne doivent pas servir de base à une politique d'acquisition<sup>21</sup>, car celle-ci serait alors exclusivement envisagée au regard des pratiques du public actuel. Or, la mise en place d'un centre de ressources vise notamment à attirer de nouveaux publics, au delà du cercle des érudits francophones et francophiles, au delà également des étudiants et personnes en situation d'apprentissage de la langue française. Mais pour l'instant, ces trois catégories traditionnelles représentent encore l'essentiel du public tchèque de la médiathèque.

Cet ensemble de contradictions et d'incertitudes nous portent à croire que la médiathèque n'a pas encore les moyens de formaliser précisément sa politique d'acquisition, tout simplement parce que les déterminants de cette politique sont incertains. Tout au plus peut-on tenter de dégager quelques grands principes ayant vocation à s'inscrire dans une Charte des collections.

## ***II. Les enjeux majeurs de la politique d'acquisition de la médiathèque***

Les enjeux de la politique d'acquisition de la médiathèque de l'Institut français de Prague sont liés, nous semble-t-il, à deux problématiques fondamentales. L'une concerne l'adaptation au « terrain » du concept de centre de ressources ; l'autre stigmatise la variété des publics, que l'on peut appréhender sous différents angles : français / nationaux, étudiants / non étudiants, élèves des cours de français / autres. Les thèmes que nous allons développer ci-après reflètent souvent la difficulté des choix au regard de ces deux éléments, difficulté encore accrue par les contraintes que nous venons d'évoquer.

Mais avant tout, il n'est pas inutile de tenter de cerner plus précisément le concept de centre de ressources, afin de voir dans quelle mesure il pèse sur les acquisitions des bibliothèques françaises à l'étranger. Il nous semble qu'il recouvre un certain flou,

---

<sup>20</sup> Op. Cit., p. 145

<sup>21</sup> E. Doucet et F. Larbre proposent ainsi une formule d'objectif qui permet de répartir les fonds proportionnellement aux prêts, mais avec une pondération qui empêche le gonflement abusif des classes les plus empruntées et l'atrophie de celles qui le sont moins. Cf F. Larbre et E. Dousset, « La gestion des fonds est-elle une science exacte ? », *Bulletin des bibliothèques de France*, n° 4, 1988.

d'ailleurs inévitable si l'on considère qu'il a vocation à s'appliquer dans des contextes différents, selon le pays d'implantation des bibliothèques françaises à l'étranger.

Selon Mme Renée Herbouze, anciennement chef du bureau des bibliothèques et centres de ressources au ministère des affaires étrangères, « le centre de ressources sur la France contemporaine ... peut simplement se définir comme la fonction d'informer les publics de chacun des pays où la France est représentée sur les données et réalisations françaises, avec comme maîtres mots le professionnalisme et la cohérence »<sup>22</sup>. On notera donc que le centre de ressources est avant tout une « fonction », et non un service. Ainsi, à Madrid par exemple, « l'ensemble des ressources documentaires est mobilisé pour assurer la fonction d'information et de fourniture de données concernant la France contemporaine »<sup>23</sup>. Il n'empêche que la plupart des bibliothèques qui ont mis en application le concept disposent d'un service d'information-documentation bien identifié, comme c'est le cas à Prague. Mais pour Jean-Marc Chalon, directeur de la médiathèque de l'Institut français de Prague, le centre de ressource et la bibliothèque forment un tout. Le service d'orientation-documentation a pour fonction de répondre rapidement aux questions des usagers sur la France contemporaine : c'est ce qu'on a pu appeler « la France en direct ». Quant à la bibliothèque, elle « peut alors être le lieu de la prolongation des découvertes faites au centre de ressources »<sup>24</sup>.

Il nous semble donc que l'articulation centre de ressource / bibliothèque doit être étroite. Or, l'élaboration du concept répondait à la nécessité de présenter une image rajeunie de la France, grâce à un renouvellement de l'offre documentaire : extension aux nouveaux supports, mais aussi élargissement à d'autres domaines. Et, en général, lorsqu'on parle d'élargissement de l'offre documentaire en bibliothèques, il nous semble qu'on fait toujours plus ou moins référence au statut et à la place des sciences et techniques dans les collections.

Mais parallèlement à cet objectif théorique de rééquilibrage des collections, le centre de ressources doit être adapté au profil particulier de chaque bibliothèque, c'est à dire à l'état des collections, et plus encore aux pratiques des publics. Ce qui fait dire à Anne Kupiec que « la connaissance des publics existants et potentiels apparaît nécessaire si elle [ la bibliothèque ] entend développer un centre de ressources sur la France actuelle »<sup>25</sup>.

---

<sup>22</sup> Cf Renée Herbouze « Définitions, localisation, déclinaisons », *Les Bibliothèques de France à l'étranger*, le 4<sup>ème</sup> dossier, Juillet 1994.

<sup>23</sup> Cf Bernadette Morel-Deruyck, *Construction d'une offre documentaire dans un centre de ressources français à l'étranger*, mémoire ENSSIB 1996, p. 15.

<sup>24</sup> Cf Martine Poulain, « le centre de ressource et les bibliothèques françaises à l'étranger », *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 4<sup>ème</sup> dossier, Juillet 1994.

<sup>25</sup> Cf Anne Kupiec, « Publics et détermination de l'offre », *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 4<sup>ème</sup> dossier, Juillet 1994.

Formulation prudente, que l'on retrouve néanmoins de manière plus tranchée dans le mémoire de Bernadette Morel-Deruyck<sup>26</sup> : « l'analyse des publics réels et potentiels, de leurs caractéristiques, de leurs attentes supposées et observées, de leurs pratiques, est la base sur laquelle se construit le centre de ressources et en particulier l'offre documentaire ».

Donc, si l'on se résume, on peut dire que le centre de ressource vise à présenter une image actuelle de la France sous toutes ses facettes, d'où la nécessité de proposer un fonds encyclopédique et intégrant les nouveaux supports (cédéroms, bases de données...)<sup>27</sup>. Cette image exposée doit cependant s'appuyer sur les attentes des publics, réel et potentiel. De ce subtil équilibre entre volontarisme et adaptation au « terrain » peuvent naître des incertitudes et des contradictions d'autant plus importantes qu'elles concernent l'ensemble de la bibliothèque, si l'on considère qu'« un centre de ressources, c'est un concept structurant ... de l'ensemble de notre dispositif documentaire dans chacun des pays... »<sup>28</sup>.

Cela étant dit, il convient maintenant de tenter de définir les grandes orientations possibles de la politique d'acquisition de la médiathèque de l'Institut français de Prague. Nous aborderons successivement les questions suivantes : langue d'acquisition, domaines d'acquisition, niveaux d'acquisition, place des différents supports, modalités de collaboration avec d'autres établissements. Sachant que le directeur de la médiathèque est d'avis qu'un « désherbage » conséquent devra être effectué dans les temps à venir, certaines de nos propositions s'entendent aussi bien en termes d'éliminations qu'en termes d'acquisitions.

## **II.1.) La médiathèque doit-elle acquérir des documents en langue étrangère ?**

On pourrait croire qu'une telle question est superflue : une bibliothèque d'institut français n'a-t-elle pas comme mission principale d'aider à la diffusion et à la promotion de la langue française? Elle doit certes y contribuer, mais elle se doit tout d'abord d'être une vitrine de la France, et si besoin est, en proposant des documents qui puissent intéresser

---

<sup>26</sup> Op. cit., p.12.

<sup>27</sup> Le choix d'intégrer de nouveaux supports suppose bien sûr que la bibliothèque en ait les moyens.

<sup>28</sup> Cf préface du directeur général de la coopération culturelle et linguistique, Bibliothèques de France à l'étranger, le 4<sup>ème</sup> dossier, Juillet 1994.

un public francophile et non francophone. Tel est par exemple le cas à Tokyo<sup>29</sup>, et même à Londres, où la politique d'acquisition concernant le secteur adulte prévoyait, pour 1997, d'accorder une importance particulière aux « livres sur la France en anglais ». Cette solution se trouve particulièrement légitimée par le concept même de centre de ressource, qui vise à fournir des informations rapides sur la France contemporaine et à diffuser cette nouvelle image non plus exclusivement auprès des seuls érudits francophiles et francophones dont les intérêts portent souvent sur les sciences humaines et la littérature. Ce qui fait dire à Anne Kupiec que « par sa nature diversifiée et ses multiples propositions, un centre de ressources sur la France actuelle est susceptible d'attirer de nouveaux publics qui ne seraient ni étudiants, ni en situation d'apprentissage de la langue française... ». « Pour répondre à cette demande, poursuit-elle, il ne doit pas se priver des documents en langue étrangère et particulièrement dans la langue locale dans laquelle la plupart des questions seront formulées et les réponses fournies »<sup>30</sup>.

On a vu que, selon l'enquête, à peine vingt pour cents du public tchèque souhaiteraient se voir proposer des documents en tchèque (cf annexe III.C.2., p. 85, question 8), mais il s'agit là de l'opinion du public actuel et traditionnel, et non de l'avis de ces « nouveaux publics » dont parle Anne Kupiec...

Peut-être serait-il donc nécessaire, si l'on veut attirer ces "nouveaux publics", de disposer d'un fonds d'ouvrages en tchèque, ayant trait aux domaines qui suscitent le plus de questions au centre de ressources (Géographie, Tourisme, Arts). Sachant que, comme l'indique le directeur de la médiathèque, il ne s'agit pas là d'une priorité.

## II.2.) Domaines d'acquisition

Il convient ici de distinguer les deux degrés que recouvre, dans le cas présent, le terme « domaine ». Car, avant d'aborder les domaines de la connaissance proprement dits, il s'agit de clarifier les missions générales de la médiathèque, qui ne vont pas sans une certaine ambiguïté si l'on considère qu'elle se doit d'être à la fois une vitrine de la France, de la pensée française, de la production éditoriale française.

---

<sup>29</sup> Cf Denis Bruckmann, « La bibliothèque de l'Institut franco-japonais de Tokyo : pour un apprentissage de la transgression », *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 4, avril-mai-juin 1994.

<sup>30</sup> Op. cit.

### *II.2.1. Missions générales de la médiathèque*

Trois critères généraux entrent actuellement en jeu dans l'acquisition d'un document : le sujet traité (« la France »), la nationalité de l'auteur (française), et plus généralement le fait que le document en question soit édité en France. A partir de là, plusieurs questions se posent : la médiathèque acquiert-elle des documents dont le sujet ne se rapporte pas nécessairement à la France, mais dont l'auteur est français (et vice versa, des livres sur la France écrits par des auteurs étrangers) ? ; son rôle de vitrine de l'édition française implique-t-il l'acquisition de documents n'intéressant pas forcément « l'image de la France » ?

Les résultats de l'enquête font apparaître un double intérêt de la part du public : celui-ci considère d'une part, à soixante pour cents, que la médiathèque doit avant tout proposer des « documents d'information sur la culture, l'histoire, et l'actualité française », mais cette préoccupation va de pair avec le souhait de voir figurer en bonne place des « documents d'information générale » (cf annexe III.C.2., p. 85, question 10)

La problématique étant ainsi posée, il convient de l'aborder différemment selon les domaines envisagés. En effet, il nous semble que le critère du sujet traité s'applique plus facilement aux disciplines suivantes : Langues, Art, Histoire et géographie, Littérature. Il convient alors de préciser si la médiathèque entend acquérir des ouvrages sur des littérateurs étrangers, ou intéressant spécifiquement l'art non français ou l'histoire et la géographie des pays étrangers. Nous ne le pensons pas.

En revanche, des domaines tels que la philosophie, les sciences sociales, les sciences et techniques, et surtout la fiction, nous paraissent davantage relever du critère de nationalité de l'auteur. On a d'ailleurs pu s'en rendre compte lors de l'évaluation du fonds « sciences exactes » : quatre vingt-cinq pour cents des livres sont le fait d'auteurs français.

Pour ces disciplines, la médiathèque se doit donc de définir sa position : les auteurs non français trouvent-ils place sur ses rayons ? On pense particulièrement aux romans étrangers, que l'on trouve actuellement à la médiathèque (du moins les « classiques »), à propos desquels il faut adopter une attitude claire. Le directeur de la médiathèque considère à juste titre qu'ils ne doivent pas être acquis (à quelques exceptions près, notamment les prix littéraires), mais pour éviter toute ambiguïté, il serait bon que tous ces romans actuellement sur les rayons fassent l'objet d'un désherbage rigoureux.

Il reste cependant une question à envisager : dans la mesure où la politique culturelle de l'Institut se veut tournée vers l'Europe, et dans le contexte actuel où l'entrée de la

république tchèque dans l'Union européenne est envisagée, quelle importance la médiathèque doit-elle accorder aux auteurs européens, et aux sujets relatifs à ces pays ? L'histoire de la grande Bretagne a-t-elle davantage vocation à être représentée que l'histoire de la Chine... ? Il nous semble que pour ne pas provoquer de dérives, la médiathèque, si elle veut rendre compte de l'intérêt de la France pour l'Europe, doit acquérir uniquement des ouvrages traitant de l'Europe en général (écrits par des auteurs français), et non de chaque pays en particulier.

Reste le critère de l'édition, assurément le plus difficile à encadrer, et qui peut s'appliquer indifféremment à tous les domaines. Peut-être ne devrait-il intervenir qu'exceptionnellement, ou pour des disciplines pour lesquelles l'édition française (ou même un seul éditeur) présente une foncière originalité. Nous n'avons pas pu nous pencher sur ce problème.

### *II.2.2. Les domaines prioritaires*

Nous touchons peut-être ici au problème le plus délicat, où s'enchevêtrent et s'opposent, d'une part la volonté de présenter une nouvelle image de la France, d'autre part les attentes, somme toute assez traditionnelles, du public... ou plutôt des publics, tant cette précision d'usage recouvre à la médiathèque de l'Institut français de Prague une réalité manifeste.

En effet, les difficultés surgissent tout d'abord au premier stade de la réflexion, qui doit nécessairement envisager la répartition entre fiction et documentaires. En 1996, la médiathèque a ainsi acquis 825 titres en « Belles Lettres » (romans et Littérature confondus), soit quarante-deux pour cents des acquisitions de monographies, contre trente-sept pour cents l'année précédente (cf annexe I.B., p. 9). Il est vrai que le public est particulièrement friand de romans ; c'est du moins ce que révèle l'enquête, avec cependant une nuance d'importance : les romans sont nettement moins mis en avant par les personnes qui ne fréquentent pas la médiathèque.

Cela étant dit, il convient d'aborder les deux genres séparément, et de définir les problèmes spécifiques relatifs à chacun d'eux. Après quoi nous envisagerons les questions qui se posent à propos de deux fonds transversaux et particuliers : les collections Jeunesse, et le fonds Bohémica.

### II.2.2.1.) La fiction

On ne peut pas éviter la question d'usage à propos des romans : la médiathèque doit-elle avoir et continuer d'acheter des « classiques » ?

En effet, tout laisse à penser que l'on trouve les classiques de la littérature française à la bibliothèque nationale, à la bibliothèque municipale, ainsi qu'à la bibliothèque de la chaire d'études romanes... même si les fonds sont vieux. Cependant, imagine-t-on une bibliothèque d'Institut français qui ne posséderait pas Rabelais, Corneille, Hugo ? En outre, la présence des classiques littéraires français dans d'autres bibliothèques n'implique pas pour autant une large accessibilité : la bibliothèque de la chaire d'études romanes est ouverte trois heures par jour, elle ne s'adresse en principe qu'aux étudiants, et les ouvrages sont classés par ordre d'arrivée ; la bibliothèque municipale est quant à elle fermée pour l'instant...

Il n'empêche que, comme le rappelle son directeur, Jean-Marc Chalon, la médiathèque n'est pas spécialisée en littérature et histoire de la littérature française, et qu'il faudrait sans doute établir des priorités : la médiathèque ne proposerait pas de classiques trop « vieux »... mais quel seuil adopter ? le dix-huitième siècle, le dix-neuvième... ? Les taux de rotation des fonds de poésie et théâtre (respectivement 0.79 et 0.96, cf annexe III.B.1, p. 61) laissent à penser que le public ne délaisse pas la littérature classique française, même si l'enquête permet de dire que ce ne sont pas là ses intérêts prioritaires (18 personnes sur 215 citent « la poésie et le théâtre classiques français » dans leurs thèmes de prédilection, cf annexe III.C.2., p. 88, question 12).

Il me semble donc qu'aucun élément objectif ne permette pour l'instant de définir ce seuil. En revanche, il n'est pas nécessaire que la médiathèque rachète de nouvelles éditions, étant donné qu'elle a plutôt intérêt à mettre l'accent sur la littérature contemporaine, qui est sûrement moins représentée (voire pas du tout) dans les bibliothèques tchèques. D'ailleurs, on remarque que les « nouvelles » sont assez prisées du public, si l'on se fie à l'enquête qui les fait apparaître en cinquième position dans les thèmes considérés comme prioritaires (cf annexe III.C.2., p. 88, question 12). Sans doute faut-il voir là un intérêt marqué pour la production littéraire actuelle (pour ne pas dire « d'avant garde ») : il me semble d'ailleurs que la médiathèque, dans le choix de ses périodiques, ne laisse pas assez de place aux revues de textes littéraires (la seule proposée étant *La Nouvelle Revue Française*). Sans compter que dans l'optique d'un centre de ressources sur la France contemporaine, mettre en valeur une image rajeunie de la littérature française constitue une solution qui concilie tradition et ouverture.

Par ailleurs, on se doit d'évoquer le futur statut de la science fiction, qui constitue actuellement un fonds de quatre cent cinquante ouvrages, dont les trois quart sont le fait

d'auteurs anglo-saxons. Rappelons tout d'abord que le taux de rotation est plutôt faible (0.76) au regard de celui des autres romans, et qu'en outre, la science fiction constitue selon l'enquête la dernière préoccupation de tous les types de public. Il est clair que ce fonds n'a donc pas sa place à la médiathèque, d'autant plus que, comme on sait, il ne s'agit pas là d'un genre très « français ».

#### II.2.2.2.) Les documentaires

##### *La place des sciences techniques*

Il nous semble que la question principale touche ici au statut et à l'importance souhaitée du fonds « sciences et techniques » au sein des collections. En effet malgré une volonté déclarée d'encyclopédisme, la médiathèque propose et développe avant tout les sciences humaines et sociales, les Arts, et la Littérature. Elle hérite en cela d'une longue tradition, mais satisfait aussi par là le public actuel. Car même si les taux de rotation ne sont pas particulièrement éloquents, l'enquête démontre l'intérêt prioritaire des publics pour ces trois thèmes... et le peu d'importance accordé aux sciences et techniques.

Cependant, comme on l'a déjà dit, le concept de centre de ressource implique plus ou moins explicitement un rééquilibrage des collections au profit des sciences et techniques. Encore que, comme le suggère Anne-Marie Bertrand, un centre de ressources se baserait davantage sur « l'information technique et professionnelle », sachant qu'« il faut entendre ici l'expression au sens large (juridique, économique, géographique...) et non au sens étroit de "sciences et techniques" »<sup>31</sup>. Pour autant, cela ne règle pas le problème de la place des « sciences et techniques au sens étroit » dans les collections, dont on observe en tout état de cause qu'elles ne suscitent quasiment pas de questions au centre de ressources de la médiathèque de l'Institut français de Prague (cf annexe ...).

Par ailleurs, il faut dire que, pour ce qui est du fonds de « sciences exactes », il n'est pas très récent puisque dix pour cents à peine des ouvrages datent d'il y a moins de cinq ans. La médiathèque doit-elle donc porter une attention particulière au renouvellement de ce fonds ? Cela n'est pas certain, étant donné que pour certains ouvrages (type manuels en mathématiques), remplacer une vieille édition par une nouvelle au contenu quasiment identique ne serait d'aucun intérêt particulier.

---

<sup>31</sup> Cf Anne-Marie Bertrand, « Dans une bibliothèque : les collections, les services », *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 8, 2<sup>ème</sup> semestre 1995.

La situation des « sciences appliquées » est toute différente, puisque de « techniques » proprement dites, on ne compte que le fonds de médecine, et ce qu'il est convenu d'appeler les « arts de l'ingénieur » (la gestion s'apparente plutôt à l'économie, et le domaine « économie domestique » ne relève pas vraiment des « techniques »). En outre, comme le souligne une bibliothécaire, la médecine constitue une tradition à la bibliothèque. Et rappelons que l'Institut propose un cours spécifique sur le « français médical ». Enfin, en introduction à l'ouvrage consacré à une bibliographie sélective en médecine et adressé aux bibliothèques d'instituts<sup>32</sup>, le professeur Yves Bouvrain souligne que « si l'édition médicale française ne peut rivaliser actuellement avec l'édition médicale anglophone... elle a, de nouveau, retrouvé une qualité d'imagination, de créativité, de clarté d'exposition originale et qui la met en bonne place dans la littérature médicale mondiale ». Cet ensemble convergent d'éléments, joint à un taux de rotation (1.08) qui permet de dire que les ouvrages sortent, peut conduire à penser que, s'il est une discipline « scientifique » que la médiathèque peut légitimement développer, c'est la médecine. J'ajouterai que l'accent doit également être mis sur un domaine que l'on peut assimiler aux « sciences et techniques », bien qu'il ne soit classé ni en « 500 », ni en « 600 » : l'informatique, et particulièrement tout ce qui a trait au multimédia. La médiathèque donne ainsi une image « très contemporaine » de la France, pour un domaine dont les taux de rotation sont élevés (1.82 pour la classe 004, 2.73 pour la classe 005), et qui souffre assurément d'une représentation encore minime dans la production éditoriale tchèque. Elle fait par ailleurs oeuvre de cohérence, ce choix apparaissant complémentaire de sa volonté de développer un fonds de cédéroms. Mais sachant que les résultats d'une politique d'acquisition sont liés à la mise en valeur des acquisitions, il serait bon de recoter les ouvrages ayant trait globalement à l'internet<sup>33</sup> (la vingt et unième édition de la classification Dewey prévoit une cote spécifique 004.678) et de les rassembler sur un rayon bien identifié.

### *Le cinéma*

Il convient ici d'évoquer en particulier le fonds cinéma. En effet, le fait que l'Institut français soit entre autre « un cinéma » (projection tous les soirs dans la très belle salle du sous-sol) ne doit-il pas conduire la médiathèque à porter une attention particulière à ce fonds, qui compte actuellement cinq-cents cinquante ouvrages, pour un taux de rotation de 1.08 ? En outre, on a vu que les intérêts de ceux des étudiants de l'Institut qui ne

---

<sup>32</sup> Cf *Médecine en français*, publication du Ministère des affaires étrangères, 1994).

<sup>33</sup> Certains ouvrages sont en effet cotés 004.65, d'autres 384.35

fréquentent pas la médiathèque vont sans ambiguïté au cinéma (qu'ils placent en deuxième choix dans leurs thèmes de prédilection, juste après les Beaux-Arts, cf annexe III.C.2., p. 89, question 12). Le directeur de la médiathèque est plutôt favorable à un « rajeunissement », sachant que les abonnements de périodiques accordent tout de même une place de choix au cinéma (six revues, dont trois vraiment spécialisées, cf annexe II.A.7.b., p.28).

### *Économie, Droit, gestion*

La situation est un peu la même pour l'économie : le fonds de livres n'est pas très important (317), mais tourne bien (TR = 1.36, 2.08 pour l'économie financière), et les abonnements aux revues sont au nombre de cinq. L'enquête met par ailleurs en valeur l'intérêt manifeste des publics pour cette discipline, qui recueille deux fois plus d'avis préférentiels que le Droit. Reste que l'IFTG (Institut Franco-Tchèque de Gestion) dispose d'un fonds de mille ouvrages en économie et gestion, et que même si celui-ci n'est pas vraiment constitué en bibliothèque, on peut imaginer, dans l'avenir, une forme de collaboration. Par ailleurs, il n'existe pas pour l'économie (ni pour la gestion) de « spécificité française », contrairement au Droit. Il est donc peut-être plus légitime de développer le Droit, qui traditionnellement faisait l'objet d'un intérêt particulier à la bibliothèque de l'Institut (contrairement à l'économie qui est d'abord une discipline anglo-saxonne), y compris au niveau des périodiques (pas un seul n'est actuellement spécifiquement dédié au Droit).

#### II.2.2.3.) Le « fonds Jeunesse »

Nous avons déjà évoqué la condition très ambiguë de ce fonds, destinée tout autant aux enfants qu'aux apprenants de français. Doté de mille cinq-cents documents, il ne constitue pas à proprement parler un secteur jeunesse tel qu'il peut en exister un à Budapest (5500 documents) ou à Londres (8000 documents). L'analyse du cahier de suggestions démontre qu'il existe pourtant une réelle demande ; les taux de rotation sont également éloquentes (cf annexe III.B.2., p. 71) : 1.55 pour les documentaires, 4.40 pour les ouvrages « lecture facile, 2.05 pour les albums. Seuls les « romans » ne bénéficient pas du même engouement (TR = 0.73) : il faut dire que ce sont surtout des « bibliothèques rose et verte » qui apparemment ne correspondent plus aux goûts du jour, et qui seront vraisemblablement concernés au premier chef par le désherbage en prévision.

Malgré cette forte demande, émanant surtout du public français, la médiathèque n'a pas les moyens de mettre en place un véritable secteur Jeunesse : faute de place, mais également faute de moyens. Un tel fonds nécessiterait en effet un(e) bibliothécaire qualifié(e).

Par ailleurs, le public de la médiathèque de Londres comprend trente pour cents de français, ce qui rend plus légitime la présence d'un secteur Jeunesse (qui s'adresse en majorité aux enfants des français). A Prague, comme on sait, le public français ne représente que douze pour cents du lectorat.

C'est pourquoi la médiathèque n'entend pas développer ce fonds, à l'exception des ouvrages « lecture facile », dont l'offre est malheureusement limitée.

#### II.2.2.4.) Le fonds « Bohémica »

Il est permis de s'interroger sur la légitimité d'un tel fonds dans une médiathèque avant tout destinée au public tchèque. Les taux de rotation sont certes élevés (1.52 pour les documentaires, 2.11 pour les romans, cf annexe III.B.3., p.71), mais l'enquête montre clairement que les tchèques ne s'intéressent pas à cette collection. Celle-ci prend cependant appui sur un fonds patrimonial datant de « l'âge d'or » de l'Institut (qui s'adresse aux chercheurs), et constitue également une offre, unique en son genre à Prague, permettant aux personnes de passage de se renseigner sur le pays qui les accueille. A la fois mémoire locale et instrument d'appréhension de la civilisation d'Europe centrale, ce fonds demande donc à être enrichi...dans des limites raisonnables afin de ne pas pénaliser la littérature proprement française.

### II.3) Niveaux d'acquisition

#### II.3.1. *Les manuels*

La médiathèque de l'Institut français de Prague se veut être une bibliothèque publique, qui répond donc aux cinq missions imparties à ce type d'établissements : loisir, culture, information, formation, documentation. Elle n'a donc pas vocation à être une bibliothèque universitaire, comme cela peut être le cas dans certains instituts français au Maroc en

raison d'un contexte très particulier<sup>34</sup>. Telle est la règle de base, à laquelle un certain nombre de phénomènes peuvent s'opposer, et qui méritent examen.

En effet, la médiathèque, comme on sait, est très fréquentée par les étudiants ( qui représentent 40 % des inscrits) et que certains d'entre eux y viennent manifestement pour les besoins de leurs études. Ainsi, et pour ne retenir que les domaines les plus marquants, on observe que des fonds composés pour moitié au moins d'ouvrages de niveau « universitaire » (y compris des manuels) affichent des taux de rotation particulièrement élevés (cf annexe III.B.1., p. 61-71) : mathématiques (1.82), médecine (classe 616 : TR = 1.2), économie (1.36), gestion (1.98), droit (1.66). L'inévitable question se profile : la bibliothèque doit-elle acheter des manuels ? Non si l'on considère sa mission (bibliothèque publique, vitrine de la France), encore qu'après tout, sa vocation à être une vitrine de la production éditoriale française n'exclut pas une représentation de l'édition universitaire, donc l'acquisition de manuels. Oui, si l'on pense qu'elle doit répondre à la demande de son public, car rappelons que d'après les résultats de l'enquête, les étudiants de l'Institut réclament en premier lieu des « manuels d'enseignement ».

Il est cependant permis de penser que le terme même a été interprété dans le sens de « manuels d'apprentissage de la langue française ». Or, l'intégration du Centre pédagogique (jusqu'ici réservé aux professeurs) à la médiathèque devrait permettre de mieux répondre aux besoins des étudiants de l'Institut. Mais de toutes les façons, il nous semble que la médiathèque n'a pas vocation à être une « bibliothèque d'école de langues ».

En ce qui concerne les autres domaines, la médiathèque n'a pas intérêt à vouloir servir des étudiants dont elle ne connaît ni les besoins réels, ni les motivations. Car une politique d'acquisition intégrant l'achat de manuels n'est réaliste dans le cas présent que si les domaines sont définis avec précision. Et cela même ne serait pas suffisant, si l'on considère qu'un manuel de mathématiques en français ressemble rigoureusement à un manuel de mathématiques en tchèque. Les disciplines pour lesquelles l'achat de tels ouvrages pourrait se justifier concernent donc les « nouveaux domaines » que nous avons évoqué en première partie, et qui sont sans doute encore mal représentés dans la production éditoriale tchèque (encore qu'aucune indication précise ne permette de le confirmer) : économie, gestion, Droit. Mais, mis à part le Droit, ce sont là des domaines qui ne recouvrent pas vraiment une spécificité française.

Il nous semble donc que la médiathèque, dans la mesure où elle n'a pas vocation à être une bibliothèque universitaire, ne doit pas acheter de manuels, sauf en langues et en Droit, et dans des proportions limitées (pas plus de deux exemplaires).

---

<sup>34</sup> Cf Daniel Le Goff, « La bibliothèque du centre culturel français de Marrakhech », *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 00, Avril-mai-juin 1993.

### *II.3.2. Les ouvrages de « niveau intermédiaire »*

Mis à part les manuels, la médiathèque se doit de faire figurer en bonne place les « ouvrages de niveau universitaire », qui bien souvent, s'adressent tout aussi bien au public cultivé. Tout comme elle a le devoir de servir le public qui emprunte des livres de « moindre niveau » (livres pratiques, illustrés, récits, témoignages...). Nous avons pu constater que, globalement, ces deux catégories de documents correspondent à deux demandes manifestes. Mais le problème est beaucoup plus délicat pour les ouvrages intermédiaires, particulièrement en sciences et techniques et sciences sociales, dont nous avons vu qu'ils ne trouvent pas lecteur. En science, ce sont les ouvrages de bonne vulgarisation (type Seuil / points science), et, en sciences sociales, les biographies, les écrits de type journalistique sur la vie politique française...

En effet, il est tout de même étonnant de voir que les sciences politiques et sociales constituent le centre d'intérêt prioritaire du public selon l'enquête (cf annexe III.C.2., p. 88), alors que le taux de rotation de la classe « 300 » prise globalement se situe en dessous du taux moyen des documentaires, sachant par ailleurs que c'est le domaine qui compte le plus d'ouvrages récents. Nous sommes convaincus qu'on ne peut expliquer ce décalage par le fait que les lecteurs viennent beaucoup consulter sur place : cet argument vaut avant tout pour les livres d'Art. Il faut donc bien admettre qu'il y a là une inadaptation de l'offre.

Il nous semble donc qu'il faille assurer une représentation minimale de ces « ouvrages intermédiaires » en sciences sociales et en sciences et techniques. Peut-être faut-il aller jusqu'à exclure tous les ouvrages journalistiques sur la vie politique française...

Il est cependant délicat de vouloir appliquer cette « règle » aux autres classes, et nous ne pouvons absolument pas nous le permettre vis à vis des fonds que nous n'avons pas évalués (littérature, philosophie, religion, linguistique). En ce qui concerne l'histoire, il n'y a pas le même décalage que pour les sciences sociales entre les résultats de l'enquête et la valeur des taux de rotation. En outre, le fonds est plus vieux, ce qui rend toute tentative d'explication « par niveaux » beaucoup plus aléatoire. Et puis certaines classes sont très pourvues en illustrés, grands formats, qui se prêtent donc beaucoup plus à la consultation sur place, ce qui fausserait à l'évidence le raisonnement que nous avons adopté.

## **II.4.) Supports**

Bien qu'une politique d'acquisition soit à envisager avant tout sous l'angle du contenu, certains supports peuvent être considérés « pour eux-mêmes », en raison de la nature propre du message qu'ils délivrent. C'est le cas pour les vidéos de fiction et pour les disques. Nous n'insistons pas sur les premières, trop dépendantes d'un marché de l'offre, mais il convient d'évoquer rapidement les priorités qui doivent selon nous guider les achats de disques compacts. Ce sont d'ailleurs les disques qui constituent, aux yeux du public, le troisième support de prédilection, bien avant les vidéos (cf annexe III.C.2., p. 86-87, question 11).

En effet, le fonds en compte actuellement un peu plus de mille cinq-cents, l'objectif de la médiathèque étant d'atteindre trois-mille, ce qui correspondrait au "seuil minimal" établi par les professionnels de la documentation musicale en France. Ainsi, Marc Crozet écrit

dans *Musique en bibliothèques*<sup>35</sup> que "trois mille titres permettent de constituer une collection minimale [de phonogrammes], mais ce n'est qu'à partir de cinq mille titres que l'on peut espérer construire une collection cohérente et représentative de tous les courants musicaux". Mais, pour l'instant, il n'est pas souhaitable que tous les genres soient également représentés, car il s'agit de mettre l'accent sur ceux qui ne sont pas accessibles chez les nombreux disquaires de Prague, c'est à dire principalement sur la chanson française. D'ailleurs, si les taux de rotation sont élevés pour tous les genres, les résultats de l'enquête mettent clairement en évidence l'intérêt prioritaire du public pour la « chanson française ». Sachant qu'il est parfois difficile de définir ce qui relève spécifiquement de cette catégorie, par rapport notamment au « rock français ». Il est donc nécessaire d'en adopter une large conception.

Cette conception doit-elle inclure les musiques régionales, qui ne sont pas très représentées pour l'instant (une soixantaine de disques, selon la bibliothécaire qui en a la charge), et qui, malgré un taux de rotation à l'évidence aussi élevé que les autres genres, fait l'objet d'une préoccupation moindre de la part du public ? Selon l'enquête, le « folklore français » serait en effet le genre musical le moins demandé, bien que les étudiants de l'Institut, pris isolément, lui accordent la même importance qu'à la musique classique, et le placent avant le rock et le jazz dans l'ordre de leurs préférences (cf annexe III.C.2., p. 90, question 12c). Cette (relative) distinction des goûts selon les publics constitue un argument en faveur d'un (relatif) développement du fonds de musiques régionales, d'autant plus qu'un tel fonds nous apparaît complémentaire d'une offre documentaire touristique récemment développée par la médiathèque, en livres d'une part, en brochures d'autre part (présence d'un stand « information touristique » à l'Espace Actualité, alimenté par « Maison de France »).

## **II.5.) Collaboration documentaire**

Nous avons vu qu'il est très difficile pour l'instant de mesurer l'importance des fonds français dans les bibliothèques tchèques, et que par ailleurs, les acquisitions de ces établissements ne laissent qu'une place très minime (et qui tend encore à se réduire) à la production française. Et même lorsque, pour la littérature notamment, il est avéré qu'un nombre conséquent d'ouvrages en français est proposé, c'est leur accessibilité, que l'on sait réduite (bibliothèque de la chaire des langues romanes) ou dont ignore les modalités

---

<sup>35</sup> Cf *Musique en bibliothèques*, sous la direction de Michel Sineux, éd. du cercle de la librairie, p. 263.

(bibliothèque municipale), qui s'oppose pour l'instant à toute modalité de collaboration documentaire. En aucun cas la politique d'acquisition de la médiathèque de l'Institut français de Prague ne peut donc s'appuyer sur une cartographie documentaire de la ville, comme c'est le cas à Londres.

Si une politique d'acquisition concertée peut éventuellement se mettre en place, ce sont donc les seules institutions françaises qui sont concernées, c'est à dire la bibliothèque du Cefres, et l'IFTG (Institut Franco-Tchèque de gestion). Or, comme on l'a vu, l'IFTG, s'il dispose d'un fonds, n'en est pas pour autant doté d'une bibliothèque. Il serait sans doute préférable que ce fonds intègre les collections de la médiathèque, et que les chercheurs de l'IFTG participent à un comité de sélection. Mais pour l'instant, il est difficile de mettre en place une véritable concertation.

La bibliothèque du Cefres, quant à elle, est une petite unité dont les collections s'adressent surtout aux chercheurs. Même si un certain nombre de ses ouvrages se trouvent aussi à la médiathèque, surtout en philosophie et en sociologie, la collaboration ne peut être que très réduite : la bibliothèque du Cefres n'a pas les moyens d'accueillir un public nombreux. Les domaines d'acquisition concertée doivent donc être très ciblés. Il nous semble que seule l'anthropologie sociale peut être concernée<sup>36</sup>, dans la mesure où cette discipline constitue une priorité pour la bibliothèque du Cefres, et qu'elle a un succès tout relatif à la médiathèque (classe 306, TR = 0.48 pour un fonds de 200 ouvrages, cf annexe III.B.1.c., p. 66). Il est d'ailleurs possible que cette faible demande soit due à la proximité du Cefres.

---

<sup>36</sup> Outre la concertation en matière de périodiques, dont nous n'avons pas parlé car elle semble bien fonctionner.

## CONCLUSION

Nous voici arrivés au terme de notre étude, tout au long de laquelle nous nous sommes efforcés de considérer la médiathèque de l'Institut français de Prague comme une bibliothèque « normale », afin de voir si elle était en mesure de construire une véritable politique d'acquisition, et par là même de la formaliser. Nous nous sommes cependant aperçus qu'elle devait faire face à des problèmes spécifiques, étant donné son implantation, ses moyens et ses publics. Nous avons pu ainsi remarquer qu'elle ne disposait pas de certaines données essentielles à l'établissement d'une politique d'acquisition objectivement cohérente (mesure du public francophone), et que les moyens qui lui étaient alloués étaient d'autant plus insuffisants qu'aucune collaboration documentaire n'est envisageable avec les établissements tchèques pour l'instant.

Toute la difficulté, pour une médiathèque qui se veut publique et encyclopédique, est donc d'explicitier sa politique d'acquisition sans disposer des données essentielles qui sont censées déterminer une telle politique. Le concept de centre de ressources pourrait constituer véritablement un axe structurant s'il recouvrait davantage de prescriptions normatives, mais il se présente avant tout comme un cadre très général (donner à voir une image contemporaine de la France), que chaque bibliothèque française à l'étranger doit adapter en fonction de son environnement. Cette liberté d'action, sans doute souhaitable dans un contexte maîtrisé, s'apparente peut-être davantage à un handicap dans le cas qui nous occupe. Les choses seraient plus simples si, à l'instar des bibliothèques et services d'information du British Council, les bibliothèques françaises à l'étranger étaient chargées de diffuser une image "prédéfinie" de la France<sup>37</sup>. Les acquisitions seraient alors effectuées au regard d'une ligne politique certes monolithique, mais sans ambiguïtés. Car, après tout, les bibliothèques françaises à l'étranger n'ont-elles pas vocation à être les instruments d'une politique, et à présenter l'image de la France telle que la conçoivent les organes dirigeants de la Nation ?

Il semblerait alors que la position délicate de la médiathèque de l'Institut français de Prague reflète une certaine confusion dans ses missions : bibliothèque publique classique ou instrument d'une politique ? Dans la pratique, dans son mode de

---

<sup>37</sup> Cf Frances Salinié, «The British Council, sa bibliothèque et ses services d'information en France », *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 1, juillet-août-septembre 1993 : «Tout le matériel de la bibliothèque est acheté en Grande Bretagne à travers les services centraux du British Council. Le catalogage est effectué par ce service central, les livres sont achetés auprès d'un libraire fournisseur de bibliothèques et ils arrivent à la bibliothèque "prêts pour le prêt"».

fonctionnement, elle s'apparente davantage à une bibliothèque publique classique dans la mesure où elle décide presque librement de ses acquisitions. Car, même si elle se doit d'enregistrer les orientations définies par le Ministère des Affaires Étrangères (émanant plus précisément du Bureau des bibliothèques et des centres de ressources), il lui revient d'adapter ces mêmes orientations à son terrain d'action, au regard de considérations bibliothéconomiques traditionnelles (publics, état des collections). Malheureusement, du moins à Prague, des obstacles non négligeables s'opposent à l'application de tels outils censés éclairer une politique d'acquisition : comment déterminer des objectifs quantitatifs lorsque l'on ne peut même pas mesurer le public potentiel ? comment respecter des objectifs "par niveaux" si l'on ne peut se faire une idée "de visu" des documents acquis ? sur quoi baser ces objectifs dans un environnement aussi mal connu ?

Il ne s'agit pas ici de mettre en cause la politique du Ministère en matière de bibliothèques françaises à l'étranger. Ces dernières ont souvent une histoire qui leur est propre, et par laquelle elles s'inscrivent dans un contexte particulier. Par là même, par l'originalité de leurs collections, par les habitudes qu'elles ont créé auprès de leur public, elles ne peuvent faire l'objet d'une transformation brutale et d'un dirigisme monolithique. Ce serait d'ailleurs, sans doute, aller à l'encontre de l'image d'une France soucieuse et respectueuse des diversités, porteuse d'une culture sans cesse renouvelée au contact d'autres cultures. Simplement, on ne s'étonnera pas du caractère très général (et contestable) de nos propositions concernant la politique d'acquisition de la médiathèque de l'Institut français de Prague : elles sont à la mesure d'une situation complexe qui ne nous a guère permis d'aller plus loin, étant donné les moyens dont nous disposions.

## BIBLIOGRAPHIE

### **I. Constitution d'une collection et politique d'acquisition : ouvrages et articles généraux**

AGOSTINI, Francis. La politique du livre à la médiathèque. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 37, n° 6, 1992, p. 34-40.

BETHERY, Annie. *Revue et magazines d'aujourd'hui : guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 1990, 390 p.

CALENGE, Bertrand. *Les politiques d'acquisition*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 1994, 408 p.

CURT, Anne. A propos de PDC. *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 31, n° 2, 1986, p. 154-163.

DOUCET, Emmanuel, LARBRE, François. La gestion des fonds est-elle une science exacte ? *Bulletin des Bibliothèques de France*, t. 33, n° 4, 1988, p. 266-275.

SINEUX, Michel (dir.). *Musique en bibliothèques*. Paris : Éditions du cercle de la librairie, 1993, 315 p.

### **II Monographies et articles traitant des bibliothèques des instituts et centres culturels français à l'étranger**

Il conviendrait de faire figurer ici la plupart des articles publiés dans *Les bibliothèques de France à l'étranger*, qui nous ont tous aidé à saisir, de manière explicite ou diffuse, la spécificité des bibliothèques françaises à l'étranger. Sous peine de surcharger la bibliographie, nous ne citons ici que ceux qui nous ont effectivement servi à l'élaboration de notre mémoire.

## **II.1. Les bibliothèques des instituts et centres culturels français à l'étranger : aspects divers**

AGOSTINI, Francis. Développement d'un fonds d'information scientifique et technique. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 1er dossier, mars 1993, p. 42-43.

BERTRAND, Anne-Marie. Dans une bibliothèque : les collections, les services. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 8, 2° semestre 1995, p. 4-11.

BRUCKMANN, Denis. La bibliothèque de l'institut franco-japonais de Tokyo. Pour un apprentissage de la transgression. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 4, avril-mai-juin 1994, p. 4-6.

DONARD, Jean-Jacques. Connaître son lectorat. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 5/6, été-automne 1994, p. 19-21.

DONARD, Jean-Jacques. Enquête de lectorat à la médiathèque de l'Institut français de Hongrie. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 2ème dossier, décembre 1993, p. 16-19.

DONARD, Jean-Jacques. La constitution d'un fonds audiovisuel : les bibliothèques deviennent des médiathèques. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 1er dossier, mars 1993, p. 34-40.

HERBOUZE, Renée. Constitution et développement de fonds spécifiques. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 1er dossier, mars 1993, p. 33-34.

KUPIEC, Anne. Les bibliothèques françaises à l'étranger, analyse. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 2ème dossier, décembre 1993, p. 4-15.

LE GOFF, Daniel. La bibliothèque du centre culturel français de Marrakech. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 00, avril-mai-juin 1993, p. 4-5.

SALINIE, Frances. The British Council, sa bibliothèque et ses services d'information en France. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 1, juillet-août-septembre 1993, p. 6-8.

WALRAVENS, Christelle. *La bibliothèque de l'institut français de Vienne, politique et enjeux*. Villeurbanne : ENSSIB, 1995, 79 p.

## **II.2. Les bibliothèques des instituts et centres culturels français à l'étranger : à propos du concept de "centre de ressources"**

Guide pour un centre de ressources sur la France. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, le 4ème dossier, juillet 1994, 77 p.

HERBOUZE, Renée. Les centres de ressources sur la France. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 5/6, été-automne 1994, p. 4-5.

MOREL-DERUYCK, Bernadette. *Construction d'une offre documentaire dans un centre de ressources français à l'étranger*. Villeurbanne : ENSSIB, 1996, 116 p.

SAXCE, Agnès de. Le stand "centre de ressources", ou quand un concept prend forme. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 5/6, été-automne 1994, p 6.

## **III.3. Monographies et articles traitant de l'institut français de Prague et de sa bibliothèque**

POIVRE D'ARVOR, Olivier. Inauguration de la nouvelle médiathèque de l'institut français de Prague. *Les bibliothèques de France à l'étranger*, n° 3, janvier-février-mars 1994, p. 6.

*Une histoire de l'Institut français de Prague*. Prague : Les Cahiers de la Stepanska, 1993, 174 p.

## **III. Entretiens**

Mme Renée HERBOUZE, Ministère des Affaires Etrangères, Direction générale des relations culturelles, scientifiques et techniques, Sous direction de la politique du livre et des bibliothèques.

Mme Anna MACHOVA, Bibliothèque nationale de République Tchèque, département de bibliothéconomie.

Mme Greta KNOLLOVA et mme Magda SAXLOVA, Bibliothèque Nationale de République Tchèque, département des acquisitions étrangères.

Mme Jarmila Burgetova, Bibliothèque centra le de l'Académie des sciences, présidente de l'Association des bibliothécaires tchèques.

Mme DEVEROVA, Bibliothèque universitaire de la faculté de Droit, Prague.

Mme Olga SALINGEROVA, directrice-adjointe du centre de coopération linguistique et pédagogique.

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE  
(ANNEXES)**

**La médiathèque de l'Institut français de Prague a-t-elle les moyens  
de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?**

**Cyrille FIEROBE**

**Sous la direction de  
Françoise LEROUGE  
ENNSSIB**

**1998**

**École Nationale Supérieure  
des Sciences de l'Information  
et des Bibliothèques**

**Diplôme de conservateur de bibliothèque**

**MEMOIRE D'ETUDE  
(ANNEXES)**

**La médiathèque de l'Institut français de Prague a-t-elle les moyens  
de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?**

**Cyrille FIEROBE**

**Sous la direction de  
Françoise LEROUGE  
ENNSSIB**

Stage effectué sous la responsabilité de Jean-Marc Chalon, directeur de la médiathèque de l'Institut français de Prague

**19**

**Résumé :**

## **La médiathèque de l'Institut français de Prague a-t-elle les moyens de définir et de formaliser une politique d'acquisition ?**

La médiathèque de l'Institut français de Prague évolue dans un environnement à bien des égards mal connu. Il lui est donc très difficile de définir et de formaliser sa politique d'acquisition en ayant recours aux outils et pratiques bibliothéconomiques "traditionnels". Elle ne peut par ailleurs s'en remettre à une ligne politique claire : le concept de "centre de ressources" élaboré par le Ministère des Affaires Étrangères n'est qu'un cadre très général que chaque bibliothèque à l'étranger doit adapter en fonction de son terrain d'action.

Elle doit alors se contenter de principes très généraux, censés éclairer le processus de constitution des collections, mais les acquisitions n'en demeurent pas moins soumises à l'imprécision et à la subjectivité.

### **Descripteurs**

Acquisitions (bibliothèques) \*\* République Tchèque \*\* Prague (République Tchèque)

Médiathèques \*\* République Tchèque \*\* Prague (République Tchèque)

Institut français (Prague)

### **Abstract**

Is the library of the Prague French Institute endowed with the means to define and set in form an acquisition policy ?

The library of the Prague French Institute can hardly know the context in which its activities take place and sense. Then, it is difficult for such an institution to define and set in form an acquisition policy resorting to ordinary tools and practices of librarianship. Neither can it resort to follow a clearly defined political aim : the concept of "information center" developed by the Foreign Office is just a general frame each french library abroad has to adapt to its own situation.

Then, this library has no other choice but to rely on very general principles supposed to bear light on the way how a collection is to be built. Nevertheless, acquisitions do remain submitted to vague and individual choice criterians.

### **Keywords**

Acquisition policy (libraries) \*\* Czech Republic \*\* Prague (Czech Republic)

Libraries \*\* Czech Republic \*\* Prague (Czech Republic)

French Institute (Prague)

## **TABLE DES MATIERES**

.....	
.....	
<b>I PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT</b>	<b>6</b>
.....	
I.A. Fiche signalétique de la médiathèque de l'Institut français de Prague	7
.....	
I.B. Statistiques générales	9
.....	
I.C. Plan de la médiathèque	10
.....	
I.D. Place de la médiathèque dans les services français en République tchèque .....	11
<b>II ETAT DES COLLECTIONS</b>	<b>13</b>
.....	
.	
II.A. Etat quantitatif	14
.....	
.	
II.A.1. Statistiques par indice	14
.....	
II.A.1.a. Statistiques générales par indice.....	15
II.A.1.b. Statistiques par indice : livres	17
.....	
II.A.2. Documentaires adultes empruntables.....	18
II.A.2.a. Généralités	18
.....	
II.A.2.b. Philosophie	18
.....	
II.A.2.c. Religion	19
.....	
II.A.2.d. Sciences sociales	19
.....	

II.A.2.e. Sciences exactes	20
.....	
II.A.2.f. Sciences appliquées	20
.....	
II.A.2.g. Arts	21
.....	
.....	
II.A.2.h. Littérature	22
.....	
II.A.2.i. Littérature française	22
.....	
II.A.2.j. Histoire et géographie	23
.....	
II.A.3. Disques	24
.....	
.....	
II.A.4. Vidéocassettes	25
.....	
II.A.5. Secteur "livres débutants"	26
.....	
II.A.6. Fonds Bohémica	26
.....	
II.A.7. Périodiques	27
.....	
.....	
II.A.7.a. Tableau général	27
.....	
II.A.7.b. Tableaux détaillés	28
.....	
Sciences juridiques, politiques, économiques et sociales	28
.....	
Sciences et techniques	28
.....	
Art, archéologie, architecture, photographie	28
.....	
Musique, cinéma, théâtre, danse	29
.....	

Littérature	29
.....	
.....	
Histoire et géographie	29
.....	
Sciences humaines, revues générales	29
.....	
Revues générales d'actualité artistique	29
.....	
Revues jeunesse	30
.....	
Actualité, information, loisirs	30
.....	
Revues professionnelles	30
.....	
Education	30
.....	
.....	
II.A.7.c. Comparaison : livres / périodiques	31
.....	
II.A.8. Liste des cédéroms	32
.....	
II.B. Evaluation qualitative	34
.....	
II.B.1. Evaluation par dates d'édition	34
.....	
II.B.1.a. Généralités	34
.....	
II.B.1.b. Philosophie	34
.....	
II.B.1.c. Religion	34
.....	
.....	
II.B.1.d. Sciences sociales	35
.....	
II.B.1.e. Sciences exactes	35
.....	

II.B.1.f. Sciences appliquées	35
.....	
II.B.1.g. Arts	36
.....	
.....	
II.B.1.h. Littérature	36
.....	
II.B.1.i. Histoire	37
.....	
..	
II.B.1.j. Géographie	37
.....	
II.B.2. Evaluation par niveaux de complexité	38
.....	
II.B.2.a. Sciences sociales	39
.....	
Sociologie - politologie	39
.....	
Economie	40
.....	
.....	
Droit et Administration publique	41
.....	
Art et science militaire	42
.....	
Problèmes et services sociaux. Associations	42
.....	
Education, enseignement	43
.....	
Commerce, communication, transports	43
.....	
Coutumes, savoir-vivre, folklore	44
.....	
II.B.2.b. Sciences exactes	45
.....	
II.B.2.c. Sciences appliquées	46
.....	

Médecine	46
.....	
.....	
"Arts de l'ingénieur"	47
.....	
Gestion	47
.....	
.....	
II.B.2.d. Arts	48
.....	
.....	
Musique	48
.....	
.....	
Cinéma	48
.....	
.....	
Théâtre	49
.....	
.....	
II.B.2.e. Histoire	
Philosophie et théorie de l'Histoire	50
.....	
Histoire générale du monde	50
.....	
Généalogie, onomastique, emblèmes	50
.....	
Histoire générale du monde ancien	51
.....	
Histoire générale de l'Europe. Europe de l'Ouest	51
.....	
Histoire de l'Angleterre, Allemagne, Autriche, Pologne	51
.....	
Histoire de France	52
.....	
Histoire des régions françaises	53
.....	





## **PREAMBULE**

Pourquoi un préambule aux annexes de notre mémoire ? Tout simplement parce que la plus grande partie des documents qui s'y trouvent présente le travail que nous avons effectué durant notre stage à la médiathèque de l'Institut français de Prague. Nous avons expliqué en préambule de notre mémoire pourquoi les résultats de ce travail figurent en annexe et non dans un rapport de stage : ils sont indissociables d'une réflexion sur la politique d'acquisition de la médiathèque.

Cependant, seules les seconde et troisième parties de ces annexes rendent compte de notre travail effectif : évaluation (partielle) des collections, enquête de publics. La première partie regroupe en effet quelques documents destinés à présenter succinctement l'établissement où nous nous trouvons. Elle complète ainsi la première partie de notre mémoire, afin que l'ensemble de notre travail rende compte de l'établissement d'accueil et de son environnement institutionnel et fonctionnel.

Les deux objectifs du rapport de stage (rendre compte du travail effectué, présenter l'établissement et son environnement) se trouvent ainsi réunis dans le mémoire et ses annexes.

Les présentes annexes sont organisées autour de trois axes :

- présentation de l'établissement
- état des collections (quantitatif et qualitatif)
- pratiques des publics (composition, prêts, enquête)

**ANNEXES I**  
**PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT**

## **Annexe I.A**

### **Fiche signalétique de la médiathèque de l'Institut français de Prague**

#### **1) Dates clés**

- 1923 : création
- 1993 : rénovation
- 1996 : mise en place d'un "service information-documentation" sur la France (le "front" du centre de ressources)
- 1997 : mise en place d'un espace Actualité (lecture des quotidiens, informations touristiques, deux postes d'écoute de disque, programme vidéo, un poste de consultation de cédéroms)

#### **2) Local**

- surface : 600 m<sup>2</sup>, dont 550 m<sup>2</sup> accessibles au public
- nombre de places de lecture : 72
- magasins au sous-sol de l'Institut
- l'espace Actualité est distinct de la médiathèque (un étage en dessous)

#### **3) Heures d'ouverture**

- nombre de jours d'ouverture par an : 240
- nombre d'heures d'ouverture par semaine : 35

#### **4) Personnel (les vacataires, au nombre de quatre, ne sont pas pris en compte)**

- nombre total de personnes en équivalent temps plein : 6
- nombre total de personnes qualifiées (= titulaires d'un diplôme professionnel) : 4

#### **5) Services offerts au public**

- entrée libre
- consultation sur place
- prêt : livres, disques, vidéos, cédéroms
- accès à Internet (mais limité : pas de publicité pour l'instant)
- photocopieur
- édition de divers produits : brochure de présentation, guide de l'utilisateur, listes d'acquisition
- catalogue informatisé (4 terminaux de consultation)

## **6) Espaces identifiés**

A l'intérieur de la médiathèque, deux espaces sont clairement identifiés (munis de parois de verre), et se distinguent donc de l'ensemble :

- salle d'étude
- espace information-documentation

Il n'existe pas de véritable secteur jeunesse, bien que l'on retrouve au même endroit un fonds hétéroclite d'ouvrages qualifiés « lecture facile ».

## **7) Publics - fréquentation**

- nombre d'inscrits à la médiathèque au 31 décembre 1996 : 5570
- nombre d'inscrits actifs au 31 décembre 1996 : 2745
- nombre total de prêts sur l'année : 57 987
- nombre de visiteurs en 1996 : 65 800
- nombre moyen de visiteurs par jour d'ouverture : 280

## **8) Collections**

- nombre total de documents tous supports confondus : 46 310 au 18 septembre 1997
- nombre de livres : 36 036
- nombre de « livres débutants » : 1 538
- nombre de documents sonores (en majorité des disques compacts) : 1 966
- nombre de cassettes vidéo : 1 613
- nombre de cédéroms : 54 titres

## **ANNEXE I.B : Statistiques générales**

## **ANNEXE I.C. : Plan de la médiathèque**

**ANNEXE I.D. : Place de la médiathèque dans les services français à l'étranger**

**Le service audiovisuel** a pour tâche de faire connaître le savoir français en matière d'audiovisuel et de promouvoir ses produits (radio, télévision, cinéma) ; il vise à accroître les rapports entre professionnels tchèques et français de l'audiovisuel. Il développe en outre la présence française dans les festivals tchèques et européens.

**Le service scientifique** a pour mission de favoriser les rapprochements des milieux tchèques et français, de développer et soutenir la coopération technique bilatérale, et de promouvoir la pensée scientifique par la diffusion de l'écrit scientifique français et l'organisation de manifestations.

**L'Alliance Française** est une association privée, reconnue d'utilité publique, créée à Paris en 1883 pour la diffusion de la langue et de la culture française à l'étranger. La section de l'Alliance Française à Prague a été créée en 1886. Un nouveau réseau a été reconstitué en 1990 : il compte aujourd'hui quatre associations (Brno, Liberec, Ostrova, Plzen).

**L'Ecole Française de Prague** a été créée en 1949. Sa vocation est d'accueillir des élèves français, étrangers tiers et nationaux désireux de suivre leurs études primaires et secondaires en français.

**ANNEXES II**  
**ETAT DES COLLECTIONS**

## **II.A. : ETAT QUANTITATIF**

### **Annexe II.A.1. : Etat quantitatif des collections - statistiques par indice**

## **II.A.1.a.) Statistiques générales par indice**



## II.A.1.b.) Statistiques par indice - livres

### *Vision d'ensemble*

	Exemplaires	%
Indice non renseigné	179	0.48
Documentaires	25 762	69.37
Fiction	10 673	28.74
Biographies	524	1.41
TOTAL	37 138	100.00

### *Fiction*

	Exemplaires	%
Bandes dessinées	506	4.74
Romans historiques	316	2.96
Romans policiers	1 354	12.69
Romans science-fiction	455	4.26
Autres romans	8 042	75.35
TOTAL	10 673	100.00

### *Documentaires*

	Exemplaires	%
0 Généralités	623	2.42
1 Philosophie	1287	4.99
2 Religion	770	2.99
3 Sciences sociales	3 554	13.80
4 Langues	863	3.35
5 Sciences exactes	962	3.73
6 Sciences appliquées	1 231	4.78
7 Arts	5 216	20.25
8 Littérature	7 111	27.60
9 Histoire et géographie	4 145	16.09
TOTAL	25 762	100.00

**Annexe II.A.2 : Etat quantitatif des collections - Documentaires  
empruntables**

**II.A.2.a.) Généralités**

	Nombre d'exemplaires	Pourcentage	Observations
00 Généralités	96	29.09	
01 Bibliographies	18	5.45	
02 Bibliothéconomie et sc. de l'information	66	20.00	
03 Encyclopédies générales	36	10.91	
04	0	0	
05	0	0	
06 Org. générales et muséologie	24	7.28	
07 Journalisme, édition. Journaux	80	24.24	
08	0	0	
09 Manuscrits et livres rares	10	3.03	
<b>TOTAL</b>	<b>330</b>	<b>100</b>	

**II.A.2.b.) Philosophie**

<b>Classes</b>	<b>Exemplaires</b>	<b>%</b>	<b>Observations</b>
10 Philo. et disciplines connexes	66	6.15	
11 Métaphysique	27	2.52	
12 Epistomologie, causalité, genre H.	37	3.45	
13 Phénom. para- normaux...	70	6.53	
14 Les divers syst. philosophiques	48	4.47	Philosophie française : 358 ex.
15 Psychologie	239	22.27	
16 Logique	8	0.74	
17 Ethique	51	4.75	
18 Philo. antique, médiévale, orientale	70	6.52	
19 Philo. occidentale moderne	457	42.59	
<b>TOTAL</b>	<b>1073</b>	<b>100</b>	

**II.A.2.c.) Religion**

<b>Classes</b>	<b>Exemplaires</b>	<b>%</b>	<b>Observations</b>
20 Religion	58	9.06	
21 Religion naturelle	6	0.94	
22 Bible	72	11.25	

23 Théologie doctrinale chrétienne	78	12.19	
24 Théologie morale et spirituelle	35	5.47	
25 Eglise locale et ordres religieux	47	7.34	
26 Théologie et société	32	5.00	
27 Histoire et géo. de l'Eglise	39	6.09	
28 Confessions et sectes chrétiennes	73	11.40	
29 Religion comparée Autres religions	200	31.25	
TOTAL	640	100	

#### II.A.2.d.) Sciences sociales

Classes	Exemplaires	%	Observations
30 Sociologie	634	27.34	
31 Statistiques	4	0.17	
32 Science politique	607	26.17	
33 Economie	317	13.67	
34 Droit	204	8.80	
35 Admin. publique	105	4.53	Art et science militaires : 82 ex
36 Problèmes et services sociaux	77	3.32	
37 Education	150	6.47	
38 Commerce, communication, transports	47	2.02	
39 Coutumes, savoir-vivre, folklore	174	7.50	
TOTAL	2319	100	

### II.A.2.e.) Sciences exactes

Classes	Exemplaires	%	Observations
50 Sciences de la nature et math.	50	7.35	
51 Mathématiques	45	6.62	
52 Astronomie et sc. connexes	60	8.82	
53 Physique	75	11.02	
54 Chimie et sc. connexes	25	3.68	
55 Sc. de la terre et des autres mondes	90	13.24	
56 Paléontologie. Paléozoologie	15	9.20	
57 Sc. de la vie	203	29.85	
58 Botanique	33	4.85	
59 Zoologie	84	12.35	
TOTAL	680	100	

### II.A.2.f.) Sciences appliquées

Classes	Exemplaires	%	Observations
60 Techniques	28	3.42	
61 Médecine	327	39.93	
62 Arts de l'ingénieur...	139	16.97	
63 Agriculture et techn. connexes	29	3.54	
64 Economie domestique....	131	15.99	
65 Gestion et services connexes	119	14.53	
66 Techn. chimiques et connexes	15	1.83	
67 Fabrication industrielle	3	0.37	
68 Fabrications pour utilisation spécifique	20	2.44	
69 Bâtiment	8	0.98	
TOTAL	819	100.00	

## II.A.2.g.) Arts

Classes	Exemplaires	%	Observations
70 Arts	577	13.64	Une majorité d'ouvrages d'histoire et géographie des Beaux-Arts et Arts-déco
71 Urbanisme, art du paysage	71	1.68	
72 Architecture	338	8	
73 Arts plastiques, sculpture	192	4.54	
74 Dessin, arts décoratifs et mineurs	409	9.67	
75 Peinture	744	17.59	Une majorité d'ouvrages d'histoire et géographie de la peinture
76 Arts graphiques, gravure	63	1.49	
77 Photographie	335	7.92	
78 Musique	512	12.1	
79 Loisirs et Arts du spectacle	988	23.36	Peu de livres sur le sport (80). 556 ouvrages sur le cinéma, 255 sur le théâtre.
TOTAL	4229	100.00	

### II.A.2.h.) Littérature

Classes	Exemplaires	%	Observations
80 Littérature	380	6.68	
81 Litt. américaine et anglaise	62	1.09	
82 Litt. anglaise et anglo-saxonne	82	1.44	
83 Litt. des langues germaniques	84	1.48	
84 Litt. des langues romanes ; litt. française	4587	80.68	
85 Litt. italienne, roumaine, rhéto-romane	61	1.07	
86 Litt. espagnoles et portugaises	62	1.09	
87 Litt. des langues italiques. Litt. latine	124	2.18	
88 Litt. hélléniques, litt. grecque	96	1.68	
89 Litt. des autres langues	147	2.59	
TOTAL	5685	100	

### II.A.2.i.) Littérature française

Classes	Exemplaires	%	Observations
840	1456	31.75	Critique littéraire (840.159) : 1040 ex. / Histoire de la litt. fr. (840.9) : 298 ex.
841 Poésie	1050	22.90	
842 Litt. dramatique	766	16.70	
843 Fiction			Classée en romans
844 Essais	338	7.37	
845 Discours	20	0.44	
846 Lettres, corresp.	302	6.58	
847 Satire, humour	87	1.90	
848 Ecrits divers	555	12.10	
849 Litt. occitane	12	0.26	
TOTAL	4586	100	

## II.A.2.j.) Histoire et Géographie

Classes	Exemplaires	%	Observations
90	330	10.85	- Peu d'ouvrages de philosophie et théorie de l'Histoire (36) - 251 ouvrages cotés 909 (Histoire générale dumonde,Civilisation) . Fonds peu homogène
91 Géographie générale. Voyages	867	26.68	- Géographie de l'Europe : 544 ex. - Géographie de la France : 415 ex.
92 Biographie générale et généalogie	53	1.63	
93 Hist. générale du monde ancien	202	6.22	
94 Hist. générale de l'Europe	1542	47.46	- soit 64.73 % des fonds historiques, à l'exclusion de la géographie - Histoire de France : 1098 livres
95 Hist. générale de l'Asie	84	2.59	
96 Hist. générale de l'Afrique	63	1.94	
97 Hist. générale de l'Amérique du Nord	71	2.18	
98 Hist. générale de l'Amérique du Sud	32	0.98	
99 Hist. générale des autres pays	5	0.15	
TOTAL	3249	100.00	

### Annexe II.A.3 : Etat quantitatif : disques

	Exemplaires	Pourcentages
Chanson fr. + folklore	639	41.82
Jazz et blues	137	8.96
Rock	238	15.58
Classique	289	18.91
Musique contemporaine	95	6.22
Musique. fonctionnelle	68	4.45
Phonogrammes pour enfants	62	4.06
Total	1528	100

## Annexe II.A.4. : Etat quantitatif - vidéocassettes

### *Vidéos - documentaires*

	Exemplaires	Pourcentages
Généralités	2	0.40
Philo. / psycho.	7	1.39
Religion	3	0.59
Sc. sociales	40	7.92
Linguistique	1	0.20
Sciences pures	85	16.83
Sc. appliquées	27	5.35
Arts, sports	144	28.51
Littérature	63	12.48
Histoire / géo.	133	26.33
Total	505	100

### *Vidéos - fiction*

	Exemplaires	Pourcentages
Aventure	27	2.46
Comédie	261	23.79
Drame	349	31.82
Jeune public	140	12.76
Fantastique	15	1.37
Historique	20	1.82
Comédie dramatique	125	11.39
Film musical	39	3.56
Policier	121	11.03
TOTAL	1097	100

### Annexe II.A.5. : Etat quantitatif : secteurs "livres débutants"

	Exemplaires	Pourcentages
documentaires	532	36.01
"lecture facile"	173	11.71
albums	167	11.31
romans	473	29.32
romans policiers	15	1.02
romans science-fiction	8	0.54
contes	149	10.09
TOTAL	1477	100

### Annexe II.A.6. : Etat quantitatif : fonds Bohémica

a) Romans : 277

b) Documentaires

	Exemplaires	Pourcentages	Observations
000 Généralités	11	1.22	
100 Philosophie	24	2.67	
200 religion	20	2.23	
300 Sciences sociales	110	12.25	
400 Langues	33	3.67	
500 Sciences dures	51	5.68	
600 Sciences appliquées	7	0.78	
700 Arts	168	18.71	
800 Littérature	326	36.30	Littérature slave : 281 ex.
900 Histoire et géographie	148	16.49	
TOTAL	898	100	

## Annexe II.A.7 : Etat quantitatif : les périodiques

Les tableaux suivants ne prennent pas en compte les quotidiens

Les indications de niveaux sont empruntées au *Guide des périodiques à l'intention des bibliothèques publiques* (dir. Annie Bethery, éd. Du Cercle de la librairie, 1990) :

- niveau a : "périodique convenant à tout lecteur

- niveau b : "pour des lecteurs avertis ou motivés"

- niveau c : "destiné à des spécialistes ou tout au moins à tous ceux qui ont acquis un bagage culturel leur permettant de comprendre un langage spécialisé, des schémas difficiles ou un raisonnement compliqué"

### II.A.7.a.) Tableau général

Domaines	Nombre de titres	%	Niveau
Sciences jurid., po., éco. et sociales	19	<b>15.57</b>	3ab ; 6b ; 4bc; 6c
Education	2	<b>1.64</b>	1a ; 1ab
Sciences et techniques	12	<b>9.84</b>	3a ; 4ab ; 4bc ; 1c
Art, archéol., archi., photo., urbanisme	22	<b>18.03</b>	1a ; 3ab ; 6abc ; 3b ; 9bc
Musique, ciné, théâtre, danse	19	<b>15.57</b>	6a ; 1ab ; 1abc ; 4b ; 3bc ; 3c
Littérature	7	<b>5.74</b>	1abc ; 2b ; 4bc
Histoire-géo & sciences humaines	10	<b>8.20</b>	4a ; 2b ; 1abc ; 2bc ; 1c
Jeunesse	6	<b>4.92</b>	
Actualité, information, loisirs	20	<b>16.39</b>	
Actualité artistique (Télérama, inrocks...)	3	<b>2.46</b>	
Périodiques à usage interne (BBF, L. hebdo)	2	<b>1.64</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>122</b>	<b>100</b>	15a ; 12ab ; 17b ; 8abc ; 26 bc ; 11c

## II.A.7.b.) Tableaux détaillés

*Sciences juridiques, politiques, économiques et sociales : 19*

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Niveau</b>
Revue générale	8	2ab ; 3b ; 3bc
Economie	5	2b ; 3c
Relations internationales	2	1b ; 1c
Sociologie	1	1c
Bohémica	3	1ab ; 1bc ; 1c
<b>TOTAL</b>	<b>19</b>	<b>3ab ; 6b ; 4bc ; 6c</b>

*Sciences et techniques : 13*

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Niveau</b>
Revue générale	5	1a ; 2ab ; 2bc
Physique, chimie, biologie	1	1bc
Aéronautique et espace	1	1bc
Automobile	1	1a
Sciences nature	1	1ab
Multimédia	1	1b
Informatique	1	1ab
Médecine	2	1a ; 1c
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>3a ; 4ab ; 1b ; 4bc ; 1c</b>

*Art, archéologie, architecture, urbanisme, photographie : 22*

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Niveau</b>
Revue générale	9	2ab ; 4abc ; 1b ; 2bc
Art contemporain	5	1abc ; 1b ; 3bc
Architecture	3	3bc
Archéologie	2	1ab ; 1abc
Photographie	2	1a ; 1b
Urbanisme	1	1bc
<b>Total</b>	<b>22</b>	<b>1a ; 3ab ; 6abc ; 3b ; 9bc</b>

*Musique, cinéma, théâtre, danse : 19*

<b>Genres</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Niveau</b>
Musique classique	4	1abc ; 3b
Jazz	3	3a
Rock	1	1a
Chanson française	1	1a

Cinéma	6	1a ; 2bc ; 3c
Théâtre	3	1ab ; 1b ; 1bc
Danse	1	1b
Total	19	6a ; 1ab ; 1abc ; 5b ; 3bc ; 3c

*Littérature : 7*

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Niveau</b>
Actualité littéraire	3	2b ; 1c
Critique et hist. litt.	3	3bc
Textes littéraires	1	1abc
Total	7	1abc ; 2b ; 4bc

*Histoire / géographie : 6*

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de titres</b>	<b>Niveau</b>
Histoire	4	3a ; 1abc
Géographie	1	1a
Ethnographie	1	1b
Total	6	4a ; 1b ; 1abc

*Sciences humaines : revues générales (type Esprit, Les temps modernes...) : 4*

- 1b
- 2bc
- 1c

*Revues générales d'actualité artistique (type Télérama, les inrockuptibles...) : 3*

*Revue jeunesse : 6*

Enfants	3
Adolescents	3
Total	6

*Actualité, information, loisirs : 20*

<b>Catégories</b>	<b>Nombre de titres</b>
Presse féminine, mode, forme	6
Périodiques d'info. et d'opinion	7
Maison, déco., jardin	3
Gastronomie	2
Sport	2
TOTAL	19

*Périodiques à usage interne : 2*

*Education : 2*

- 1a
- 1ab

### **II.A.7.c.) Importance respective des domaines de la connaissance : fonds de documentaires et périodiques**

Les chiffres suivants représentent l'importance respective des différents domaines cités dans le fonds de documentaires (exceptées les classes 000, 100, 200) et au niveau des périodiques.

<b>Domaines</b>	<b>Livres</b>	<b>Périodiques</b>
Sciences jurid., po., éco. et sociales	19.58	15.08
Education	2.06	3.64
Sciences et techniques	12.37	8.71
Art, archéol., archi., photo, urbanisme... (700 - 780)	22.68	14.23
Musique	9.28	2.78
Cinéma	6.19	2.65
Théâtre	3.09	1.20
Littérature	7.22	28.29
Histoire	8.26	12.13
Géographie	2.06	5.09
Jeunesse	6.19	6.20
Total	100	100

**Annexe II.A.8. : Liste des cédéroms acquis par la médiathèque**



## II.B : EVALUATION QUALITATIVE

### Annexe II.B.1 : Evaluation par dates d'édition - documentaires empruntables

Les chiffres qui suivent ont été obtenus par éditions bibliographiques sélectives. Les dates choisies correspondent à des moments importants pour la médiathèque : récolement de 1977, désherbage de 1990. Quant à l'année 1985, elle a été choisie arbitrairement.

On remarquera que seules les classe qui ont fait l'objet d'une analyse « par niveau de complexité » sont ici présentées de manière détaillée. Il était en effet nécessaire de disposer d'indications plus précises à leur sujet, afin de pouvoir mettre en rapport le niveau des fonds considérés et leur « fraîcheur ». Pour les autres classes, une présentation similaire était d'un intérêt plus limité, et surtout nous aurait pris trop de temps.

#### II.B.1.a.) Généralités

*Non traité*

#### II.B.1.b.) Philosophie

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	450	133	201	243	1027
%	<b>43.82</b>	<b>12.95</b>	<b>19.57</b>	<b>23.66</b>	<b>100</b>

#### II.B.1.c.) Religion

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	217	114	125	166	622
%	<b>34.82</b>	<b>18.32</b>	<b>20.10</b>	<b>26.69</b>	<b>100</b>

### II.B.1.d.) Sciences sociales

Classes	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
30	133	101	99	300	633
31	1	0	1	2	4
32	146	101	111	252	610
33	43	51	72	146	312
34	20	7	28	150	205
35	30	21	24	29	104
36	9	9	17	42	77
37	39	37	35	38	149
38	3	9	7	28	47
39	34	44	23	68	169
Total	458	380	417	1055	2310
%	<b>19.83</b>	<b>16.45</b>	<b>18.05</b>	<b>45.67</b>	<b>100</b>

### II.B.1.e.) Sciences dures

Nous avons ici pris en considération la période 1993 - 1997, car il semble que le seuil de cinq ans d'âge soit un seuil critique pour la documentation « scientifique »

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1992	1993 - 1997	Total
Ex.	263	104	244	82	693
%	<b>37.96</b>	<b>15.00</b>	<b>35.21</b>	<b>11.83</b>	<b>100</b>

### II.B.1.f.) Sciences appliquées

Classes	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
61	78	46	87	117	328
62	53	27	22	35	137
65	11	5	39	66	121
Total	142	78	148	218	586
%	<b>24.23</b>	<b>13.31</b>	<b>25.26</b>	<b>37.20</b>	<b>100</b>

### II.B.1.g.) Arts

#### *Vision d'ensemble*

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	1445	956	657	988	4046
%	<b>35.71</b>	<b>23.63</b>	<b>16.24</b>	<b>24.42</b>	<b>100</b>

#### *Cinéma, musique, théâtre*

##### - Cinéma

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Ex.	169	93	109	178	449
%	<b>30.78</b>	<b>16.94</b>	<b>19.86</b>	<b>32.42</b>	<b>100</b>

##### - Musique

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	163	130	86	133	512
%	<b>31.84</b>	<b>25.39</b>	<b>16.80</b>	<b>29.97</b>	<b>100</b>

##### - Théâtre

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	118	40	45	51	254
%	<b>46.46</b>	<b>15.75</b>	<b>17.71</b>	<b>20.08</b>	<b>100</b>

### II.B.1.h.) Littérature

	< 1977	1977 - 1984	1985 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	2501	1175	869	877	5422
%	<b>46.13</b>	<b>21.67</b>	<b>16.03</b>	<b>16.17</b>	<b>100</b>

### II.B.1.i.) Histoire

La réduction des périodes de trois à quatre ne nous a pas paru gênante pour un fonds d'Histoire.

Classes	< 1977	1977 - 1989	1990 - 1997	Total
900 - 908	29	30	20	79
909	122	87	40	249
929	11	18	10	39
930 - 939	92	59	50	201
940	74	93	62	229
941 - 943	25	33	44	102
944	360	480	131	971
944.1 - 944.9	49	49	13	111
945 - 949	35	36	37	108
950 - 959	23	30	31	84
960 - 969	18	29	16	63
970 - 979	20	27	24	71
980 - 989	7	16	9	32
Total	865	987	487	2339
%	<b>36.98</b>	<b>42.20</b>	<b>20.82</b>	<b>100</b>

#### *Histoire de France*

	< 1977	1977 - 1989	1990 - 1997	Total
Exemplaires	360	480	131	971
%	<b>37.08</b>	<b>49.43</b>	<b>13.49</b>	<b>100</b>

### II.B.1.j.) Géographie

*Non traité*

## **Annexe II.B.2. : Evaluation par niveaux de complexité**

La grille d'évaluation comporte cinq niveaux :

- niveau 2 : lecture « facile », livres pratiques
- niveau 2.5 : biographies, récits, témoignages, ouvrages journalistiques...
- niveau 3 : lecture plus difficile, essais dont le style n'est cependant pas hermétique (pas d'utilisation de termes trop spécialisés)
- niveau 3.5 : ce niveau n'a quasiment été utilisé que pour l'évaluation du fonds de sciences exactes, et visait à caractériser des ouvrages manifestement difficiles, assurément utilisés par les chercheurs, mais susceptibles de faire partie du patrimoine intellectuel « classique » du lecteur cultivé ; pour les autres fonds, qui ont été évalués beaucoup plus rapidement, ce niveau intermédiaire a été abandonné.
- niveau 4 : ouvrages de type universitaire, sans distinction entre les manuels et les grands ouvrages théoriques

Outre le contenu des ouvrages, des éléments objectifs ont contribué à l'affectation des niveaux. Outre l'auteur, l'éditeur et la collection, on peut citer :

- le volume de l'ouvrage
- la typographie (plus ou moins dense)
- la table des matières
- la présence d'un glossaire
- l'importance des notes de bas de page ...

La majorité des tableaux qui suivent sont assorties de précisions qui expliquent comment la grille a été appliquée, concrètement, à chaque domaine.

## II.B.2.a.) Sciences sociales

### *Sociologie - politologie*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Totaux
300	0	1	6	0	11	18
301	4	13	12	0	62	91
302	6	4	19	0	31	60
303	0	4	9	0	15	28
304	3	13	8	0	19	43
305	11	45	23	0	49	128
306	12	38	41	0	105	196
307	0	2	17	0	10	29
310-312	0	2	1	0	0	3
320	3	33	16	0	47	99
320.5...	0	5	15	0	52	72
320.9...	3	7	6	0	20	36
320.944	3	40	10	0	27	80
320.947	3	4	8	0	28	43
321	0	7	3	0	35	45
323	5	11	4	0	13	33
324	1	9	2	0	30	42
325-326	2	5	4	0	14	25
327	1	16	12	0	67	96
<b>Total</b>	<b>57</b>	<b>259</b>	<b>216</b>	<b>0</b>	<b>635</b>	<b>1167</b>
<b>%</b>	<b>4.88 %</b>	<b>22.19 %</b>	<b>18.51 %</b>	<b>0 %</b>	<b>54.41 %</b>	<b>100 %</b>

Niveau 2 :

- Les ouvrages « pratiques » (ex : Comment concilier vie privée et vie professionnelle ?)
- Les livres de pure distraction, très simples à lire (ex : C. Dechavanne, La fièvre du samedi soir)
- Les manuels de collège (instruction civique)
- Les ouvrages très structurés et simplifiés (Gallimard /La découverte)

Niveau 2,5 :

- Les écrits journalistiques (ex : La décennie Mitterand), les écrits polémiques (lorsque l'auteur est un homme politique par exemple), les statistiques commentés (ex : L'état de la France)
- Biographies et autobiographies

Niveau 3 :

C'est le niveau le plus difficile à définir clairement. Ont pu ainsi être qualifiés « niveau 3 »:

- Certains ouvrages d'universitaires à l'ambition vulgarisatrice, dont le thème est assez général, et dont la langue n'est pas hermétique (ex : certains livres d'Alain Touraine, d'Alain Minc)
- Les ouvrages et essais particulièrement médiatisés, et largement abordables (Bernard Henri Levy, André Glucksman, H. Carrère D'Encausse)
- Certains livres émanant d'universitaires, et pouvant être consultés comme des dictionnaires ( ouvrages d'Histoire ; ex : Jean Touchard, Histoire des idées politiques)

Niveau 4 :

- Les ouvrages de niveau « Recherche », sachant que dans une discipline telle que les Sciences sociales, ces livres sont susceptibles d'être lus par tout public cultivé. Un repérage - partiel - par éditeurs et collections a pu être mené, en prenant comme références les éditeurs et collections les plus représentés à la bibliothèque du CEFRES. A savoir : L'harmattan- Quadrige- Payot- PUF- Belin- Les éditions de Minuit- Les presses de la FNSP- NRF essais- Fayard (collections : « L'espace du politique », « L'esprit de la Cité »)- Seuil (collections : « L'univers historique », « Points », « Sociologie politique »)- Gallimard (collections : « Bibliothèque des Sciences humaines », « Bibliothèque des Histoires »)- Gallimard-Le seuil (« Hautes études »)- La Découverte (« Textes à l'appui »)- Flammarion (« Nouvelle bibliothèque scientifique », « Sciences », « Champs »)- Albin Michel (« Idées », « L'évolution de l'humanité »)
- Les manuels destinés aux étudiants
- Les classiques (Aron, Bourdieu, Edgar Morin...)

### *Economie*

classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
330	0	13	37	0	90	140
331	4	3	3	0	27	37
332	3	5	7	0	26	41
333	0	2	2	0	8	12
334-335	0	0	0	0	5	5
336	0	1	0	0	6	7
337	1	0	4	0	15	20
338	2	1	4	0	15	22
339	0	1	2	0	12	15
Total	10	26	59	0	204	299
%	<b>3.34</b>	<b>8.7</b>	<b>19.73</b>	<b>0</b>	<b>68.23</b>	<b>100</b>

Niveau 2 :

- Ouvrages très pratiques (type 700 métiers selon vos goûts, Comment trouver un emploi et se faire embaucher ?,...)

Niveau 2.5 :

- Ouvrages journalistiques, traitant de sujets de société, et largement abordables
- Certains livres présentant des « états », « bilans », et qui font plus la part aux « questions de société » qu'aux études économiques proprement dites (ex : L'état de l'Europe, L'état de la France... aux éd. La Découverte)
- Biographies

Niveau 3 :

- Essais sur des problèmes de société en liaison avec l'économie (ex : Paiement numérique sur Internet, éd. International Thomson Publishing France ; Capitalisme et confucianisme, éd. Flammarion)
- Ouvrages présentant un « état économique » (ex : Ramsès)

Niveau 4 :

- Ouvrages théoriques
- Livres clairement destinés aux étudiants (ex : éd. Economica)

- La plupart des ouvrages d'Histoire économique, le plus souvent à l'adresse des étudiants
- Les classiques (Proudhon, Marx...)

### *Droit et administration publique*

- Droit

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
340	1	0	4	0	6	11
341	3	5	2	0	21	31
342	5	1	3	0	20	29
343...	10	10	5	0	49	74
Total	19	16	14	0	96	145
%	<b>13.10</b>	<b>11.03</b>	<b>9.66</b>	<b>0.00</b>	<b>66.21</b>	<b>100.00</b>

- Administration publique

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
350 - 354	6	2	5	0	11	24
%	<b>25.00</b>	<b>8.33</b>	<b>20.83</b>	<b>0.00</b>	<b>45.84</b>	<b>100.00</b>

#### Précisions

- Les codes n'ont pas été comptabilisés : on en a recensé 11. Par contre, les recueils de la constitution ont été classés en niveau 2, avec tous les ouvrages pratiques (type Petit dictionnaire de la Justice...)
- Certains ouvrages pratiques, à première vue plus « difficiles » que les premiers, ont été affectés du niveau 2.5 (type Dictionnaire à usage du citoyen, éd. JURIS service). Les ouvrages journalistiques et politiques, témoignages... ont également été classés 2.5.
- Le niveau 3 appréhende les essais à dimension juridique variable, portant le plus souvent sur un problème de société (ex : le secret professionnel), et dans un style plutôt littéraire.
- Le niveau 4 rassemble tous les ouvrages destinés avant tout aux étudiants, avec un vocabulaire spécifique, une rédaction « juridique »...

### *Art et science militaires*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
355	20	17	4	0	29	70
358...	0	2	3	0	5	10
Total	20	19	7	0	34	80
%	<b>25.00</b>	<b>23.75</b>	<b>8.75</b>	<b>0.00</b>	<b>42.50</b>	<b>100.00</b>

#### Précisions

- Niv. 2 : ouvrages illustrés faciles (sur les costumes en majorité)
- Niv. 2.5 : Illustrés plus complets, récits, témoignages
- Niv. 3 : Essais, historiques ou sur un problème de société (la menace nucléaire...)
- Niv. 4 : Ouvrages théoriques ( ex : travaux et recherches de l'IFRI...), classiques (ex : De Gaulle, Vers l'armée de métier)

### *Problèmes et services sociaux. Associations (classe 360)*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
360 - 369	9	25	19	0	24	77
<b>%</b>	<b>11.68</b>	<b>32.46</b>	<b>24.68</b>	<b>0</b>	<b>31.17</b>	<b>100</b>

*Précisions*

- Niv. 4 :

- Ouvrages de gestion des services sociaux
- Ouvrages techniques (sur les retraites, la famille...) : cf « Notes et synthèses documentaires », La Doc. fr.
- Ouvrages « difficiles » (on reprend les critères de l'auteur, la collection, le langage)

- Niv. 2.5 : beaucoup de témoignages, récits (expériences de drogue, de prison...)

- Niv. 3 : quelques ouvrages historiques susceptibles d'intéresser tout lecteur (histoire de la franc-maçonnerie...)

### *Education, enseignement*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
370 - 379	22	17	24	0	80	143
%	<b>15.38</b>	<b>11.89</b>	<b>16.78</b>	<b>0</b>	<b>55.94</b>	<b>100</b>

#### *Précisions*

##### - Niveau 2 :

- ouvrages destinés aux collégiens
- conseils pratiques à l'adresse des parents
- publications du Ministère de l'Éducation Nationale en livres de poche (ex : L'école maternelle, son rôle, ses missions)
- ouvrages pratiques (ex : Les règles d'or de la lecture rapide)

##### - Niveau 2.5 :

- ouvrages politiques
- ouvrages journalistiques

##### - Niveau 3 :

Essais, débats, sur l'école, l'éducation, mais dans une perspective non spécialisée et dans un langage commun.

##### - Niveau 4 :

- ouvrages manifestement dédiés aux professeurs
- ouvrages théoriques (Chartier, Bourdieu..)
- ouvrages historiques manifestement dédiés aux étudiants (ex : Histoire de l'éducation dans l'Antiquité)
- actes de congrès

### *Commerce, communication, transports*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
380 - 389	5	7	14	0	16	42
%	<b>11.90</b>	<b>16.67</b>	<b>33.33</b>	<b>0</b>	<b>38.09</b>	<b>100</b>

#### Précisions : éditeurs et collections de niveau 4

- Dunod / collection technique et scientifique des Télécom
- Nathan / Circa
- Politique étrangère

*Coutumes, savoir-vivre, folklore*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
390	1	1	3	0	10	15
391	8	44	7	0	3	62
392-397	21	11	5	0	6	43
398	7	16	6	0	8	37
Total	37	72	21	0	27	157
%	<b>23.57</b>	<b>45.86</b>	<b>13.37</b>	<b>0</b>	<b>17.20</b>	<b>100</b>

*Précisions*

- Niveau 2 : guides de savoir vivre, ouvrages de mode où il n'y a quasiment que des images (ex : coll. « Mémoire de la mode », éd. Assouline), dictionnaires de proverbes (398)...
- Niveau 2.5 : en majorité des illustrés, surtout dans la classe 391 ; mais également des recueils de contes en 398...
- Niv. 3 : essais, sur Internet (390), sur la mode (391)...
- Niv. 4 : souvent des approches sociologiques (ex : Les usages sociaux et symboliques des fleurs à Paris)

## II.B.2.b.) Sciences dures

Classes	Niv. 2	Niv. 2,5	Niv. 3	Niv. 3,5	Niv. 4	Total
50	15 (34.88)	5 (11.63)	10 (23.26)	2 (4.44)	11 (25.58)	43
51 Maths.	5 (11.36)	3 (6.82)	13 (29.55)	0 (0.00)	23 (52.27)	44
52 Astronomie	25 (41.67)	5 (8.33)	24 (40.00)	1 (1.67)	5 (8.33)	60
53 Physique	27 (37.5)	3 (4.17)	20 (27.78)	0 (0.00)	22 (30.56)	72
54 Chimie	3 (14.29)	1 (4.76)	9 (42.86)	0 (0.00)	8 (38.09)	21
55 Sc. de la terre...	44 (50.00)	1 (1.14)	19 (21.59)	0 (0.00)	24 (27.27)	88
56 Paléontolog . Paléozoolog	5 (50.00)	2 (20.00)	2 (20.00)	0 (0.00)	1 (10.00)	10
57 Sc. de la vie	47 (24.23)	39 (20.10)	40 (20.62)	21 (10.82)	47 (24.23)	194
58 Botanique	15 (50.00)	10 (33.33)	0 (0.00)	0 (0.00)	5 (16.67)	30
59 Zoologie	44 (56.41)	24 (30.77)	3 (3.85)	1 (1.28)	6 (7.69)	78
TOTAL	230	93	140	25	152	640
%	<b>35.95</b>	<b>14.53</b>	<b>21.87</b>	<b>3.90</b>	<b>23.75</b>	<b>100</b>

N.B. : Les chiffres entre parenthèses désignent les pourcentages par rapport à l'ensemble de la classe considérée.

### Précisions

Il nous semble qu'il y ait des collections « type » illustrant chaque niveau.

- **Niv. 2** : collection « Explora » (Presses pocket), « savants du monde entier » (Seghers), « Découvertes » (Gallimard), « Dominos » (Flammarion)...
- **Niv. 2,5** : collection « Questions de science » (Hachette), « savants du monde entier » (Seghers), « Le rayon de la science » (Seuil)
- **Niv. 3** : collection « Points Science » (Seuil), « Champs » (Flammarion)
- **Niv. 4** : éditeurs Masson, Hermann, A. Colin (coll. « U »), Maspero...

Niveaux et contenus intellectuels :

- Niveau 2/2,5 : On y trouve généralement les biographies

- Niveau 2,5

Ce niveau a permis notamment de :

- distinguer les encyclopédies « faciles », voire simplistes (type « guide de la nature »), de celles qui sont très complètes et parfois hardues (Larousse), mais dont l'accès séquentiel et les illustrations justifient un niveau inférieur à 3.
- difficulté de lecture ; ex : ranger certains ouvrages à la scientificité incontestée, mais qui ne présentent pas de difficultés de lecture ; ex : certains livres de Levi-Strauss.

- Niveau 3,5

Ce niveau a été rajouté pragmatiquement, pour qualifier certains ouvrages qui sont manifestement difficiles, assurément utilisés par les chercheurs, mais susceptibles de faire

partie du patrimoine intellectuel « classique » du lecteur cultivé ; ex : Konrad Lorenz, Les fondements de l'éthologie.

- Niveau 4

Nous n'avons pas fait de distinction entre les grands ouvrages théoriques (type essais) et les livres destinés aux classes préparatoires et étudiants du Supérieurs. Notons tout de même que la collection « 128 » (Nathan) a été affectée le plus souvent du niveau 3,5 : elle s'adresse spécifiquement aux étudiants du supérieur, mais demeure accessible au public curieux.

### II.B.2.c.) Sciences appliquées

N'ont été évalués que les fonds Médecine, Arts de l'ingénieur, et gestion.

#### *La médecine*

Classes	niveau 2	niveau 2.5	niveau 3	niveau 3.5	niveau 4	Total
610	10	20	10	1	13	54
611	0	0	0	0	12	12
612	6	7	12	0	11	36
613 / 614	8	5	4	0	3	20
615	8	8	4	0	6	26
616	18	23	22	1	45	109
617/18/19	2	3	5	0	13	23
<b>TOTAL</b>	<b>52</b>	<b>66</b>	<b>57</b>	<b>2</b>	<b>103</b>	<b>280</b>
<b>%</b>	<b>18.57</b>	<b>23.57</b>	<b>20.36</b>	<b>0.71</b>	<b>36.79</b>	<b>100</b>

#### *Précisions*

- niveau 2 : guides pratiques (Comment élever votre enfant...), ouvrages « politiques » (ex : la société humaine, de Schwarzenberg).
- niveau 2.5 : ouvrage à dimension historique, biographies (ex : La vie quotidienne du médecin de Province au dixneuvième siècle)
- niveau 3 : essais, perspectives éthiques...
- niveau 3.5 : essais particulièrement difficiles
- niveau 4 : manuels, Recherche.

#### *Les « Arts de l'ingénieur »*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	niv. 4	Total
620	2	2	4	0	4	12
621	11	11	8	2	11	45
622 / 623 / 624	9	10	2	1	0	22
625 / 628	4	8	2	1	1	14
629	20	10	7	1	4	42
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>41</b>	<b>23</b>	<b>5</b>	<b>20</b>	<b>135</b>
<b>%</b>	<b>34.07</b>	<b>30.37</b>	<b>17.04</b>	<b>3.70</b>	<b>14.81</b>	<b>100.00</b>

### *Précisions*

Les ouvrages de niveau 2 et 2.5, particulièrement représentés, sont constitués en grande partie par des livres très pratiques ou des illustrés, sur les armes à feu (classe 623) ou sur les voitures (classe 629)

### *La gestion*

	Niv. 2	Niv. 3	Niv. 4	Total
650 - 657	9	10	10	29
658 / 659	19	12	45	76
Total	28	22	55	105
%	<b>26.41</b>	<b>20.75</b>	<b>50.94</b>	<b>100.00</b>

### *Précisions*

Vu la nature du fonds, il était préférable de ne pas utiliser les niveaux intermédiaires. On a donc une grille relativement simple :

- Niv. 2 : ouvrages très pratiques (ex : Le parfait secrétaire, Comment animer une réunion ...)
- Niv. 3 : ouvrages à caractère historique, essais
- Niv. 4 : ouvrages théoriques, y compris les manuels étudiants

## II.B.2.d.) Arts : Musique, cinéma, Théâtre

### *Musique*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
780	13	113	66	0	45	237
781	3	16	8	0	8	35
782	2	14	13	0	5	34
782.4/784	33	78	10	0	5	126
785 - 789	2	4	2	0	4	12
Total	53	225	99	0	67	444
%	<b>11.94</b>	<b>50.68</b>	<b>22.29</b>	<b>0.00</b>	<b>15.09</b>	<b>100.00</b>

#### *Précisions*

##### - Niveau 2 :

- Gallimard / Découverte
- Recueils de chansons
- Ouvrages pratiques type répertoires (ex : Les hauts lieux de la musique en France, Bordas)

##### - Niveau 2.5 :

- une grande part de biographies (Seghers/Musiciens de tous les temps ; Seuil/Solfège)
- encyclopédies illustrées

##### - Niveau 3 :

- essais abordables par le non musicologue (ou alors comportant des explications préalables)... ou le non sociologue lorsqu'il s'agit de sociologie de l'art.
- biographies plus complètes et complexes que celles rangées en 2.5
- certains ouvrages d'histoire de la musique

##### - Niveau 4 :

ouvrages théoriques ou comportant une partie théorique significative, tant du point de vue musicologique (livres de Boulez...) que sociologique ou philosophique (ex : Jankélévitch, La vie et la mort dans la musique de Debussy)

### *Cinéma*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv.4	Total
791.43	41	154	107	0	82	384
%	<b>10.68</b>	<b>40.10</b>	<b>27.87</b>	<b>0</b>	<b>21.35</b>	<b>100</b>

#### *Précisions*

##### - Niveau 2

- annuaires
- guides de saisons cinématographiques
- ouvrages pratiques (rare), type La vidéo, éd Fontaine, coll. « 101 trucs et conseils »

##### - Niveau 2.5

- beaucoup de biographies (Seghers / coll. « cinéma d'aujourd'hui) autobiographies, entretiens
- albums illustrés

- recueils de films commentés
- Niveau 3
  - ouvrages traitant de l'histoire du cinéma
  - essais, relativement compréhensibles pour le profane (Ed L'Etoile/Cahiers du cinéma, coll. « auteurs », Flammarion/Champs et contre-champs...)
  - biographies plus complexes que les dernières citées
- Niveau 4
  - ouvrages techniques (ex : Scénario modèle, modèle de scénario, Récit écrit, récit filmique, chez Nathan Université)
  - essais complexes, à tendance purement cinématographique et critique (Cahiers du Cinéma, coll. « essais »...), ou sociologique (Edgar Morin...), ou philosophique (Deleuze...)
  - revues spécialisées (Cinémaction, Revue du cinéma...)
  - éditions spécialisées (Femis-Amis)
  - éditeurs « difficiles » (Klinsckieck)

A noter qu'un certain nombre d'ouvrages, regroupant entretiens, essais, photos, scénarios... sont difficiles à qualifier. En général, ils ont été affectés du niveau 3.

### *Théâtre*

Classe	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv. 3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
792 / 792.0...	9	66	49	0	59	183
792.3 - 792.8...	6	22	2	0	4	34
<b>TOTAL</b>	<b>15</b>	<b>88</b>	<b>51</b>	<b>0</b>	<b>63</b>	<b>217</b>
<b>%</b>	<b>6.91</b>	<b>40.56</b>	<b>23.50</b>	<b>0</b>	<b>29.03</b>	<b>100</b>

## II.B.2.e.) Histoire

### *900 - 909 : Philosophie et théorie de l'Histoire, historiographie*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
900	0	0	1	0	2	3
901	1	1	3	0	29	34
902/3/4	3	2	0	0	2	7
907	3	7	3	0	7	20
Total	7	10	7	0	40	64
%	<b>10.94</b>	<b>15.62</b>	<b>10.94</b>	<b>0</b>	<b>62.5</b>	<b>100</b>

#### *Précisions*

- Niv. 2 : souvent des recueils de dates, ou des manuels de collège en 907
- Niv. 2.5 : biographies, témoignages, mémoires, ou encore manuels de lycée pour les 907
- Niv. 3 : des études historiques pas trop ciblées, sur des sujets « de société » (histoire du couple...)
- Niv. 4 : ouvrages théoriques, l'auteur est toujours un universitaire

### *Histoire générale du monde. Civilisation (909)*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
Ex.	5	124	57	0	36	222
%	<b>2.25</b>	<b>55.85</b>	<b>25.67</b>	<b>0</b>	<b>16.22</b>	<b>100</b>

#### *Précisions :*

- Niv. 2 : également la collection « La découverte » (Gallimard)
- Niv. 2.5 : souvent des ouvrages ayant trait à la vie quotidienne (Hachette) ; également des encyclopédies bien illustrées (Larousse, Nathan, Arthaud / « Les grandes civilisations »...) ; ou encore des récits du type « histoire au jour le jour » (ouvrages d'Alain Decaux)
- Niv. 3 : essais sur des problèmes « de société », « d'actualité » (ex : A. Grosser, Le crime et la mémoire) ; auteurs classiques (ex : Voltaire, essai sur les moeurs) ; encyclopédies illustrées plus complètes que celles de niveau 2.5 (A. Colin par ex.)

### *Généalogie, onomastique, emblèmes (classe 929)*

Il suffit d'un rapide coup d'oeil pour remarquer que le niveau 4 n'est guère représenté, la majoroté des ouvrages étant constituée de dictionnaires de dynasties, récits, encyclopédies des prénoms. Nous pensons que cette classe se partage entre niveaux 2.5 et 3.

### *Histoire générale du monde ancien , jusqu'à 499 ap. JC (classe 930)*

Notons qu'à partir de là, nous avons procédé par sondages (un livre sur trois).

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
930.1	1	7	3	0	5	16
931 - 935	0	3	0	0	2	5
936	0	1	2	0	0	3
937	1	2	8	0	6	17
938	1	3	4	0	9	17
TOTAL	3	16	17	0	22	58
X 3	9	48	51	0	66	174
%	<b>5.17</b>	<b>27.59</b>	<b>29.31</b>	<b>0</b>	<b>37.93</b>	<b>100</b>

### *Histoire générale de l'Europe. Europe de l'Ouest*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
940	1	2	2	0	13	18
940.1	0	1	0	0	13	14
940.2	0	0	1	0	8	9
940.5	1	10	1	0	5	17
TOTAL	2	13	4	0	39	58
X 3	6	39	12	0	117	174
%	<b>3.45</b>	<b>22.41</b>	<b>6.90</b>	<b>0</b>	<b>67.24</b>	<b>100</b>

#### *Précisions*

2.5 : souvent des encyclopédies illustrées, ou récits, témoignages

### *Histoire de l'Angleterre, l'Allemagne, Autriche, Pologne*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
941 - 942	0	3	0	0	2	5
943	0	4	2	0	9	15
943.6 / 943.8	1	2	0	0	3	6
TOTAL	1	9	2	0	14	26
X 3	3	27	6	0	42	78
%	<b>3.84</b>	<b>34.62</b>	<b>7.69</b>	<b>0</b>	<b>53.85</b>	<b>100</b>

## *Histoire de France*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
944	1	2	11	0	23	37
944.01	0	1	2	0	3	6
944.02	0	8	16	0	12	36
944.03	0	15	7	0	10	32
944.04	3	16	5	0	28	52
944.05	1	11	0	0	1	13
944.06	0	5	0	0	1	6
944.07	0	2	0	0	1	3
944.08	0	6	3	0	10	19
944.081	1	9	9	0	15	34
944.082	0	2	0	0	3	5
944.083	0	4	0	0	3	7
<b>TOTAL</b>	<b>6</b>	<b>81</b>	<b>53</b>	<b>0</b>	<b>110</b>	<b>250</b>
<b>X 3</b>	<b>18</b>	<b>243</b>	<b>159</b>	<b>0</b>	<b>330</b>	<b>750</b>
<b>%</b>	<b>2.4</b>	<b>32.4</b>	<b>21.2</b>	<b>0</b>	<b>44.00</b>	<b>100</b>

### *Précisions*

- Niv. 2 : ce peut être des usuels simples (ex : dictionnaire des personnages de la révolution), ou pratiques (ex : Guide de la révolution française, éd. Horay)

- Niv. 2.5 : en majorité des biographies (Fayard, Albin Michel, Flammarion, Hachette), mais l'on trouve également des récits « au jour le jour » (ex : coll. « L'homme et l'évènement, chez A. Michel), des témoignages, des mémoires, des encyclopédies illustrées, des ouvrages journalistiques. Quelques livres de vulgarisation également, ou du moins à volume réduit et structure simplifiée (Seuil / Microcosme).

- Niv. 3 : coincé entre la grande masse des biographies et récits événementiels et les livres d'histoire proprement dit, ce niveau est le moins clair à expliciter. On y trouve :

- des ouvrages érudits mais quelque peu romancés (ex : livres de Jean Markale)

- des livres qui focalisent sur un événement, mais qui ne sont pas à proprement parler des récits (ex : coll. « 30 journées qui ont fait la France », Gallimard)

- des livres qui tiennent à la fois de la biographie classique et du panorama historique (éd. Tallendier)

- des études historiques pas trop arides, sur des sujets « grand public » (La vie privée, De Gaulle...)

Souvent, c'est le style qui nous a induit à qualifier l'ouvrage : niveau 3 pour un style plutôt narratif, niveau 4 lorsque l'écriture paraissait plus « scientifique ». La présence de dialogues nous conduisait à opter pour le niveau 2.5.

- Niveau 4 :

Ce sont tous les ouvrages historiques à proprement parler, qui étudient une époque ou un phénomène plutôt qu'ils ne racontent des événements ou la vie d'un personnage. L'éditeur et la collection ont été déterminants : Seuil / points histoire, Flammarion / champs, Gallimard / Bibliothèque des histoires, La Découverte / Textes à l'appui, A. Michel / L'évolution de l'humanité, NRF essais, PUF,...

### *Histoire des régions françaises (classes 944.1 à 944.9)*

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
Ex.	2	13	7	0	6	28
Ex. X 3	4	39	21	0	18	84
<b>%</b>	<b>4.75</b>	<b>46.43</b>	<b>25</b>	<b>0</b>	<b>21.42</b>	<b>100</b>

Grosse présence des ouvrages de niveau 2.5 car on trouve souvent des illustrés, des témoignages, des récits affectifs (un chapitre d'un livre s'intitulait par exemple « Mon beau pays basque »), des ouvrages « historico-touristiques »...  
 Beaucoup de livres de niveau 3 également, qui sont en général le fait de « romanciers-historiens-érudits locaux ».

*Histoire des autres pays européens*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
945	0	2	1	0	4	7
946	0	1	1	0	4	6
947	0	5	2	0	6	13
948	0	0	0	0	1	1
949	0	2	0	0	4	6
TOTAL	0	10	4	0	19	33
X 3	0	30	12	0	57	99
%	<b>0</b>	<b>30.30</b>	<b>12.12</b>	<b>0</b>	<b>57.58</b>	<b>100</b>

*Histoire de l'Asie, de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Sud*

Classes	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
950	0	11	4	0	10	25
970	4	6	0	0	9	19
980	2	2	3	0	4	11
TOTAL	6	19	7	0	23	55
X 3	18	57	21	0	69	165
%	<b>10.9</b>	<b>34.55</b>	<b>12.73</b>	<b>0</b>	<b>41.82</b>	<b>100</b>

### *Histoire générale de l'Afrique*

Etant donné la faiblesse numérique de la classe, mais son importance stratégique (public algérien), chaque livre a été examiné.

	Niv. 2	Niv. 2.5	Niv.3	Niv. 3.5	Niv. 4	Total
960	0	3	1	0	9	13
961	0	0	0	0	3	3
962	0	0	0	0	1	1
964	0	0	0	0	1	1
965	0	10	3	0	8	21
966	0	0	0	0	5	5
967	0	0	0	0	3	3
TOTAL	0	13	4	0	30	47
%	<b>0</b>	<b>27.66</b>	<b>8.51</b>	<b>0</b>	<b>63.83</b>	<b>100</b>

**ANNEXES III  
PUBLIC**

## **III.A : STATISTIQUES GENERALES**

### **Annexe III.A.1. : Nombre d'inscrits actifs**

## **Annexe III.A.2 : Répartition des inscrits par nationalité**

### **Annexe III.A.3. : Répartition des inscrits par âge et sexe**

## **Annexe III.A.4. : Répartition des inscrits par CSP**

**Annexe III.A.5. : Statistiques ; questions au centre de ressources**

### III.B. : STATISTIQUES DE PRET

#### ANNEXE III.B.1 : Statistiques de prêts - documentaires adultes

Tous les chiffres qui figurent dans les tableaux qui suivent proviennent d'une édition statistique par cotes datant du 19 septembre 1997. Les prêts indiqués pour chaque classe ne couvrent donc que six mois (le logiciel a été installé en février 1997). Nous les avons donc systématiquement multipliés par deux pour obtenir des taux de rotation annuels.

#### III.B.1.a.) Taux de rotation des classes de cotes à deux chiffres - classement par cotes

Cotes	Classes	Nb. Ex	Prêts	Prêts X 2	Tx.ROT
L 00	Généralités	96	70	140	1,458333
L 01	Bibliographies	18	2	4	0,222222
L 02	Bibliothéconomie et Sc. Information	66	24	48	0,727273
L 03	Encyclopédies générales	36	2	4	0,111111
L 06	Org. générales et muséologie	24	3	6	0,25
L 07	Journalisme, édition. Journaux	80	10	20	0,25
L 09	Manuscrits et livres rares	10	0	0	0
L 10	Philo et disciplines connexes	66	40	80	1,212121
L 11	Métaphysique	27	16	32	1,185185
L 12	Epistémologie, causalité, genre H.	37	39	78	2,108108
L 13	Phénom. para-normaux. Pseudo-sc.	70	56	112	1,6
L 14	Les divers systèmes philosophiques	48	14	28	0,583333
L 15	Psychologie	239	112	224	0,937238
L 16	Logique	8	4	8	1
L 17	Ethique	51	24	48	0,941176
L 18	Philo antique, médiévale, orientale	70	30	60	0,857143
L 19	Philo occidentale moderne	457	246	492	1,076586
L 20	Religion	58	36	72	1,241379
L 21	Religion naturelle	6	1	2	0,333333
L 22	Bible	72	44	88	1,222222
L 23	Théologie doctrinale chrétienne	78	21	42	0,538462
L 24	Théologie morale et spirituelle	35	20	40	1,142857
L 25	Eglise locale et ordres religieux	47	34	68	1,446809
L 26	Théologie et société	32	8	16	0,5
L 27	Histoire et géographie de l'Eglise	39	13	26	0,666667
L 28	Confessions et sectes chrétiennes	73	17	34	0,465753
L 29	Religion comparée. Autres religions	200	119	238	1,19
L 30	Sciences sociales	634	167	334	0,526814
L 31	Statistiques	4	1	2	0,5
Cotes	Classes	nb ex.	nb. Prêts	nb prêts X 2	Tx rot.
L 32	Science politique	607	213	426	0,701812

L 33	Economie	317	215	430	1,356467
L 34	Droit	204	169	338	1,656863
L 35	Administration publique	105	37	74	0,704762
L 36	Problèmes et services sociaux	77	23	46	0,597403
L 37	Education	150	34	68	0,453333
L 38	Commerce, communication, transp.	47	32	64	1,361702
L 39	Coutumes, savoir-vivre, folklore	174	126	252	1,448276
L 40	Langues	75	76	152	2,026667
L 41	Linguistique	84	86	172	2,047619
L 42	Langue anglaise. Anglo-saxon	6	5	10	1,666667
L 43	Langues germaniques. Allemand	0	0	0	#DIV/0!
L 44	Langues romanes. Français	340	457	914	2,688235
L 45	Italien, roumain, rhéto-roman	2	1	2	1
L 46	Langues espagnole et portugaise	0	0	0	#DIV/0!
L 47	Langues italiques. Latin	4	2	4	1
L 48	Langues helléniques. Grec	2	2	4	2
L 49	Autres langues	9	12	24	2,666667
L 50	Sciences de la nature et math.	50	26	52	1,04
L 51	Mathématiques	45	41	82	1,822222
L 52	Astronomie et sciences connexes	60	11	22	0,366667
L 53	Physique	75	44	88	1,173333
L 54	Chimie et sciences connexes	25	17	34	1,36
L 55	Sc. de la Terre et des autres mondes	90	16	32	0,355556
L 56	Paléontologie.Paléozoologie	15	0	0	0
L 57	Sciences de la vie	203	45	90	0,44335
L 58	Botanique	33	20	40	1,212121
L 59	Zoologie	84	34	68	0,809524
L 60	Techniques (Sciences appliquées)	28	20	40	1,428571
L 61	Sciences médicales. Médecine	327	177	354	1,082569
L 62	Art de l'ingénieur et activ. connexes	139	46	92	0,661871
L 63	Agriculture et techniques connexes	29	15	30	1,034483
L 64	Economie domestique. Vie à la maison	131	126	252	1,923664
L 65	Gestion et services connexes	119	118	236	1,983193
L 66	Techniques chimiques et connexes	15	4	8	0,533333
L 67	Fabrication industrielle	3	0	0	0
L 68	Fabrications pour utilisations spécifiques	20	1	2	0,1
L 69	Bâtiment	8	0	0	0
L 70	Arts	577	196	392	0,679376
L 71	Urbanisme. Art du paysage	71	6	12	0,169014
L 72	Architecture	338	156	312	0,923077
L 73	Arts plastiques. Sculpture	192	47	94	0,489583
L 74	Dessin, arts décoratifs et mineurs	409	161	322	0,787286
L 75	La peinture et les peintures	744	322	644	0,865591
L 76	Arts graphiques. Gravures	63	28	56	0,888889
L 77	Photographie et photographies	335	146	292	0,871642
L 78	Musique	512	245	490	0,957031
L 79	Loisirs et Arts du spectacle	988	408	816	0,825911
L 80	Littérature	380	172	344	0,905263
Cotes	Classes	nb ex.	nb. Prêts	nb prêts X 2	Tx rot.
L 81	Littérature américaine et anglaise	62	22	44	0,709677

L 82	Litt. anglaise et anglo-saxonne	82	16	32	0,390244
L 83	Litt des langues germaniques	84	16	32	0,380952
L 84	Litt. des langues romanes. Litt française	4587	1847	3694	0,805319
L 85	Litt. italienne, roumaine, rhéto-romane	61	18	36	0,590164
L 86	Litt. espagnoles et portugaise	62	12	24	0,387097
L 87	Litt des langues italiques. Litt latine	124	11	22	0,177419
L 88	Littératures helléniques. Litt. grecque	96	15	30	0,3125
L 89	Litt. des autres langues	147	25	50	0,340136
L 90	Géogr., Histoire; sc. aux. de l'Histoire	330	133	266	0,806061
L 91	Géographie générale. Voyages	867	1206	2412	2,782007
L 92	Biographie générale et généalogie	53	17	34	0,641509
L 93	Histoire générale du monde ancien	202	81	162	0,80198
L 94	Histoire générale de l'Europe	1542	595	1190	0,771725
L 95	Histoire générale de l'Asie	84	38	76	0,904762
L 96	Histoire générale de l'Afrique	63	60	120	1,904762
L 97	Histoire générale de l'Amérique du Nord	71	19	38	0,535211
L 98	Histoire générale de l'Amérique du SUD	32	12	24	0,75
L 99	Histoire générale des autres pays	5	0	0	0
<b>TOTAL</b>		<b>19546</b>	<b>9454</b>	<b>18908</b>	<b>0,967359</b>

**III.B.1.b.) Taux de rotation des classes de cotes à deux chiffres - classement par ordre décroissant, selon le taux de rotation**

Cotes		Nb. Ex.	Prêts	Prêts X 2	Tx.ROT
L 91	Géographie générale. Voyages	867	1206	2412	2,782007
L 44	Langues romanes. Français	340	457	914	2,688235
L 49	Autres langues	9	12	24	2,666667
L 12	Epistémologie, causalité, genre H.	37	39	78	2,108108
L 41	Linguistique	84	86	172	2,047619
L 40	Langues	75	76	152	2,026667
L 48	Langues helléniques. Grec	2	2	4	2
L 65	Gestion et services connexes	119	118	236	1,983193
L 64	Economie domestique. Vie à la maison	131	126	252	1,923664
L 96	Histoire générale de l'Afrique	63	60	120	1,904762
L 51	Mathématiques	45	41	82	1,822222
L 42	Langue anglaise. Anglo-saxon	6	5	10	1,666667
L 34	Droit	204	169	338	1,656863
L 13	Phénom. para-normaux. Pseudo-sc.	70	56	112	1,6
L 00	Généralités	96	70	140	1,458333
L 39	Coutumes, savoir-vivre, folklore	174	126	252	1,448276
L 25	Eglise locale et ordres religieux	47	34	68	1,446809
L 60	Techniques (Sciences appliquées)	28	20	40	1,428571
L 38	Commerce, communication, transp.	47	32	64	1,361702
L 54	Chimie et sciences connexes	25	17	34	1,36
Cotes	Classes	nb ex.	nb. Prêts	nb prêts X 2	Tx rot.
L 33	Economie	317	215	430	1,356467
L 20	Religion	58	36	72	1,241379
L 22	Bible	72	44	88	1,222222

L 10	Philo et disciplines connexes	66	40	80	1,212121
L 58	Botanique	33	20	40	1,212121
L 29	Religion comparée. Autres religions	200	119	238	1,19
L 11	Métaphysique	27	16	32	1,185185
L 53	Physique	75	44	88	1,173333
L 24	Théologie morale et spirituelle	35	20	40	1,142857
L 61	Sciences médicales. Médecine	327	177	354	1,082569
L 19	Philo occidentale moderne	457	246	492	1,076586
L 50	Sciences de la nature et math.	50	26	52	1,04
L 63	Agriculture et techniques connexes	29	15	30	1,034483
L 16	Logique	8	4	8	1
L 47	Langues italiques. Latin	4	2	4	1
L 45	Italien, roumain, rhéto-roman	2	1	2	1
L 78	Musique	512	245	490	0,957031
L 17	Ethique	51	24	48	0,941176
L 15	Psychologie	239	112	224	0,937238
L 72	Architecture	338	156	312	0,923077
L 80	Littérature	380	172	344	0,905263
L 95	Histoire générale de l'Asie	84	38	76	0,904762
L 76	Arts graphiques. Gravures	63	28	56	0,888889
L 77	Photographie et photographies	335	146	292	0,871642
L 75	La peinture et les peintures	744	322	644	0,865591
L 18	Philo antique, médiévale, orientale	70	30	60	0,857143
L 79	Loisirs et Arts du spectacle	988	408	816	0,825911
L 59	Zoologie	84	34	68	0,809524
L 90	Géogr., Histoire; sc. aux. de l'Histoire	330	133	266	0,806061
L 84	Litt. des langues romanes. Litt française	4587	1847	3694	0,805319
L 93	Histoire générale du monde ancien	202	81	162	0,80198
L 74	Dessin, arts décoratifs et mineurs	409	161	322	0,787286
L 94	Histoire générale de l'Europe	1542	595	1190	0,771725
L 98	Histoire générale de l'Amérique du SUD	32	12	24	0,75
L 02	Bibliothéconomie et Sc. Information	66	24	48	0,727273
L 81	Littérature américaine et anglaise	62	22	44	0,709677
L 35	Administration publique	105	37	74	0,704762
L 32	Science politique	607	213	426	0,701812
L 70	Arts	577	196	392	0,679376
L 27	Histoire et géographie de l'Eglise	39	13	26	0,666667
L 62	Art de l'ingénieur et activ. connexes	139	46	92	0,661871
L 92	Biographie générale et généalogie	53	17	34	0,641509
L 36	Problèmes et services sociaux	77	23	46	0,597403
L 85	Litt. italienne, roumaine, rhéto-romane	61	18	36	0,590164
L 14	Les divers systèmes philosophiques	48	14	28	0,583333
L 23	Théologie doctrinale chrétienne	78	21	42	0,538462
L 97	Histoire générale de l'Amérique du Nord	71	19	38	0,535211
L 66	Techniques chimiques et connexes	15	4	8	0,533333
L 30	Sciences sociales	634	167	334	0,526814
Cotes	Classes	nb ex.	nb. Prêts	nb prêts X 2	Tx rot.
L 26	Théologie et société	32	8	16	0,5
L 31	Statistiques	4	1	2	0,5
L 73	Arts plastiques. Sculpture	192	47	94	0,489583

L 28	Confessions et sectes chrétiennes	73	17	34	0,465753
L 37	Education	150	34	68	0,453333
L 57	Sciences de la vie	203	45	90	0,44335
L 82	Litt. anglaise et anglo-saxonne	82	16	32	0,390244
L 86	Litt. espagnoles et portugaise	62	12	24	0,387097
L 83	Litt des langues germaniques	84	16	32	0,380952
L 52	Astronomie et sciences connexes	60	11	22	0,366667
L 55	Sc. de la Terre et des autres mondes	90	16	32	0,355556
L 89	Litt. des autres langues	147	25	50	0,340136
L 21	Religion naturelle	6	1	2	0,333333
L 88	Littératures helléniques. Litt. grecque	96	15	30	0,3125
L 07	Journalisme, édition. Journaux	80	10	20	0,25
L 06	Org. générales et muséologie	24	3	6	0,25
L 01	Bibliographies	18	2	4	0,222222
L 87	Litt des langues italiennes. Litt latine	124	11	22	0,177419
L 71	Urbanisme. Art du paysage	71	6	12	0,169014
L 03	Encyclopédies générales	36	2	4	0,111111
L 68	Fabrications pour utilisations spécifiques	20	1	2	0,1
L 56	Paléontologie.Paléozoologie	15	0	0	0
L 09	Manuscrits et livres rares	10	0	0	0
L 69	Bâtiment	8	0	0	0
L 99	Histoire générale des autres pays	5	0	0	0
L 67	Fabrication industrielle	3	0	0	0
L 43	Langues germaniques. Allemand	0	0	0	#DIV/0!
L 46	Langues espagnole et portugaise	0	0	0	#DIV/0!

### III.B.1.c.) Taux de rotation des classes de cotes à trois chiffres - classement par cotes

Toutes les classes de cotes à trois chiffres ne figurent pas dans le tableau suivant, qui serait démesurément long. Nous avons pris le parti de n'indiquer que les classes d'importance significative par rapport à la classe immédiatement supérieure, ainsi que celles dont le taux de rotation paraissait relativement élevé.

Cotes	Classes	Nb Ex.	Prêts	Prêts X 2	Tx rot.
L 001	Le savoir	16			
L 002	Le livre	6			
L 003	Les systèmes	2			
L 004	Traitement des données. Informatique	56	51	102	1,821429
L 005	Programmes, org. de données, logiciel	11	15	30	2,727273
L 025	Opérations bibliothéconomiques et documentaires	40	14	28	0,7
Cotes	Classes	Nb Ex.	Prêts	Prêts X 2	Tx rot.
L 070	Média, journalisme, édition	59	8	16	0,271186
L 074	France	21	2	4	0,190476
L 100	Philo,parapsycho.,psycho.	13	3	6	0,461538
L 101	Théorie de la philosophie	13	7	14	1,076923
L 109	Histoire générale de la philosophie	29	23	46	1,586207

L 133	Parapsychologie et occultisme	48	28	56	1,166667
L 150	Psychologie	129	62	124	0,96124
L 155	Psychologie différentielle et génétique	39	16	32	0,820513
L 190	Philosophie occidentale moderne	8	6	12	1,5
L 191	Etats Unis et Canada	2	3	6	3
L 192	Iles britanniques	12	4	8	0,666667
L 193	Allemagne et Autriche	54	26	52	0,962963
L 194	France	358	206	412	1,150838
L 195	Italie	6	0	0	0
L 196	Espagne et Portugal	2	0	0	0
L 197	Russie - URSS	0	0	0	#DIV/0!
L 198	Scandinavie	6	1	2	0,333333
L 199	Autres pays	9	0	0	0
L 291	Religion comparée	33	16	32	0,969697
L 294	Religions d'origine hindoue	28	10	20	0,714286
L 296	Judaïsme	53	25	50	0,943396
L 297	Islam et religions dérivées	42	48	96	2,285714
L 299	Autres religions	25	7	14	0,56
L 301	Sociologie	97	29	58	0,597938
L 302	Interaction sociale	65	34	68	1,046154
L 304	Infl. des fact. naturels sur les processus sociaux	48	2	4	0,083333
L 305	Groupes sociaux	139	38	76	0,546763
L 306	Culture et normes de comportement	201	48	96	0,477612
L 320	Science politique (politique et gouvernement)	349	114	228	0,653295
L 321	Types d'Etats et de gouvernements	49	10	20	0,408163
L 324	La vie politique	45	19	38	0,844444
L 327	Relations internationales	92	40	80	0,869565
L 330	Economie	147	91	182	1,238095
L 331	Economie du travail	41	17	34	0,829268
L 332	Economie financière	48	50	100	2,083333
L 341	Droit international	50	56	112	2,24
L 346	Droit privé	38	36	72	1,894737
L 355	Art et Science militaire	76	27	54	0,710526
L 384	Autres modes de communication	21	9	18	0,857143
L 391	Costume et apparence personnelle	73	48	96	1,315068
L 395	Savoir-vivre	21	53	106	5,047619
L 398	folklore	39	12	24	0,615385
L 501	Philosophie et théorie	13	9	18	1,384615
L 509	Histoire et géographie	16	7	14	0,875
L 510	mathématiques	27	29	58	2,148148
L 520	Astronomie et sciences connexes	18	4	8	0,444444
L 523	Astronomie descriptive	29	5	10	0,344828
L 530	Physique	44	22	44	1
L 551	Géologie, météorologie, hydrologie générale	78	14	28	0,358974
<b>Cotes</b>	<b>Classes</b>	<b>Nb Ex.</b>	<b>Prêts</b>	<b>Prêts X 2</b>	<b>Tx rot.</b>
L 572	Races humaines	26	3	6	0,230769
L 573	Anthropologie physique	31	0	0	0
L 574	Biologie générale	96	31	62	0,645833
L 575	Evolution. Génétique. Hérité	20	9	18	0,9
L 580	Botanique	23	16	32	1,391304

L 590	Zoologie	23	10	20	0,869565
L 599	Mammifères	22	17	34	1,545455
L 610	Sciences médicales. Médecine	62	20	40	0,645161
L 612	Physiologie humaine	42	21	42	1
L 613	Hygiène	19	15	30	1,578947
L 615	Pharmacologie et thérapeutique	31	30	60	1,935484
L 616	Maladies	126	76	152	1,206349
L 621	Physique appliquée	51	22	44	0,862745
L 629	Autres branches de l'art de l'ingénieur	42	8	16	0,380952
L 641	Nourriture et boisson	110	111	222	2,018182
L 651	Bureaux	7	25	50	7,142857
L 658	Gestion des entreprises privées et publiques	80	61	122	1,525
L 701	Philo. et théorie des Beaux-Arts et Arts déco	73	22	44	0,60274
L 708	Galleries, musées, collections d'art	76	29	58	0,763158
L 709	Hist. et géogr. des Beaux-arts et arts-déco	311	127	254	0,81672
L 720	Architecture	68	42	84	1,235294
L 723	Architecture médiévale; 300-1399	44	18	36	0,818182
L 724	Architecture 1400-...	114	56	112	0,982456
L 728	Bâtiments d'habitation	38	14	28	0,736842
L 730	Arts plastiques. Sculpture	43	11	22	0,511628
L 735	Sculpture moderne, 1400-...	69	24	48	0,695652
L 738	Céramique	31	6	12	0,387097
L 739	Arts du métal	27	2	4	0,148148
L 741	Dessin	260	114	228	0,876923
L 745	Arts décoratifs, arts mineurs	53	17	34	0,641509
L 746	Art et artisanat des textiles	37	10	20	0,540541
L 759	Histoire et géographie de la peinture	664	296	592	0,891566
L 769	Estampes	37	9	18	0,486486
L 779	Photographies, recueils de photographies	242	116	232	0,958678
L 780	Musique	277	84	168	0,606498
L 781	Principes généraux et formes musicales	43	20	40	0,930233
L 782	Musique vocale	89	70	140	1,573034
L 784	Ensembles instrumentaux	88	66	132	1,5
L 791	Représentations scéniques	580	313	626	1,07931
L 792	Théâtre. Représentations sur scène	255	34	68	0,266667
L 796	Sports, jeux athlétiques extérieurs	80	22	44	0,55
L 808	Rhétorique et recueils	170	78	156	0,917647
L 809	Histoire, analyse, critique littéraires générales	174	71	142	0,816092
L 840	Littérature des langues romanes. Litt. française	1456	647	1294	0,888736
L 841	Poésie de langue française	1050	414	828	0,788571
L 842	Littérature dramatique	766	366	732	0,955614
L 844	Essais	338	96	192	0,568047
L 846	Lettres, correspondance littéraire	302	22	44	0,145695
L 847	Satire, humour	87	104	208	2,390805
<b>Cotes</b>	<b>Classes</b>	<b>Nb Ex.</b>	<b>Prêts</b>	<b>Prêts X 2</b>	<b>Tx rot.</b>
L 848	Ecrits divers	555	188	376	0,677477
L 891	Litt. indo-européennes du gr. orient. et litt. celtiques	87	25	50	0,574713
L 901	Philosophie et théorie de l'Histoire	36	18	36	1
L 909	Histoire du monde. Civilisation	251	93	186	0,741036
L 910	Géographie et voyages	169	38	76	0,449704

L 914	Géographie de l'Europe	544	989	1978	3,636029
L 916	Géographie de l'Afrique	37	61	122	3,297297
L 917	Géographie de l'Amérique du Nord	31	56	112	3,612903
L 918	Géographie de l'Amérique du sud	13	10	20	1,538462
L 929	Généalogie, onomastique, emblèmes	42	17	34	0,809524
L 937	Péninsule itarique et territ. annexes jusqu'à 476	54	14	28	0,518519
L 938	Grèce jusqu'à 323	49	19	38	0,77551
L 940	Histoire générale de l'Europe. Europe de l'Ouest	230	74	148	0,643478
L 943	Europe centrale. Allemagne	79	32	64	0,810127
L 944	France	1098	437	874	0,795993
L 947	Europe de l'Est, URSS, CEI	46	9	18	0,391304
L 956	Moyen-Orient (Proche-Orient)	35	16	32	0,914286
L 965	Algérie	28	38	76	2,714286
<b>TOTAL</b>		<b>15097</b>	<b>7333</b>	<b>14666</b>	<b>0,971451</b>

**III.B.1.d.) Taux de rotation des classes de cotes à trois chiffres - classement par ordre décroissant, selon le taux de rotation**

<b>Cotes</b>	<b>Catégories</b>	<b>Nb Ex.</b>	<b>Prêts</b>	<b>Prêts X 2</b>	<b>Tx rot.</b>
L 651	Bureaux	7	25	50	7,142857
L 395	Savoir-vivre	21	53	106	5,047619
L 914	Géographie de l'Europe	544	989	1978	3,636029
L 917	Géographie de l'Amérique du Nord	31	56	112	3,612903
L 916	Géographie de l'Afrique	37	61	122	3,297297
L 005	Programmes, org. de données, logiciel	11	15	30	2,727273
L 965	Histoire de l'Algérie	28	38	76	2,714286
L 847	Satire, humour	87	104	208	2,390805
L 297	Islam et religions dérivées	42	48	96	2,285714
L 341	Droit international	50	56	112	2,24
L 510	Mathématiques	27	29	58	2,148148
L 332	Economie financière	48	50	100	2,083333
L 641	Nourriture et boisson	110	111	222	2,018182
L 615	Pharmacologie et thérapeutique	31	30	60	1,935484
L 346	Droit privé	38	36	72	1,894737
L 004	Traitement des données. Informatique	56	51	102	1,821429
L 109	Histoire générale de la philosophie	29	23	46	1,586207
L 613	Hygiène	19	15	30	1,578947
L 782	Musique vocale	89	70	140	1,573034
L 599	Mammifères	22	17	34	1,545455
L 918	Géographie de l'Amérique du Sud	13	10	20	1,538462
L 658	Gestion des entreprises privées et publiques	80	61	122	1,525
<b>Cotes</b>	<b>Classes</b>	<b>Nb Ex.</b>	<b>Prêts</b>	<b>Prêts X 2</b>	<b>Tx rot.</b>
L 784	Ensembles instrumentaux	88	66	132	1,5
L 580	Botanique	23	16	32	1,391304
L 501	Philosophie et théorie	13	9	18	1,384615
L 391	Costume et apparence personnelle	73	48	96	1,315068
L 330	Economie	147	91	182	1,238095
L 720	Architecture	68	42	84	1,235294

L 616	Maladies	126	76	152	1,206349
L 133	Parapsychologie et occultisme	48	28	56	1,166667
L 194	France	358	206	412	1,150838
L 791	Représentations scéniques	580	313	626	1,07931
L 101	Théorie de la philosophie	13	7	14	1,076923
L 302	Interaction sociale	65	34	68	1,046154
L 530	Physique	44	22	44	1
L 612	Physiologie humaine	42	21	42	1
L 901	Philosophie et théorie de l'Histoire	36	18	36	1
L 724	Architecture 1400-...	114	56	112	0,982456
L 291	Religion comparée	33	16	32	0,969697
L 193	Allemagne et Autriche	54	26	52	0,962963
L 150	Psychologie	129	62	124	0,96124
L 779	Photographies, recueils de photographies	242	116	232	0,958678
L 842	Littérature dramatique	766	366	732	0,955614
L 296	Judaïsme	53	25	50	0,943396
L 781	Principes généraux et formes musicales	43	20	40	0,930233
L 808	Rhétorique et recueils	170	78	156	0,917647
L 956	Moyen-Orient (Proche-Orient)	35	16	32	0,914286
L 575	Evolution. Génétique. Hérité	20	9	18	0,9
L 759	Histoire et géographie de la peinture	664	296	592	0,891566
L 840	Littérature des langues romanes. Litt. française	1456	647	1294	0,888736
L 741	Dessin	260	114	228	0,876923
L 509	Histoire et géographie	16	7	14	0,875
L 327	Relations internationales	92	40	80	0,869565
L 590	Zoologie	23	10	20	0,869565
L 621	Physique appliquée	51	22	44	0,862745
L 384	Autres modes de communication	21	9	18	0,857143
L 324	La vie politique	45	19	38	0,844444
L 331	Economie du travail	41	17	34	0,829268
L 155	Psychologie différentielle et génétique	39	16	32	0,820513
L 723	Architecture médiévale; 300-1399	44	18	36	0,818182
L 709	Hist. et géogr. des Beaux-arts et arts-déco	311	127	254	0,81672
L 809	Histoire, analyse, critique littéraires générales	174	71	142	0,816092
L 943	Europe centrale. Allemagne	79	32	64	0,810127
L 929	Généalogie, onomastique, emblèmes	42	17	34	0,809524
L 944	France	1098	437	874	0,795993
L 841	Poésie de langue française	1050	414	828	0,788571
L 938	Grèce jusqu'à 323	49	19	38	0,77551
L 708	Galleries, musées, collections d'art	76	29	58	0,763158
L 909	Histoire du monde. Civilisation	251	93	186	0,741036
L 728	Bâtiments d'habitation	38	14	28	0,736842
L 294	Religions d'origine hindoue	28	10	20	0,714286
<b>Cotes</b>	<b>Classes</b>	<b>Nb Ex.</b>	<b>Prêts</b>	<b>Prêts X 2</b>	<b>Tx rot.</b>
L 355	Art et Science militaire	76	27	54	0,710526
L 025	Opérations bibliothéconomiques et documentaires	40	14	28	0,7
L 735	Sculpture moderne, 1400-...	69	24	48	0,695652
L 848	Ecrits divers	555	188	376	0,677477
L 320	Science politique (politique et gouvernement)	349	114	228	0,653295
L 574	Biologie générale	96	31	62	0,645833

L 610	Sciences médicales. Médecine	62	20	40	0,645161
L 940	Histoire générale de l'Europe. Europe de l'Ouest	230	74	148	0,643478
L 745	Arts décoratifs, arts mineurs	53	17	34	0,641509
L 398	folklore	39	12	24	0,615385
L 780	Musique	277	84	168	0,606498
L 701	Philo. et théorie des Beaux-Arts et Arts déco	73	22	44	0,60274
L 301	Sociologie	97	29	58	0,597938
L 891	Litt. indo-européennes du gr. orient. et litt. celtiques	87	25	50	0,574713
L 844	Essais	338	96	192	0,568047
L 299	Autres religions	25	7	14	0,56
L 796	Sports, jeux athlétiques extérieurs	80	22	44	0,55
L 305	Groupes sociaux	139	38	76	0,546763
L 746	Art et artisanat des textiles	37	10	20	0,540541
L 937	Péninsule itarique et territ. annexes jusqu'à 476	54	14	28	0,518519
L 730	Arts plastiques. Sculpture	43	11	22	0,511628
L 769	Estampes	37	9	18	0,486486
L 306	Culture et normes de comportement	201	48	96	0,477612
L 100	Philo,parapsycho.,psycho.	13	3	6	0,461538
L 910	Géographie et voyages	169	38	76	0,449704
L 520	Astronomie et sciences connexes	18	4	8	0,444444
L 321	Types d'Etats et de gouvernements	49	10	20	0,408163
L 947	Europe de l'Est, URSS, CEI	46	9	18	0,391304
L 738	Céramique	31	6	12	0,387097
L 629	Autres branches de l'art de l'ingénieur	42	8	16	0,380952
L 551	Géologie, météorologie, hydrologie générale	78	14	28	0,358974
L 523	Astronomie descriptive	29	5	10	0,344828
L 070	Média, journalisme, édition	59	8	16	0,271186
L 792	Théâtre. Représentations sur scène	255	34	68	0,266667
L 572	Races humaines	26	3	6	0,230769
L 074	France	21	2	4	0,190476
L 739	Arts du métal	27	2	4	0,148148
L 846	Lettres, correspondance littéraire	302	22	44	0,145695
L 304	Infl. des fact. naturels sur les processus sociaux	48	2	4	0,083333
L 573	Anthropologie physique	31	0	0	0

### Annexe III.B.2 : Statistiques de prêt - « Livres débutant »

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	Taux de rotation
documentaires	532	412	824	<b>1.55</b>
"lecture facile"	173	376	752	<b>4.40</b>
albums	167	171	342	<b>2.05</b>
romans	433	159	318	<b>0.73</b>
romans policiers	15	17	34	<b>2.27</b>
romans science-fiction	8	0	0	<b>0.00</b>
contes	149	115	230	<b>1.54</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1477</b>	<b>1250</b>	<b>2 500</b>	<b>1.69</b>

### Annexe III.B.3 : Statistiques de prêt - fonds Bohémica

#### *Romans*

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	Taux de rotation
romans	277	260	520	<b>1.80</b>

#### *Documentaires*

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	Taux de rotation
000 Généralités	11	2	4	<b>0.36</b>
100 Philosophie	24	19	38	<b>1.58</b>
200 religion	20	10	20	<b>1.00</b>
300 Sciences sociales	110	60	120	<b>1.09</b>
400 Langues	33	64	128	<b>3.88</b>
500 Sciences dures	51	8	16	<b>0.31</b>
600 Sciences appliquées	7	2	4	<b>0.57</b>
700 Arts	168	58	116	<b>0.69</b>
800 Littérature	326	183	366	<b>1.12</b>
900 Histoire et géographie	148	261	522	<b>3.53</b>
<b>Total</b>	<b>898</b>	<b>667</b>	<b>1 334</b>	<b>1.49</b>

**ANNEXE III.B.4 : Statistiques de prêt - disques compacts**

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	Taux de rotation
Chanson fr. + folklore	639	2467	4934	<b>7.72</b>
Jazz et blues	137	272	544	<b>3.97</b>
Rock	238	662	1324	<b>5.56</b>
Classique	289	811	1622	<b>5.61</b>
Musique contemporaine	95	171	342	<b>3.6</b>
Musique fonctionnelle	68	267	534	<b>7.85</b>
Phonogrammes pour enfants	62	158	316	<b>5.10</b>
<b>Total</b>	<b>1528</b>	<b>4808</b>	<b>9616</b>	<b>6.29</b>

### ANNEXE III.B.5. : Statistiques de prêt - vidéocassettes

#### *Documentaires*

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	Taux de rotation
Généralités	2	0	0	<b>0</b>
Philo. / psycho.	7	1	2	<b>0.29</b>
Religion	3	7	14	<b>4.67</b>
Sc. sociales	40	9	18	<b>0.45</b>
Linguistique	1	5	10	<b>10</b>
Sciences pures	85	46	92	<b>1.08</b>
Sc. appliquées	27	23	46	<b>1.70</b>
Arts, sports	144	108	216	<b>1.50</b>
Littérature	63	41	82	<b>1.30</b>
Histoire / géo.	133	65	130	<b>0.98</b>
Total	505	305	610	<b>1.21</b>

#### *Fiction*

	Exemplaires	Nombre de prêts	Nbre prêts X 2	Taux de rotation
Aventure	27	84	168	<b>6.22</b>
Comédie	261	727	1454	<b>5.57</b>
Drame	349	1114	2228	<b>6.38</b>
Jeune public	140	486	972	<b>6.94</b>
Fantastique	15	33	66	<b>4.4</b>
Historique	20	48	96	<b>4.8</b>
Comédie dramatique	125	286	572	<b>4.58</b>
Film musical	39	59	118	<b>3.06</b>
Policier	121	209	418	<b>3.45</b>
TOTAL	1097	3046	6092	<b>5.55</b>

## **III.C. : ENQUETE**

### **Annexe III.C.1. : Questionnaire**









## ANNEXE III.C.2. : Résultats de l'enquête

216 personnes ont été interrogées. 102 l'ont été à l'intérieur de la médiathèque, 22 à l'Espace Actualité, et 92 questionnaires ont été remplis en cours par les élèves des classes de français.

Les résultats se présentent sous forme de un, deux, ou trois tableaux, selon l'intérêt de la question :

- un premier tableau segmente les résultats selon le lieu et le mode d'interrogation (étudiants de l'Institut, public de la médiathèque, c'est à dire interrogé à l'intérieur de la médiathèque, et public de l'Espace Actualité) ; sur les 102 personnes interrogées à la médiathèque, il y avait 9 étudiants de l'Institut, dont les réponses ont été jointes à celles de leurs condisciples.
- un second tableau distingue entre « public réel » et « public potentiel », ce dernier étant constitué en fait des étudiants de l'Institut qui disent ne pas fréquenter la médiathèque (au nombre de 46)
- un troisième tableau fait apparaître les résultats selon la nationalité des personnes interrogées : tchèques (152), français (22), et autres nationalités (34).

On remarquera que, selon les questions, les totaux ne sont pas identiques ; la différence est due au fait qu'un certain nombre de personnes n'ont pas répondu à toutes les questions.

### 1) Fréquentez-vous la Médiathèque de l'Institut ?

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
oui	59	88	22	169	78.24
non	42	5	0	47	21.76
Total	101	93	22	216	100.00

**2) Si vous fréquentez la Médiathèque de l'Institut, y venez-vous :**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
+ 1 fois / semaine	9	17	10	36	21.30
1 fois par semaine	11	27	10	48	28.41
2 fois par mois	20	27	0	47	27.81
1 fois par mois	13	10	1	24	14.20
- 1 fois par mois	9	4	1	14	8.28
Total	62	85	22	169	100

**3) Si vous ne fréquentez pas la Médiathèque de l'Institut, est-ce parce que :**

- vous n'en connaissez pas l'existence ?
- vous trouvez que les documents sont trop difficiles à lire ?
- vous ne trouvez pas les documents qui vous intéressent ?

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
existence méconnue	16	2	0	18	51.42
documents trop difficiles	11	1	0	12	34.28
pas d'intérêt	2	3	0	5	14.29
Total	29	6	0	35	100

**4)**

**a. Fréquentez-vous l'espace Actualité (rez-de-chaussée, à droite en entrant) ?**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
oui	33	44	21	98	47.34
non	63	45	1	109	52.66
Total	96	89	22	207	100.00

**b. Si oui, êtes-vous plutôt intéressé(e) par :**

- les informations touristiques ?
- la lecture des quotidiens et magazines d'actualité ?
- la consultation de CD-ROMS ?
- la consultation des sites Internet ?
- le poste d'écoute de disques ?
- les programmes vidéos ?

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
info touristiques	16	8	1	25	25.51
journaux & mag.	23	38	21	82	83.67
cédéroms	3	8	0	11	11.22
internet	5	6	4	15	15.31
écoute disques	8	7	1	16	16.33
progr. vidéos	1	5	1	7	7.14
Total	56	72	28	156	

\*Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre de personnes qui fréquentent l'espace Actualité, c'est à dire 98. Deux réponses au maximum étaient acceptées, ce qui explique que le total, dans la colonne des pourcentages, ne soit pas égal à 100.

**5) Etes-vous inscrit(e) à la Médiathèque de l'Institut ?**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
oui	49	77	13	139	64.95
non	50	16	9	75	35.05
Total	99	93	22	214	100

**6)**

**a. Fréquentez-vous d'autres bibliothèques ?**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
oui	75	60	9	144	68.25
non	23	31	13	67	31.75
Total	98	91	22	211	100

	Public potentiel		Public réel	
	%	Nb	Nb	%
oui	30	68.18	113	67.66
non	14	31.82	54	32.34
Total	44	100.00	167	100.00

**b. Si oui, lesquelles ?**

	Etudiants de l'IF	Esp. Actualité	Public médiath.	Total
Bibliothèque Nationale	27	3	21	51
Bibliothèque municipale	30	0	17	47
« bibliothèque universitaire »	5	1	8	14
British Council	6	2	5	13
Bibliothèque du CEFRES	2	0	9	11
Goethe Institut	1	1	6	8
Bibliothèque technique d'Etat	5	0	2	7
Bib. pédagogique d'Etat	3	0	4	7
Bib. de l'Acad. des sciences	2	0	5	7
Bib. de la Faculté de Lettres	2	0	5	7
Bib. de l'école sup. d'économie	2	0	3	5
Bib. de la chaire des langues romanes	1	1	2	4
Bib. de la faculté pédagogique	0	0	4	4
Bib. d'autres villes	0	0	4	4
Bib. de la fac. de sciences sociales	3	0	0	3
Bib. du Musée des Arts décoratifs	0	0	3	3
CVUT	1	0	2	3
Bib. de la Faculté de Droit	2	0	0	2
Bib. de l'institut USTAV (théâtre)	0	0	2	2
Bib. de l'Institut Italien	0	0	2	2
« Self Access Center »	0	1	1	2
« bibliothèque des Beaux-Arts »	1	0	0	1
Bib. de l'Académie des Beaux-Arts	1	0	0	1
« US chamber of commerce »	1	0	0	1
Bib. de la Faculté de Médecine 2	1	0	0	1
Bib. de la faculté d'urbanisme	1	0	0	1
Bib. de la fac. de Sport, Univ. Charles	1	0	0	1
BU de psychologie	0	0	1	1
BU d'histoire de l'Art, Univ. Charles	0	0	1	1
Bib. de l'Ecole des arts appliqués	0	0	1	1
Bib. de l'Institut d'études russes	0	0	1	1
Bib. du Musée National	0	0	1	1
Bib. du ministère des finances	0	0	1	1
« Anglo-american College »	0	0	1	1
« Lycée anglais »	1	0	0	1
« Bib. pour chercheurs »	1	0	0	1

Centre de doc. pédagogique de l'IF	0	0	1	1
Karolinum	0	1	0	1
« A mon école »	0	1	0	1
Bib. de l'école de chimie (VSCHT)	0	0	1	1
Total	100	11	114	225

**7) Ou trouvez-vous des documents en français ailleurs qu'à la médiathèque de l'Institut ?**

	Etudiants de l'IF	Espace Actualité	Public Médiathèque	TOTAL	%
« non »	40	10	45	95	43.98
« oui » sans précisions	9	1	6	16	7.41
« oui » avec précisions (cf tableau suivant)	33	8	32	73	33.80
sans réponse	19	3	10	32	14.81
Total	68	14	61	143	100.00

\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre total de personnes interrogées, soit 216.

*Remarque :*

Dans l'hypothèse où les gens qui n'ont pas répondu à la question ne trouvent pas de documentation française ailleurs qu'à l'Institut (hypothèse la plus probable), c'est donc quasiment 60 % du public interrogé qui ne trouve pas de documentation en français ailleurs qu'à la médiathèque de l'Institut.

	Etudiants de l'IF	Esp. Actualité	Public médiath.	TOTAL
Bibliothèque du CEFRES	2	0	11	13
Kiosques / Tabac	4	5	1	10
« magasins » / librairies	4	2	4	10
Bibliothèque Nationale	2	0	7	9
Bib. de la Fac. de Lettres	0	0	5	5
Bib. de la chaire d'études romanes	0	0	3	3
Bib. de l'Ecole Supérieure d'Economie	1	0	2	3
CVUT	1	0	2	3
CDI de l'Ecole française	0	0	2	2
Bibliothèque municipale	2	0	0	2
Bib. technique d'Etat	2	0	0	2
« à la maison »	1	1	0	2
Centre de doc. pédagogique de l'IF	0	0	1	1
Ambassade de France	0	0	1	1
Bib. de l'Académie des Sciences	1	0	0	1
Bib. de la Faculté d'architecture	1	0	0	1
Bib. de la fac. de Sciences Sociales	0	0	1	1
Cafés	0	1	0	1

Bouquinistes	0	0	1	1
« à l'école »	1	0	0	1
« je ne cherche pas »	1	0	0	1
Sur Internet	0	0	1	1
« Self Access Center »	0	0	1	1
« GJN »	0	0	1	1
« à la TV pour les documents audiovisuels »	0	0	1	1
TOTAL	23	9	45	77

8)

**a. Souhaiteriez-vous que la médiathèque achète des livres en une autre langue que le français ?**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
oui	35	45	9	89	44.72
non	56	42	12	110	55.28
Total	91	87	21	199	100

	Public potentiel		Public réel	
	Nb	%	Nb	%
oui	11	28.95	77	47.83
non	27	71.05	84	52.17
Total	38	100.00	161	100.00

	tchèques		français		autres nationalités	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
oui	60	39.47	10	45.45	15	44.12
non	92	60.53	12	54.55	19	55.88
total	152	100.00	22	100.00	34	100.00

**b. Si oui, quelle(s) langue(s) ?**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
tchèque	19	17	2	38	42.70
anglais	22	31	8	61	68.54
allemand	5	8	1	14	15.73
autre	2	7	1	10	11.24
Total	48	63	12	123	

\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre de personnes qui souhaitent que la médiathèque achète des documents en une langue étrangère, soit 89.

	tchèques		français		autres nationalités	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
tchèque	31	20.39	4	18.18	2	5.88
anglais	37	24.34	8	36.37	14	41.18

Total	68		12		16	
-------	----	--	----	--	----	--

\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre de tchèques, français et autres nationalités qui ont été interrogés.

### Si vous venez à la médiathèque, c'est pour...

- consulter sur place les documents
- emprunter les documents
- consulter sur place et emprunter les documents

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
consulter	11	11	10	32	15.69
emprunter	38	11	3	52	25.49
les deux	38	71	11	120	58.82
Total	87	93	24	204	100

### 10) Qu'attendez-vous de la Médiathèque de l'Institut (deux réponses maximum) ?

- qu'elle propose des documents de distraction (films, jeux, bandes dessinées...)
- qu'elle propose des ouvrages d'apprentissage de la langue française
- qu'elle propose des documents d'information sur la culture, l'histoire et l'actualité française
- qu'elle propose des ouvrages en français traitant de l'Europe Centrale
- qu'elle propose des documents d'information générale

\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre total de personnes interrogées, ou par rapport au nombre de personnes interrogées pour chaque catégorie.

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
distraktion	33	22	6	61	28.37
apprentissage fr.	44	19	4	67	31.16
info. sur la France	58	56	12	126	58.60
Bohémica	6	22	1	29	13.49
info. générales	28	53	15	96	44.65
Total	169	172	38	379	
		Public potentiel		Public réel	
		Nb	%	Nb	%
distraktion		13	28.26	48	28.40
apprentissage fr.		13	28.26	54	31.95
info. sur la France		24	52.17	102	60.36
Bohémica		1	2.17	28	16.57
info. générales		15	32.61	81	47.93
Total		66		313	

	tchèques		français		autre nationalités	
distraktion	41	26.97	9	40.9	9	26.47

apprentissage fr.	55	36.18	0	0.00	10	29.41
info. sur la France	94	61.84	13	59.09	15	44.12
Bohémica	13	8.55	13	59.09	2	5.88
info. générales	59	38.81	10	45.45	23	67.65
Total	262		45		59	

**11) Pour vous, quels sont les documents les plus intéressants à consulter ou à emprunter ( veuillez indiquer un ordre d'importance) ?**

\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre total de personnes interrogées, ou par rapport au nombre de personnes interrogées pour chaque catégorie.

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
livres	74	82	16	172	80.00
revues	46	50	16	112	52.09
C.D.	21	17	1	39	18.14
cassettes audio	7	2	0	9	4.19
vidéocassettes	11	13	1	25	11.63
dossiers presse	8	8	2	18	8.37
cédéroms	9	5	0	14	6.51
internet	10	9	2	21	9.77
Total	186	186	38	410	

	Public potentiel		Public réel	
	Nb	%	Nb	%
livres	31	67.39	141	83.43
revues	17	36.96	95	56.21
C.D.	8	17.39	31	18.34
cassettes audio	3	6.52	6	3.55
vidéocassettes	6	13.04	19	11.24
dossiers presse	4	8.89	14	8.28
cédéroms	4	8.89	10	5.92
internet	8	17.39	13	7.69
Total	81		329	

	tchèques		français		autres nationalités	
	Nb	%	Nb	%	Nb	%
Vidéos	14	9.2	7	31.8	2	5.88
Disques compacts	37	24.34	1	4.55	1	2.94
Total	51		8		3	

## 12) Quels sont les thèmes qui vous intéressent ?

Dans les cinq tableaux qui suivent, les « thèmes » sont classés par ordre de préférence.

### a. Livres (cinq réponses maximum)

	Etudiants IF	Public médiath.	Esp. Actualité	Total
Sciences sociales, politiques	34	41	9	84
Romans	32	44	7	83
Beaux-Arts	36	32	5	73
Manuels d' enseignement	37	16	4	57
Nouvelles	32	15	0	47
Géogr., voyages, tourisme	28	13	5	46
Histoire	24	20	2	46
Philosophie	18	24	3	45
Psychologie	21	16	6	43
Economie	16	19	8	43
Musique, chanson	29	14	0	43
Europe centrale	19	20	4	43
Cinéma	27	10	3	40
Religion	19	10	3	32
Histoire et critique littéraire	13	18	1	32
Education, Pédagogie	7	14	4	25
Romans policiers	12	9	1	22
Droit	10	8	2	20
Bandes dessinées	12	8	0	20
Poésie et théâtre classique fr.	8	9	1	18
Sport et loisirs	9	7	0	16
Livres pour les jeunes	8	6	2	16
Mathématiques	4	8	1	13
Essais divers de langue fr.	7	6	0	13
Contes	11	2	0	13
Méthodes F.L.E.	9	2	1	12
Techniques, sc. appliquées	2	7	3	12
Sciences de la nature	4	6	1	11
Biographies, Mémoires	4	6	1	11
Livres pratiques	3	4	1	8
Science-fiction	4	3	1	8
TOTAL	499	417	79	995

	Public réel		pub. potentiel	
	Nb	%	Nb	%
Beaux-Arts	57	33,72	16	34,78
<b>Cinéma</b>	<b>25</b>	<b>14,78</b>	<b>15</b>	<b>32,6</b>
Manuels d'enseignement	43	25,44	13	28,26
Nouvelles	34	20,11	12	26,09
<b>Sciences sociales, politiques</b>	<b>71</b>	<b>42,01</b>	<b>12</b>	<b>26,08</b>
Musique, chanson	32	18,93	11	23,91
Histoire	36	21,3	10	21,74
Psychologie	32	18,93	10	21,74
<b>Romans</b>	<b>72</b>	<b>42,6</b>	<b>9</b>	<b>19,56</b>
Géogr., voyages, tourisme	38	22,48	8	17,39
Economie	34	20,11	8	17,39
<b>Philosophie</b>	<b>39</b>	<b>23,07</b>	<b>6</b>	<b>13,04</b>
Europe centrale	36	21,3	6	13,04
Religion	27	15,87	5	10,87
Méthodes F.L.E.	7	4,14	5	10,87
<b>Histoire et critique littéraire</b>	<b>27</b>	<b>15,97</b>	<b>4</b>	<b>8,7</b>
Romans policiers	17	10,06	4	8,7
Droit	16	9,47	4	8,7
Sport et loisirs	12	7,1	4	8,7
Mathématiques	9	8,7	4	8,7
Sciences de la nature	7	4,14	4	8,7
Science-fiction	4	2,37	4	8,7
Education, Pédagogie	22	13,02	3	6,52
Bandes dessinées	17	10,06	3	6,52
Livres pour les jeunes	13	7,69	3	6,52
Contes	10	5,92	3	6,52
Essais divers de langue fr.	11	6,5	2	4,35
Biographies, Mémoires	9	5,32	2	4,35
<b>Poésie et théâtre classique fr.</b>	<b>17</b>	<b>10,06</b>	<b>1</b>	<b>2,17</b>
Techniques, sc. appliquées	11	6,5	1	2,17
Livres pratiques	7	4,14	1	2,17

\* Les thèmes sont classés selon l'ordre de préférence exprimé par le public potentiel.

\*\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre de personnes interrogées, soit 169 pour le « public réel », 46 pour le « public potentiel ».

*b. Revues et journaux (deux réponses maximum)*

	Etudiants IF	Public médiath.	Esp. Actualité	Total
Périodiques d'actualité	48	52	19	119
Revue professionnelle	31	42	8	81
Magazines de détente	35	24	9	68
TOTAL	114	118	36	268

	Public potentiel		Public réel	
	Nb	%	Nb	%
Périodiques d'actualité	19	41.30	99	58.58
Revue professionnelle	11	23.91	69	40.83
Magazines de détente	13	28.26	54	31.95
TOTAL	43		222	

\*\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre de personnes interrogées, soit 169 pour le « public réel », 46 pour le « public potentiel ».

*c. Disques compacts (deux réponses maximum)*

	Etudiants IF	Public médiath.	Esp. Actualité	Total
Chanson française	57	42	12	111
Musique classique française	21	32	5	58
Rock français	17	19	5	41
Jazz français	12	11	7	30
Folklore français	20	6	2	28
TOTAL	127	110	31	268

	Public potentiel		Public réel	
	Nb	%	Nb	%
Chanson française	23	50.00	87	51.48
Musique classique française	12	26.09	45	26.62
Rock français	6	13.04	35	20.71
Jazz français	4	8.70	26	15.38
Folklore français	8	17.39	20	11.83
TOTAL	53		213	

\*\* Les pourcentages sont exprimés par rapport au nombre de personnes interrogées, soit 169 pour le « public réel », 46 pour le « public potentiel ».

*d. Cassettes Audio (deux réponses maximum)*

	Etudiants IF	Public médiath.	Esp. Actualité	Total
Livres-cassettes	37	14	7	58
Romans, récits	12	14	2	28
Documentaires	6	10	10	26
Contes	17	3	1	21
Littérature dramatique, théâtre	7	12	1	20
Poésie	8	6	5	19
<b>TOTAL</b>	<b>87</b>	<b>59</b>	<b>26</b>	<b>172</b>

*e. Vidéocassettes (deux réponses maximum)*

	Etudiants IF	Public médiath.	Esp. Actualité	Total
Fiction pour adultes	53	40	11	104
Documentaires	33	27	15	75
Fiction pour enfants	6	8	2	16
Courts métrages	5	7	2	14
<b>TOTAL</b>	<b>97</b>	<b>82</b>	<b>30</b>	<b>209</b>

**13) Quel est votre âge ?**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
- 15 ans	0	2	0	2	0.96
16 - 18 ans	9	2	0	11	5.29
19 - 25 ans	59	41	3	103	49.52
26 - 45 ans	25	33	13	71	34.13
45 - 60 ans	5	6	2	13	6.25
+ 60 ans	0	5	3	8	3.85
<b>Total</b>	<b>98</b>	<b>89</b>	<b>21</b>	<b>208</b>	<b>100</b>

	Public potentiel		Public réel	
	Nb	%	Nb	%
- 15 ans	2	4.44	0	0.00
16 - 18 ans	3	6.67	8	4.97
19 - 25 ans	22	47.89	79	49.07
26 - 45 ans	14	31.11	57	35.40
45 - 60 ans	4	8.89	9	5.59
+ 60 ans	0	0.00	8	4.97
<b>Total</b>	<b>45</b>	<b>100.00</b>	<b>161</b>	<b>100.00</b>

**14) Nationalité ?**

	Etudiants IF	Public	Espace	Total	%
--	--------------	--------	--------	-------	---

		médiath.	Actualité		
tchèque	88	59	5	152	73.07
française	0	18	4	22	10.58
autre	10	12	12	34	16.35
Total	98	89	21	208	100

**15) Sexe :**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
masculin	34	37	11	82	39.61
féminin	65	51	9	125	60.39
Total	99	88	20	207	100

**16) Catégorie socio-professionnelle :**

	Etudiants IF	Public médiath.	Espace Actualité	Total	%
étudiants	63	47	5	115	55.29
actifs	28	35	12	75	36.06
retraités	0	6	2	8	3.85
chômeurs	5	3	2	10	4.80
Total	96	91	21	208	100

**17) Suivez-vous les cours de français à l'Institut ?**

*DE.* oui  
*DF.* non

**18) Si vous êtes étudiant de l'Institut, veuillez indiquer le niveau de cours suivi : A, B, C, D, E, F/G**

	A	B	C	D	E	F/G	H	conv.	Total
Nombre d'élèves	0	20	9	10	22	30	5	4	100

Remarque : les niveaux débutants vont de A à D ; par conséquent, 60 % des étudiants de l'Institut interrogés parlent un français correct